



# BNP PARIBAS

## PREMIER AMENDMENT AU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2022

**DEPOSE AUPRES DE L'AMF LE 3 MAI 2023**

Document d'enregistrement universel et rapport financier annuel 2022 déposé auprès de l'AMF le 13 mars 2023, sous le numéro D. 23-0087.

Société anonyme au capital de 2 468 663 292 euros  
Siège social : 16 boulevard des Italiens, 75009 PARIS  
R.C.S. : PARIS 662 042 449

## TABLE DES MATIERES

<b>1. RAPPORT D'ACTIVITÉ TRIMESTRIEL .....</b>	<b>3</b>
<b>2. RISQUES ET ADEQUATION DES FONDS PROPRES – PILIER 3 (NON-AUDITE).....</b>	<b>75</b>
<b>3. GOUVERNANCE.....</b>	<b>83</b>
<b>4. INFORMATIONS GENERALES .....</b>	<b>84</b>
<b>5. RESPONSABLE DU CONTROLE DES COMPTES .....</b>	<b>109</b>
<b>6. RESPONSABLE DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL.....</b>	<b>110</b>
<b>7. TABLES DE CONCORDANCE .....</b>	<b>111</b>



Ce premier amendement au document d'enregistrement universel 2022 a été déposé le 3 mai 2023 auprès de l'AMF, en sa qualité d'autorité compétente au titre du règlement (UE) n°2017/1129, sans approbation préalable conformément à l'article 9 dudit règlement.

Le document d'enregistrement universel peut être utilisé aux fins d'une offre au public de valeurs mobilières ou de l'admission de valeurs mobilières à la négociation sur un marché réglementé s'il est complété par une note relative aux valeurs mobilières et le cas échéant, un résumé et tous les amendements apportés au document d'enregistrement universel. L'ensemble est approuvé par l'AMF conformément au règlement (UE) n°2017/1129.

Le présent document d'enregistrement universel peut faire partie de tout prospectus de l'Emetteur composé de documents séparés au sens du Règlement Prospectus.

# 1. RAPPORT D'ACTIVITÉ TRIMESTRIEL

## 1.1 Résultats du 1<sup>er</sup> trimestre 2023

### DES RÉSULTATS SOLIDES

Le modèle diversifié et intégré du Groupe et la capacité à accompagner les clients et l'économie de façon globale en mobilisant ses équipes, ses ressources et ses expertises, ont continué de soutenir la forte croissance de l'activité et des résultats au premier trimestre 2023.

Le modèle solide de BNP Paribas, renforcé par son approche de long terme et sa gestion prudente et proactive des risques génère ainsi un résultat net distribuable<sup>1</sup> de 2 845 millions d'euros au premier trimestre 2023.

Ces résultats reflètent la performance intrinsèque robuste du Groupe et constituent une base solide pour l'atteinte des objectifs du plan GTS 2025.

Bénéficiant plus que jamais des forces de son modèle, BNP Paribas confirme ainsi ses objectifs à horizon 2025 tels que révisés à la hausse en février 2023. En particulier, le Groupe confirme anticiper une hausse du résultat net distribuable<sup>1</sup> en 2023 en ligne avec l'objectif du plan GTS 2025 soit une hausse supérieure à 9% par rapport aux résultats publiés en 2022. Le Groupe confirme enfin son objectif de croissance du bénéfice par action distribuable<sup>2</sup> en 2023 supérieur à l'objectif du plan GTS 2025 soit une hausse supérieure à 12% par rapport aux résultats publiés en 2022.

Le Groupe renforce sa politique d'engagement dans la société. Il déploie une approche globale et s'engage aux côtés de ses clients dans la transition vers une économie durable et bas carbone. Il engage les mesures nécessaires à l'alignement de ses portefeuilles de crédits pour respecter ses engagements de neutralité carbone. BNP Paribas est ainsi numéro 1 mondial pour l'émission d'obligations vertes au premier trimestre 2023<sup>3</sup>. Le Groupe se fixe aussi des objectifs ambitieux en matière de responsabilité sociale et de développement du potentiel et de l'engagement des collaborateurs. Le Groupe s'est ainsi donné comme objectif d'atteindre un taux de 40% de femmes dans des positions de management senior à horizon 2025 (35,2% à fin 2022). Le Groupe porte aussi une attention très forte à la formation, ainsi 97,4% des collaborateurs ont suivi au moins quatre formations en 2022, soit 21,8 heures en moyenne dans l'année.

Au total, le produit net bancaire, à 12 032 millions d'euros, augmente de 1,4% par rapport au premier trimestre 2022. Il intègre au premier trimestre un impact négatif extraordinaire de -403 millions d'euros lié aux changements de modalités sur le TLTRO décidés par la Banque Centrale Européenne au quatrième trimestre 2022.

En hausse de 5,3% par rapport au premier trimestre 2022, le PNB ajusté pour établir le résultat net part du Groupe distribuable conformément aux annonces faites en février 2023 s'élève à 12 492 millions d'euros au premier trimestre 2023 du fait de la correction de +403 millions d'euros de l'impact négatif extraordinaire et d'un ajustement complémentaire de +57 millions d'euros.

Dans les pôles opérationnels, le PNB augmente de 4,4% par rapport au premier trimestre 2022. Il est en hausse dans tous les pôles. Il est en progression de 4,0% chez Corporate & Institutional Banking (CIB) porté par la très forte hausse des revenus de Global Banking (+15,6%), la très bonne

<sup>1</sup> Résultat Net Part du Groupe distribuable (2 845 M€ au 1T23), ajusté conformément aux annonces faites en février 2023 soit le RNPG publié hors éléments extraordinaires (plus-value liée à la cession de Bank of the West réalisée le 01.02.23 (+2 947 M€) et impact négatif de l'ajustement des couvertures lié aux changements de modalités sur le TLTRO décidés par la BCE au 4T22 (-403 M€)) et ajustement à la hausse du résultat distribuable de 954 M€ (anticipation de la fin de la constitution du Fonds de Résolution Unique (+797 M€) et ajustements complémentaires (+157 M€) – cf. diapositive 44 de la présentation des résultats du 1T23

<sup>2</sup> Calculé sur la base du RNPG distribuable

<sup>3</sup> Source : Bloomberg, bookrunner en volume au 31.03.23

performance de Securities Services (+6,7%) et un niveau de revenus toujours très élevé de Global Markets. Le PNB est en forte hausse de 5,9%<sup>1</sup> chez Commercial, Personal Banking & Services (CPBS), soutenu par la forte croissance des banques commerciales (+6,8%<sup>2</sup>) et l'augmentation des revenus des métiers spécialisés (+4,5%), notamment d'Arval. Le contexte est moins favorable pour Personal Finance. Enfin, le PNB d'Investment & Protection Services (IPS) est en hausse de 0,6%, porté par une forte croissance des revenus des métiers Assurance et Wealth Management compensée par l'effet d'un environnement peu porteur sur les métiers de gestion d'actifs<sup>2</sup> et Immobilier.

Les frais de gestion du Groupe à 9 191 millions d'euros, sont en hausse de 5,0% par rapport au premier trimestre 2022. Ils intègrent au premier trimestre 2023 l'impact des éléments exceptionnels pour un total de 361 millions d'euros (72 millions d'euros au premier trimestre 2022).

Les frais de gestion ajustés pour établir le résultat net part du Groupe distribuable sont en hausse de 3,8% par rapport au premier trimestre 2022, hors impact de la totalité des taxes soumises à IFRIC 21 et de l'impact des coûts exceptionnels. Pour refléter la performance intrinsèque du Groupe et notamment l'anticipation de la fin de la contribution au Fonds de Résolution Unique, les frais de gestion sont en effet ajustés à hauteur de -897 millions d'euros pour s'établir à 8 294 millions d'euros au premier trimestre 2023.

Au premier trimestre 2023, le Groupe enregistre l'impact exceptionnel des coûts d'adaptation globaux liés au métier Personal Finance (236 millions d'euros), des coûts de restructuration et d'adaptation (30 millions d'euros) et des coûts de renforcement informatique (95 millions d'euros) pour un total de 361 millions d'euros (72 millions d'euros au premier trimestre 2022). Par ailleurs, en application de la norme IFRIC 21 « Taxes », les frais de gestion enregistrent ce trimestre pour 1 601 millions d'euros (1 789 millions d'euros au premier trimestre 2022), la quasi-totalité des taxes et contributions bancaires au titre de l'année, dont principalement la contribution estimée au Fonds de Résolution Unique qui s'établit au premier trimestre 2023 à 997 millions d'euros (1 256 millions d'euros au premier trimestre 2022).

Dans les pôles opérationnels, les frais de gestion progressent de 4,1% par rapport au premier trimestre 2022. L'effet de ciseaux est positif. Les frais de gestion de CIB progressent de 3,1%, avec la croissance de l'activité. L'effet de ciseaux est positif (+0,9 point). Les frais de gestion sont en hausse de 4,7% chez CPBS<sup>2</sup>. L'effet de ciseaux est positif (+1,2 point). Les frais de gestion sont en hausse de 3,3% dans les banques commerciales<sup>3</sup> accompagnée d'un effet de ciseaux positif (3,5 points) et de 8,1% dans les métiers spécialisés accompagnée d'un effet de ciseaux positif (10,9 points) pour Arval et Leasing Solutions. Enfin, pour IPS, les frais de gestion progressent de 5,4%.

Le résultat brut d'exploitation du Groupe s'établit ainsi à 2 841 millions d'euros. Il s'établissait au premier trimestre 2022 à 3 114 millions d'euros. Lorsque ajusté pour établir le résultat net part du Groupe distribuable, le résultat brut d'exploitation du Groupe s'établit à 4 198 millions d'euros au premier trimestre 2023.

Le coût du risque du Groupe, à 642 millions d'euros, diminue de 1,4% par rapport au premier trimestre 2022 et s'établit à 28 points de base des encours de crédit à la clientèle. Il est à un niveau très bas. Il reflète des dotations sur créances douteuses (strate 3) à un niveau bas et des reprises de provisions sur encours sains (strates 1 et 2).

Le résultat d'exploitation du Groupe s'établit à 2 199 millions d'euros. Il s'établissait au premier trimestre 2022 à 2 463 millions d'euros. Le résultat d'exploitation s'établit à 3 556 millions d'euros lorsque ajusté pour établir le résultat net part du Groupe distribuable au premier trimestre 2023.

Le résultat avant impôt du Groupe est de 2 377 millions d'euros. Il s'établissait au premier trimestre 2022 à 2 625 millions d'euros. Le résultat avant impôt du Groupe s'établit à 3 734 millions d'euros lorsque ajusté pour établir le résultat net part du Groupe distribuable au premier trimestre 2023.

<sup>1</sup> Intégrant 100% de la Banque Privée (hors effets PEL/CEL)

<sup>2</sup> Asset Management et Principal Investments

<sup>3</sup> Intégrant 100% de la Banque Privée (hors effets PEL/CEL)

Le taux moyen d'impôt sur les bénéfices s'établit à 36,0%, du fait notamment de la comptabilisation au premier trimestre des taxes et contributions au titre de l'année en application de la norme IFRIC 21 « Taxes », dont une part importante n'est pas déductible. Le taux moyen d'impôt sur les bénéfices ressortait à 36,5% au premier trimestre 2022.

Le Groupe a réalisé la cession de Bank of the West le 1<sup>er</sup> février 2023. Les conditions de cette opération annoncée le 20 décembre 2021 rentrent dans le champ d'application de la norme IFRS 5 relative aux groupes d'actifs et de passifs destinés à la vente. En application de la norme IFRS 5, le résultat des activités destinées à être cédées s'établit à 2 947 millions d'euros au premier trimestre 2023 (229 millions d'euros au premier trimestre 2022). Au premier trimestre 2023, ce résultat reflète la plus-value de cession de Bank of the West et est considéré comme un élément extraordinaire exclu à ce titre du résultat net part du Groupe distribuable.

Le résultat net part du Groupe s'élève ainsi à 4 435 millions d'euros au premier trimestre 2023. Il s'établissait au premier trimestre 2022 à 1 840 millions d'euros. Le résultat net part du Groupe distribuable s'établit à 2 845 millions d'euros au premier trimestre 2023. Il reflète la solide performance intrinsèque du Groupe post-cession de Bank of the West et post-contribution à la constitution du Fonds de Résolution Unique.

La rentabilité des fonds propres tangibles non réévalués est de 14,1% (13,5% au premier trimestre 2022).

Au 31 mars 2023, le ratio « *common equity Tier 1* » s'établit à 13,6%<sup>1</sup>. Le Liquidity Coverage Ratio (fin de période) s'établit à 139% au 31 mars 2023 (129% au 31 décembre 2022). La réserve de liquidité du Groupe, instantanément mobilisable, est de 466 milliards d'euros, soit plus d'un an de marge de manœuvre par rapport aux ressources de marché. Le ratio de levier<sup>2</sup> s'établit à 4,4%.

L'actif net comptable tangible<sup>3</sup> par action s'élève à 84,8 euros, soit un taux de croissance annuel moyen de 7,6% depuis le 31 décembre 2008 illustrant la création de valeur continue au travers des cycles économiques.

Le Groupe continue de se mobiliser sur les enjeux sociaux et dans l'accompagnement des clients dans la transition énergétique et écologique.

Enfin, le Groupe poursuit le renforcement de son dispositif de contrôle interne.

---

<sup>1</sup> CRD5 ; y compris dispositions transitoires IFRS9

<sup>2</sup> Calculé conformément au Règlement (UE) n°2019/876

<sup>3</sup> Réévalué

## **CORPORATE AND INSTITUTIONAL BANKING (CIB)**

CIB enregistre un très bon niveau de résultats porté par la forte activité de la clientèle dans tous les métiers. Ainsi, l'activité commerciale est très dynamique et s'appuie sur un modèle diversifié et intégré pour répondre aux besoins des clients.

CIB confirme ses positions de leader en EMEA<sup>1</sup> sur les crédits syndiqués et les émissions obligataires<sup>2</sup>, dans les métiers de *Transaction Banking* (*cash management* et *trade finance*<sup>3</sup>) ainsi que sur les plateformes électroniques *multi-dealers* dans les marchés.

Les métiers de financement enregistrent une très bonne activité commerciale, notamment sur les émissions obligataires. Sur les marchés de taux et de change et les marchés de crédit, la demande de la clientèle est très forte. Le niveau d'activité des métiers d'actions est bon malgré un repli des volumes par rapport à une base très élevée au premier trimestre 2022. Enfin, Securities Services poursuivent une très bonne dynamique commerciale et enregistrent un niveau élevé de transactions.

À 4 873 millions d'euros, les revenus de CIB augmentent de 4,0% par rapport au premier trimestre 2022 soutenus par une forte hausse de Global Banking (+15,6%), une très bonne performance de Global Markets (-1,8% par rapport à un premier trimestre 2022 très élevé) et une poursuite de la très bonne progression de Securities Services (+6,7%).

Les revenus de Global Banking progressent de 15,6% par rapport au premier trimestre 2022, à 1 455 millions d'euros. Ils progressent dans tous les métiers globaux (Capital Markets, Transaction Banking et Advisory) dans chacune des trois régions, avec une hausse plus marquée dans la zone Amériques. Les revenus de *Transaction Banking* sont en très forte hausse (+59,8%), notamment en *cash management*. Le niveau d'activité est très bon dans un environnement de marché globalement plus favorable marqué par un fort rebond des marchés obligataires en EMEA<sup>1</sup> (+92% par rapport au quatrième trimestre 2022, +7% par rapport à la base élevée du premier trimestre 2022<sup>4</sup>). A 182 milliards d'euros, les encours de crédit<sup>5</sup> sont en hausse de 6,1%. A 216 milliards d'euros, les encours de dépôt<sup>5</sup> progressent de 11,3% par rapport au premier trimestre 2022 et de 1,3%<sup>5</sup> par rapport au quatrième trimestre 2022.

A 2 764 millions d'euros, les revenus de Global Markets sont toujours à un niveau très élevé porté par une activité de la clientèle très soutenue dans l'ensemble. Les revenus sont en baisse de 1,8% par rapport à une base très élevée au premier trimestre 2022. La demande de la clientèle sur les marchés de taux, de change et de matières premières est très forte en particulier sur les produits de taux et de change. Le métier actions enregistre un bon niveau d'activité au global malgré le repli des volumes par rapport à une base très élevée au premier trimestre 2022. Le marché du crédit enregistre une hausse des volumes et un rebond sur les marchés obligataires primaires et secondaires, notamment en EMEA<sup>1</sup>.

Les revenus de FICC<sup>6</sup> s'élèvent à 1 906 millions d'euros, en hausse de 9,0% par rapport au premier trimestre 2022, portés par la très bonne performance sur les marchés de taux et de change et les activités de crédit, bénéficiant notamment du rebond des marchés obligataires primaires et secondaires.

Les revenus d'Equity et Prime Services, à 857 millions d'euros, sont en baisse de 19,5% par rapport à une base très élevée au premier trimestre 2022.

<sup>1</sup> Europe, Moyen-Orient, Afrique

<sup>2</sup> Source : Dealogic au 31.03.23 – parts de marché bookrunner en volume

<sup>3</sup> Source : CoalitionGreenwich Share Leader 2022 Europe Large Corporate Trade Finance, 2022 Europe Large Corporate Cash Management

<sup>4</sup> Source : Dealogic ; évolution du volume total d'émissions obligataires en EMEA

<sup>5</sup> Encours moyens, variation à périmètre et change constants

<sup>6</sup> Fixed Income, Currency and Commodities

La VaR (1 jour, 99%), qui mesure le niveau des risques de marché se maintient à un niveau faible et reste stable par rapport au quatrième trimestre 2022 du fait d'une gestion prudente et en dépit d'une forte volatilité sur les taux en mars. Elle s'établit à 33 millions d'euros.

À 655 millions d'euros, les revenus de Securities Services, en hausse de 6,7% par rapport au premier trimestre 2022, poursuivent leur croissance soutenue. Ils bénéficient de l'effet favorable de l'environnement de taux et de la stabilité à un niveau élevé des volumes sur les transactions. Les encours moyens sont en baisse de 4,9% par rapport au premier trimestre 2022 mais en hausse de 4,5% par rapport au quatrième trimestre 2022, enregistrant une hausse en fin de période du fait du rebond des marchés. Le métier enregistre un niveau record des volumes de transactions avec 39 millions de transactions au premier trimestre 2023.

Les frais de gestion de CIB, à 3 440 millions d'euros, sont en hausse de 3,1% par rapport au premier trimestre 2022 en lien avec le développement de l'activité. L'effet de ciseaux est positif (+0,9 point).

À 1 433 millions d'euros, le résultat brut d'exploitation de CIB est en augmentation de 6,3% par rapport au premier trimestre 2022.

À 1 million d'euros, le coût du risque de CIB est à un niveau très bas. Il est en reprise de 1 million d'euros pour Global Banking, en lien avec des reprises de provisions sur encours sains (strates 1 et 2) et un coût du risque sur créances douteuses (strate 3) à un niveau bas.

CIB dégage ainsi un résultat avant impôt de 1 428 millions d'euros, en hausse de 5,7% par rapport au premier trimestre 2022.

\*  
\* \*

## **COMMERCIAL, PERSONAL BANKING & SERVICES (CPBS)**

Le pôle CPBS enregistre une forte hausse du résultat et dégage un effet de ciseaux positif porté notamment par la bonne performance des banques commerciales et la croissance d'Arval. Les encours de crédit augmentent de 4,4% par rapport au premier trimestre 2022 (+9,6% par rapport au premier trimestre 2021) et sont en hausse tant dans les banques commerciales que dans les métiers spécialisés. Les dépôts sont en hausse de 1,2% par rapport au premier trimestre 2022 (+9,1% par rapport au premier trimestre 2021). Enfin, la banque privée enregistre une très forte collecte nette de près de 4,4 milliards d'euros au premier trimestre 2023.

Le produit net bancaire<sup>1</sup>, à 6 666 millions d'euros, est en progression de 5,9% par rapport au premier trimestre 2022. La performance des banques commerciales est bonne (+6,8% par rapport au premier trimestre 2022) portée par la forte hausse des revenus d'intérêt. Les revenus des métiers spécialisés augmentent de 4,5% par rapport au premier trimestre 2022 au global et de 20,4% hors Personal Finance.

Les frais de gestion<sup>1</sup>, à 4 585 millions d'euros sont en hausse de 4,7% par rapport au premier trimestre 2022. L'effet de ciseaux est positif (+1,2 point) et est très largement positif pour les banques commerciales (+3,5 points) et Arval et Leasing Solutions (+10,9 points).

Le résultat brut d'exploitation<sup>1</sup>, à 2 081 millions d'euros, est en forte hausse de 8,6% par rapport au premier trimestre 2022.

À 650 millions d'euros, le coût du risque<sup>1</sup> augmente de 9% par rapport au premier trimestre 2022.

Ainsi, après attribution d'un tiers du résultat de la Banque Privée au métier Wealth Management (pôle IPS), le pôle dégage un résultat avant impôt<sup>2</sup> de 1 468 millions d'euros, en forte hausse de 7,7% par rapport au premier trimestre 2022.

### **Banque Commerciale en France (BCEF)**

Les résultats de BCEF sont en hausse et le métier dégage un effet de ciseau positif. L'activité commerciale est bonne. Les encours de crédit augmentent de 4,7% par rapport au premier trimestre 2022, en progression sur tous les segments de clientèle. La sélectivité sur le crédit immobilier est maintenue et les marges s'améliorent progressivement. Les dépôts sont en hausse de 1,0% par rapport au premier trimestre 2022. Les dépôts des clients particuliers sont en hausse et l'exposition à l'épargne réglementée est limitée. Les dépôts des clients entreprises et banque privée sont quasi stables (-0,3% par rapport au premier trimestre 2022). Les marges sont bien tenues. Les encours d'épargne hors-bilan progressent de 3,3% par rapport au 31 mars 2022 dans un contexte de marché défavorable en 2022. La Banque Privée réalise une très bonne collecte nette de 1,2 milliard d'euros.

Le produit net bancaire<sup>1</sup> s'élève à 1 670 millions d'euros, en hausse de 4,2% par rapport au premier trimestre 2022. Les revenus d'intérêt sont en hausse de 6,8%, en lien avec l'impact de l'environnement de taux. Les commissions sont en hausse de 1,4% par rapport au premier trimestre 2022 soutenues par les commissions bancaires notamment sur les moyens de paiement et le *cash management*.

Les frais de gestion<sup>1</sup>, à 1 276 millions d'euros, augmentent de 3,0% par rapport au premier trimestre 2022, en lien avec l'accompagnement de la croissance contenu par l'effet continu des mesures de maîtrise des coûts. L'effet de ciseaux est positif (+1,2 point).

Le résultat brut d'exploitation<sup>1</sup> s'élève à 394 millions d'euros, en forte hausse de 8,4% par rapport au premier trimestre 2022.

<sup>1</sup> Intégrant 100% de la banque privée hors effet PEL/CEL (+ 3M€ 1T23, +11 M€ au 1T22 pour le PNB)

<sup>2</sup> Intégrant 2/3 de la banque privée hors effet PEL/CEL

Le coût du risque<sup>1</sup> s'établit à 75 millions d'euros, en amélioration de 17 millions d'euros par rapport au premier trimestre 2022. Il reflète une reprise de provisions sur encours sains (strates 1 et 2). A 13 points de base des encours de crédit à la clientèle, il est à un niveau bas.

Ainsi, après attribution d'un tiers du résultat de la Banque Privée au métier Wealth Management (pôle IPS), BCEF dégage un résultat avant impôt<sup>2</sup> de 282 millions d'euros en très forte hausse de 18,0% par rapport au premier trimestre 2022.

### **BNL banca commerciale (BNL bc)**

Les résultats de BNL bc. sont en hausse et le profil de risque est en constante amélioration. Les encours de crédit sont en baisse de 1,8% par rapport au premier trimestre 2022 et en hausse de 0,2% sur le périmètre hors crédits douteux. La croissance est soutenue par les crédits moyen et long terme sur l'ensemble des segments. Les dépôts augmentent de 1,1% par rapport au premier trimestre 2022, une hausse soutenue notamment par la progression sur le segment des entreprises. La collecte nette de la Banque Privée est très bonne (1,2 milliard d'euros), soutenue par les synergies avec le métier entreprise.

Le produit net bancaire<sup>1</sup> est en hausse de 3,2% par rapport au premier trimestre 2022 à 675 millions d'euros. Les revenus d'intérêt sont en hausse de 3,0% grâce à l'impact positif de l'environnement de taux et malgré la pression sur les marges. Les commissions sont en hausse de 3,5%, soutenues par la progression des commissions bancaires, notamment sur la clientèle des entreprises.

Les frais de gestion<sup>1</sup>, à 464 millions d'euros, sont en hausse de 2,3% par rapport au premier trimestre 2022. L'effet de ciseaux est positif (+0.9 point) avec l'effet de la transformation du modèle opérationnel et des initiatives ciblées.

Le résultat brut d'exploitation<sup>1</sup> s'établit ainsi à 211 millions d'euros, en hausse de 5,3% par rapport au premier trimestre 2022.

Le coût du risque<sup>1</sup> s'établit à 98 millions d'euros, en baisse de 30 millions d'euros par rapport au premier trimestre 2022. Le coût du risque est en amélioration continue en lien avec une baisse de la dotation sur créances douteuses (strate 3) et des reprises de provisions sur encours sains (strates 1 et 2). Il s'établit à un niveau bas de 49 points de base des encours de crédit à la clientèle.

Ainsi, après attribution d'un tiers du résultat de la Banque Privée au métier Wealth Management (pôle IPS), BNL bc dégage un résultat avant impôt<sup>2</sup> de 106 millions d'euros, en très forte hausse de 63,1% par rapport au premier trimestre 2022.

### **Banque Commerciale en Belgique (BCEB)**

BCEB enregistre une forte hausse du résultat et génère un effet de ciseaux largement positif. Le niveau d'activité commerciale est bon. Les encours de crédit augmentent de 6,0% par rapport au premier trimestre 2022, portés par la progression des crédits aux particuliers et aux entreprises. Les encours de dépôt baissent de 0,4% par rapport au premier trimestre 2022. Les dépôts des clients particuliers et de la banque privée sont globalement en hausse et les marges se tiennent bien. L'épargne hors-bilan diminue de 5,8% par rapport au 31 mars 2022 en raison d'un contexte de marché défavorable en 2022. La collecte nette de la Banque Privée est bonne (1,5 milliard d'euros).

<sup>1</sup> Intégrant 100% de la Banque Privée

<sup>2</sup> Intégrant 2/3 de la Banque Privée (hors effet PEL/CEL en France)

À 1 016 millions d'euros, le produit net bancaire<sup>1</sup> est en hausse de 8,6% par rapport au premier trimestre 2022. Les revenus d'intérêt sont en très forte croissance de 15,6% par rapport au premier trimestre 2022 tirée par l'amélioration des marges sur les dépôts. Les commissions sont en baisse de 5,9% par rapport à une base élevée au premier trimestre 2022.

Les frais de gestion<sup>1</sup>, à 945 millions d'euros, sont en hausse de 4,5% par rapport au premier trimestre 2022, en lien avec l'impact de l'inflation contenu par l'effet des mesures de réduction des coûts et d'optimisation du dispositif. L'effet de ciseaux est largement positif (+4,2 points).

Le résultat brut d'exploitation<sup>1</sup>, à 70 millions d'euros, est en très forte hausse (30 millions d'euros au premier trimestre 2022).

Le coût du risque<sup>1</sup> s'établit à 8 millions d'euros au premier trimestre 2023 enregistrant des reprises de provisions sur créances douteuses (strate 3). Il s'établit à un niveau très bas de 2 points de base des encours à la clientèle.

Après attribution d'un tiers du résultat de la Banque Privée au métier Wealth Management (pôle IPS), BCEB dégage un résultat avant impôt<sup>2</sup> de 52 millions d'euros en forte hausse de 24,0% par rapport au premier trimestre 2022. Il enregistre au premier trimestre 2023 l'impact des taxes soumises à IFRIC à hauteur de -379 millions d'euros<sup>1</sup>.

### **Banque Commerciale au Luxembourg (BCEL)**

Les résultats de BCEL sont en forte hausse. Les encours de crédit augmentent de 3,8% par rapport au premier trimestre 2022, portés par la hausse des crédits aux entreprises et des crédits immobiliers. Les encours de dépôt progressent de 0,5% par rapport au premier trimestre 2022.

A 145 millions d'euros, le produit net bancaire<sup>1</sup> augmente de 26,6% par rapport au premier trimestre 2022. Les revenus d'intérêt sont en très forte hausse de 36,3% tirés par la progression des volumes et la bonne tenue des marges de dépôts notamment sur la clientèle entreprise. Les commissions sont en baisse de 5,3% par rapport à une base élevée au premier trimestre 2022.

Les frais de gestion<sup>1</sup>, à 88 millions d'euros, sont en hausse de 9,4% par rapport au premier trimestre 2022 en lien avec l'accompagnement de la croissance de l'activité. L'effet de ciseaux est très largement positif (+17,2 points).

Le résultat brut d'exploitation<sup>1</sup>, à 58 millions d'euros, est en très forte hausse (+66,5% par rapport au premier trimestre 2022).

Le coût du risque<sup>1</sup> est à un niveau très bas de 1 million d'euros (reprise de 5 millions d'euros au premier trimestre 2022).

Après attribution d'un tiers du résultat de la Banque Privée au métier Wealth Management (pôle Investment & Protection Services), BCEL dégage un résultat avant impôt<sup>2</sup> de 55 millions d'euros (40 millions au premier trimestre 2022).

### **Europe Méditerranée**

Europe Méditerranée confirme un bon niveau d'activité commerciale. Les encours de crédit sont en hausse de 6,6%<sup>3</sup> par rapport au premier trimestre 2022, tirés par la progression des volumes sur la clientèle des entreprises notamment en Pologne. L'origination est prudente et ciblée, notamment en Turquie et sur la clientèle des particuliers en Pologne. Les dépôts augmentent de 13,8%<sup>3</sup> par rapport au premier trimestre 2022, en hausse en Pologne et en Turquie sur l'ensemble des segments.

<sup>1</sup> Intégrant 100% de la Banque Privée

<sup>2</sup> Intégrant 2/3 de la Banque Privée

<sup>3</sup> A périmètre et change constants

Le produit net bancaire d'Europe Méditerranée<sup>1</sup>, à 648 millions d'euros, progresse fortement de 18,8%<sup>2</sup> par rapport au premier trimestre 2022, porté par la forte augmentation des revenus d'intérêt sur les dépôts notamment en Pologne. Un élément positif non récurrent est enregistré en Turquie ce trimestre.

Les frais de gestion<sup>1</sup>, à 435 millions d'euros, augmentent de 9,5%<sup>2</sup> par rapport au premier trimestre 2022, en raison d'une inflation élevée. L'effet de ciseaux est largement positif (+9,3 points<sup>2</sup>).

Le résultat brut d'exploitation<sup>1</sup>, à 212 millions d'euros, est en très forte hausse de 44,3%<sup>2</sup> par rapport au premier trimestre 2022.

À 49 millions d'euros, le coût du risque<sup>1</sup> est en hausse par rapport au premier trimestre 2022 (41 millions d'euros). Il s'établit à 53 points de base des encours de crédit à la clientèle, un niveau bas accompagné d'une baisse de la dotation de provisions sur créances douteuses (strate 3) par rapport au quatrième trimestre 2022.

Après attribution d'un tiers du résultat de la Banque Privée en Turquie et en Pologne au métier Wealth Management (pôle IPS), Europe Méditerranée dégage un résultat avant impôt<sup>3</sup> de 280 millions d'euros, en très forte hausse de 42,4%<sup>2</sup> par rapport au premier trimestre 2022 accentuée par la plus-value liée à la cession des activités en Côte d'Ivoire le 15 février 2023.

### **Métiers spécialisés - Personal Finance**

Personal Finance poursuit sa transformation et l'adaptation de ses activités. Les encours de crédit sont en hausse (+4,7% par rapport au premier trimestre 2022) et en progression sur l'ensemble des segments. Les marges à la production sont sous pression.

Le produit net bancaire, à 1 288 millions d'euros, est en baisse de 7,2% par rapport au premier trimestre 2022, du fait de la diminution des marges et malgré l'augmentation des volumes.

Accompagnant la poursuite des investissements de développement et des projets ciblés, les frais de gestion, à 810 millions d'euros, augmentent de 4,5% par rapport au premier trimestre 2022.

Le résultat brut d'exploitation s'élève ainsi à 477 millions d'euros, en baisse de 22,1% par rapport au premier trimestre 2022.

À 358 millions d'euros, le coût du risque est en hausse de 42 millions d'euros par rapport au premier trimestre 2022. Il s'établit à 145 points de base des encours de crédit à la clientèle. Les dotations aux provisions sur créances douteuses sont en baisse par rapport au quatrième trimestre 2022.

Le résultat avant impôt de Personal Finance s'établit ainsi à 122 millions d'euros, en baisse de 60,0% par rapport au premier trimestre 2022.

### **Métiers spécialisés – Arval & Leasing Solutions**

Arval et Leasing Solutions enregistrent de nouveau ce trimestre une très bonne performance.

Avec 1,6 million de véhicules financés<sup>4</sup>, le parc financé d'Arval progresse de 8,8% par rapport au premier trimestre 2022. Le prix des véhicules d'occasion est toujours à un niveau très élevé.

A 23,1 milliards d'euros, les encours de Leasing Solutions progressent de 6,0%<sup>5</sup> par rapport au premier trimestre 2022. La dynamique commerciale se maintient, notamment sur le segment *Technology & Lifecycle Solutions*.

<sup>1</sup> Intégrant 100% de la Banque Privée

<sup>2</sup> A périmètre et change constants hors Turquie à effet de change historique en cohérence avec l'application d'IAS29

<sup>3</sup> Intégrant 2/3 de la banque Privée

<sup>4</sup> Flotte fin de période

<sup>5</sup> A périmètre et change constants

Le produit net bancaire d'Arval et Leasing Solutions progresse fortement de 20,9% par rapport au premier trimestre 2022, à 982 millions d'euros, en lien avec la très bonne performance d'Arval, portée par le niveau très élevé du prix des véhicules d'occasion et la bonne progression des encours de Leasing Solutions.

Les frais de gestion augmentent de 10,0% par rapport au premier trimestre 2022, à 403 millions d'euros. L'effet de ciseaux est très largement positif (+10,9 points).

Le résultat brut d'exploitation est en très forte hausse de 29,9% par rapport au premier trimestre 2022, à 579 millions d'euros.

Le résultat avant impôt de l'ensemble Arval et Leasing Solutions progresse fortement ainsi de 17,4% par rapport au premier trimestre 2022, à 517 millions d'euros.

### **Métiers spécialisés – Nouveaux métiers digitaux et Personal Investors**

Les Nouveaux Métiers Digitaux et Personal Investors enregistrent de très bonnes performances.

Nickel poursuit son développement en Europe et maintient un rythme élevé d'ouvertures de comptes, avec environ 3,2 millions de comptes ouverts<sup>1</sup> au 31 mars 2023, soit une hausse de 25,9% par rapport au 31 mars 2022.

Floa, le leader français du paiement fractionné, dispose de 3,8 millions de clients (+10,8% par rapport au 31 mars 2022). La progression de la production de crédits de Floa est bonne et s'accompagne d'un resserrement des critères d'octroi. Pour rappel, la contribution de Floa est intégrée à 50% au sein de l'ensemble depuis le 1<sup>er</sup> février 2022.

Enfin, Personal Investors enregistre une croissance des dépôts de 6,2% par rapport au premier trimestre 2022 et une forte progression du nombre de clients (plus de 80 000 nouveaux clients).

Le produit net bancaire<sup>2</sup> des Nouveaux Métiers Digitaux et de Personal Investors s'établit à 243 millions d'euros, en forte croissance de 18,5% par rapport au premier trimestre 2022, en lien avec la forte hausse dans les Nouveaux Métiers Digitaux avec le développement de leur activité et l'impact positif de l'environnement de taux sur les dépôts pour Personal Investors.

A 164 millions d'euros, les frais de gestion<sup>2</sup> sont en hausse de 24,1% par rapport au premier trimestre 2022, en lien avec la stratégie de développement des Nouveaux Métiers Digitaux.

Le résultat brut d'exploitation<sup>2</sup> est en forte hausse de 8,4% à 79 millions d'euros.

Le coût du risque<sup>2</sup> s'établit à 23 millions d'euros (12 millions d'euros au premier trimestre 2022).

Le résultat avant impôt<sup>3</sup> de l'ensemble des Nouveaux Métiers Digitaux et de Personal Investors recule de 7,0% par rapport au premier trimestre 2022, pour s'établir à 54 millions d'euros.

\*  
\* \*

<sup>1</sup> Depuis la création, au total dans l'ensemble des pays

<sup>2</sup> Intégrant 100% de la Banque Privée en Allemagne

<sup>3</sup> Intégrant 2/3 de la Banque Privée en Allemagne

## **INVESTMENT & PROTECTION SERVICES (IPS)**

Le niveau d'activité commerciale est bon dans l'ensemble soutenu notamment par la collecte nette. IPS enregistre ainsi une très bonne collecte (+19,4 milliards d'euros au premier trimestre 2023), en particulier dans les métiers Wealth Management et Asset Management. La dynamique du métier Assurance est bonne dans l'activité Protection en France et à l'International. L'environnement est moins porteur pour l'activité Immobilier, par rapport à un premier trimestre 2022 très dynamique notamment en *Advisory*.

Le produit net bancaire du pôle, à 1 409 millions d'euros, est en hausse de 0,6% par rapport au premier trimestre 2022 porté par la forte augmentation des revenus du métier Assurance et la très bonne progression des revenus du métier Wealth Management mais compensée par une moindre performance des métiers de gestion d'actifs<sup>1</sup> dans un environnement moins porteur.

Les frais de gestion, à 897 millions d'euros, sont en hausse de 5,4%, en soutien au développement de l'activité et à des initiatives ciblées.

Le résultat brut d'exploitation s'élève à 512 millions d'euros, en baisse de 6,7% par rapport au premier trimestre 2022.

Le résultat avant impôt d'IPS s'établit ainsi à 578 millions d'euros, en baisse de 7% par rapport à une base élevée au premier trimestre 2022 due notamment à l'effet de base négatif généré par une plus-value liée à la création d'une joint-venture au premier trimestre 2022.

Au 31 mars 2023, les actifs sous gestion<sup>2</sup> s'établissent à 1 213 milliards. Ils sont en hausse par rapport au 31 décembre 2022 (1 172 milliards d'euros) du fait notamment d'un effet de performance des marchés de +27,1 milliards d'euros, d'un effet change défavorable de -3,7 milliards d'euros et d'une très bonne collecte nette de +19,4 milliards d'euros. La collecte nette est tirée notamment par la collecte en fonds monétaires du métier Asset Management et la très bonne collecte de Wealth Management.

Au 31 mars 2023, les actifs sous gestion<sup>2</sup> se répartissent entre 555 milliards d'euros pour les métiers Asset Management et Real Estate, 406 milliards d'euros pour le métier Wealth Management et 251 milliards d'euros pour le métier Assurance.

Le métier Assurance réalise un bon démarrage de l'année 2023 sous la nouvelle norme IFRS 17. La dynamique de l'activité Épargne est bonne en France, portée par une collecte brute de 6,2 milliards d'euros au premier trimestre 2023. L'activité Protection poursuit sa croissance en France, avec une bonne performance de l'assurance affinitaire et de l'assurance dommages. A l'international, l'activité progresse en particulier en Amérique Latine.

La norme IFRS 17 « contrats d'assurances » remplace la norme IFRS 4 « contrats d'assurances » depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023. Cette entrée en vigueur de la norme IFRS 17 est conjointe à la mise en œuvre de la norme IFRS 9 pour les activités d'assurance.

Les principaux effets sont les suivants :

- Les frais de gestion dits « rattachables à l'activité d'assurance » sont présentés comptablement en déduction des revenus et non plus en frais de gestion. Ces écritures comptables portent exclusivement sur le métier Assurance et les entités du Groupe (hors métier Assurance) distribuant des contrats d'assurance (dits distributeurs internes) et sont sans effet sur le résultat brut d'exploitation. L'impact de ces écritures pour les distributeurs internes est porté par « Autres activités », afin de ne pas perturber la lecture de leur performance financière des différents

<sup>1</sup> Asset Management, Real Estate et Principal Investments

<sup>2</sup> Y compris actifs distribués

métiers. Au premier trimestre 2023, les frais rattachables s'élèvent pour le métier Assurance à 221 millions d'euros ;

- L'impact de la volatilité générée par la comptabilisation à la juste valeur de certains actifs sur le résultat financier (IFRS 9) est présenté en « Autres activités » et n'impacte donc pas les revenus du métier Assurance.

Au premier trimestre 2023, les revenus de l'Assurance sont en hausse de 6,9% par rapport au premier trimestre 2022, à 524 millions d'euros, portés par la progression des revenus de l'activité protection.

Les frais de gestion de l'Assurance, à 202 millions d'euros, progressent de 2,7% par rapport au premier trimestre 2022 en lien avec l'accompagnement de la dynamique commerciale et des initiatives ciblées. L'effet de ciseaux est largement positif.

A 381 millions d'euros, le résultat avant impôt de l'Assurance est en forte hausse de 19,2% par rapport au premier trimestre 2022. Il enregistre au premier trimestre 2023 une hausse de la contribution des sociétés mises en équivalence notamment en Amérique Latine et en Europe.

La collecte des métiers de Gestion Institutionnelle et Privée<sup>1</sup> est solide. L'activité de Wealth Management progresse avec une forte collecte nette, notamment dans les banques commerciales en France, en Italie et en Belgique et à l'International sur la grande clientèle. La croissance du métier Wealth Management est forte dans l'ensemble des zones géographiques, soutenue par l'impact positif de l'amélioration des marges sur dépôt.

La collecte d'Asset Management est très bonne (13,6 milliards d'euros) portée notamment par une forte collecte sur les fonds monétaires. Les actifs sous gestion progressent tant sur les fonds monétaires que sur les supports moyen- et long terme.

L'activité Real Estate réalise une bonne performance sur ses activités *Investment Management* et *Property Management* mais la performance est moindre pour l'activité *Advisory*.

À 885 millions d'euros, les revenus de la Gestion Institutionnelle et Privée baissent de 2,7% par rapport au premier trimestre 2022. Wealth Management enregistre une très forte hausse de ses revenus (+10,6%), soutenue par la forte croissance des revenus d'intérêt. Les revenus d'Asset Management (y compris Principal Investments) et de Real Estate sont en baisse dans des environnements peu porteurs et se comparent à une base très élevée au premier trimestre 2022.

À 695 millions d'euros, les frais de gestion de la Gestion Institutionnelle et Privée sont en progression de 6,2% par rapport au premier trimestre 2022. L'effet de ciseaux est largement positif (+4,2 points) pour le métier Wealth Management. Les frais de gestion du métier Asset Management (y compris Principal Investments) sont en hausse avec un effet de base défavorable au premier trimestre 2022.

Le résultat avant impôt de la Gestion Institutionnelle et Privée s'élève ainsi à 198 millions d'euros. Il recule de 34,7% par rapport au premier trimestre 2022, impacté par un effet de base négatif lié à une plus-value lors de la création d'une joint-venture au premier trimestre 2022.

\*  
\* \*

<sup>1</sup> Wealth Management, Asset Management, Real Estate et Principal Investments

## **AUTRES ACTIVITÉS**

La norme IFRS 17 « contrats d'assurance » remplace la norme IFRS 4 « contrats d'assurances » depuis le 01.01.23. Cette entrée en vigueur de la norme IFRS 17 est conjointe à la mise en œuvre de la norme IFRS 9 pour les activités d'assurance.

Les principaux effets sont les suivants :

- Les frais de gestion dits « rattachables à l'activité d'assurance » sont présentés comptablement en déduction des revenus et non plus en frais de gestion. Ces écritures comptables portent exclusivement sur le métier Assurance et les entités du Groupe (hors métier Assurance) distribuant des contrats d'assurance (dits distributeurs internes) et sont sans effet sur le résultat brut d'exploitation. L'impact de ces écritures pour les distributeurs internes est porté par « Autres activités », afin de ne pas perturber la lecture de leur performance financière. Au premier trimestre 2023, les frais rattachables s'élèvent à 250 millions d'euros pour « Autres Activités » (259 millions d'euros au premier trimestre 2022) ;
- L'impact de la volatilité générée par la comptabilisation à la juste valeur de certains actifs sur le résultat financier (IFRS 9) est présenté en « Autres activités » et n'impacte donc pas les revenus du métier Assurance. Au premier trimestre 2023, l'impact de la volatilité générée s'élève à -16 millions d'euros pour « Autres Activités » (-158 millions d'euros au premier trimestre 2022 en lien avec l'impact de la performance des marchés au premier trimestre 2022).

A partir du 01.01.23, le périmètre « Autres activités » intègre ainsi des retraitements qui, pour une meilleure lisibilité seront externalisés chaque trimestre.

Le produit net bancaire des retraitements liés à l'assurance sur « Autres Activités » s'élève à -266 millions d'euros (-417 millions d'euros au premier trimestre 2022). Il enregistre pour -250 millions d'euros l'impact du retraitement des frais de gestion « dits rattachables » des distributeurs internes (-259 millions d'euros au premier trimestre 2022) et pour -16 millions d'euros l'impact du retraitement de la volatilité du métier Assurance lié à la comptabilisation à la juste valeur (IFRS 9) (-158 millions d'euros au premier trimestre 2022).

Les frais de gestion des retraitements liés à l'assurance sur « Autres Activités » s'élèvent à 250 millions d'euros au premier trimestre 2023 (+259 millions d'euros au premier trimestre 2022). Ils enregistrent pour +250 millions d'euros le retraitement des frais de gestion « dits rattachables » des distributeurs internes (+259 millions d'euros au premier trimestre 2022).

Le résultat avant impôt des « Autres Activités » des retraitements liés à l'assurance s'établit ainsi à -16 millions d'euros contre -158 millions d'euros au premier trimestre 2022, en forte hausse en lien avec l'impact des performances de marchés au premier trimestre 2022.

Le produit net bancaire des « Autres Activités » hors retraitements liés à l'assurance s'élève à -478 millions d'euros (+52 millions d'euros au premier trimestre 2022). Il enregistre au premier trimestre 2023 l'impact extraordinaire de l'ajustement des couvertures lié aux changements de modalités sur le TLTRO décidés par la Banque Centrale Européenne au quatrième trimestre 2022 pour -403 millions d'euros. Enfin, il enregistre au premier trimestre 2023, une réévaluation du risque de crédit propre inclus dans les dérivés (DVA) pour -54 millions d'euros (+93 millions d'euros au premier trimestre 2022).

Les frais de gestion des « Autres Activités » hors retraitements liés à l'assurance s'élèvent à -624 millions d'euros au premier trimestre 2023 (-542 millions d'euros au premier trimestre 2022). Ils enregistrent au premier trimestre 2023, l'impact exceptionnel des coûts d'adaptation globaux liés au métier Personal Finance pour 236 millions d'euros, des coûts de restructuration et des coûts d'adaptation pour 30 millions d'euros (26 millions d'euros au premier trimestre 2022) et des coûts de renforcement informatique pour 95 millions d'euros (45 millions d'euros au premier trimestre 2022).

Le coût du risque des « Autres Activités » hors retraitements liés à l'assurance est en reprise de 6 millions d'euros. Il s'élevait à 54 millions d'euros au premier trimestre 2022.

Les autres éléments hors exploitation des « Autres activités » hors retraitements liés à l'assurance s'établissent à -1 million d'euros au premier trimestre 2023, contre -42 millions d'euros au premier trimestre 2022. Ils enregistraient au premier trimestre 2022 l'impact d'une dépréciation des titres d'Ukrsibbank de -159 millions d'euros et du recyclage de la réserve de conversion<sup>1</sup> pour -274 millions, partiellement compensés par l'effet positif de l'écart d'acquisition négatif lié à bpost banque pour +244 millions d'euros et d'une plus-value de cession d'une participation de 204 millions d'euros.

Le résultat avant impôt des « Autres Activités » hors retraitements liés à l'assurance s'établit ainsi à -1 084 millions d'euros contre -564 millions d'euros au premier trimestre 2022, en baisse notamment avec l'impact extraordinaire de l'ajustement des couvertures lié aux changements de modalités sur le TLTRO décidés par la Banque Centrale Européenne au quatrième trimestre 2022 et des coûts exceptionnels d'adaptation globaux liés à Personal Finance.

## **STRUCTURE FINANCIÈRE**

Le Groupe a une structure financière solide.

Le ratio « *common equity Tier 1* » s'élève à 13,6%<sup>2</sup> au 31 mars 2023, en hausse de 130 points de base par rapport au 31 décembre 2022, du fait principalement :

- de la réalisation de la cession de Bank of the West le 1<sup>er</sup> février 2023 (+170 points de base),
- de la mise en réserve du résultat net du premier trimestre 2023 après prise en compte d'un taux de distribution de 60%, net de l'évolution des actifs pondérés (0 pb),
- de l'effet de l'ajustement du résultat distribuable 2023 (-10pb),
- du lancement de la première tranche de rachat d'actions (-20 pb)
- et des impacts liés à l'application de la norme IFRS17, à la mise à jour des modèles et aux réglementations<sup>3</sup> (-10 pb).

Les autres effets sont au global limités sur le ratio.

Le ratio de levier<sup>4</sup> s'élève à 4,4% au 31 mars 2023.

Le *Liquidity Coverage Ratio*<sup>5</sup> (fin de période) s'établit à un niveau élevé de 139% au 31 mars 2023 (129% au 31 décembre 2022).

Les réserves de liquidité disponibles instantanément<sup>6</sup> s'élèvent à 466 milliards d'euros au 31 mars 2023 et représentent une marge de manœuvre de plus d'un an par rapport aux ressources de marché.

\*  
\* \*

<sup>1</sup> Précédemment constaté en capitaux propres

<sup>2</sup> CRD5 ; y compris dispositions transitoires IFRS 9

<sup>3</sup> Incluant le phasage IFRS 9

<sup>4</sup> Calculé conformément au Règlement (UE) n°2019/876

<sup>5</sup> Calculé conformément au Règlement (CRR) 575/2013 art. 451a

<sup>6</sup> Actifs liquides de marché ou éligibles en banques centrales (« counterbalancing capacity ») tenant compte des règles prudentielles, notamment américaines, diminués des besoins intra-journaliers des systèmes de paiement



# RÉSULTATS AU 31 MARS 2023

3 mai 2023



**BNP PARIBAS**

La banque d'un monde qui change

## Avertissement

*Les chiffres figurant dans cette présentation ne sont pas audités.*

*BNP Paribas a publié le 2 mai 2023 des séries trimestrielles de l'année 2022 recomposées pour tenir compte sur chacun des trimestres (i) de l'application de la norme IFRS 5 relative aux groupes d'actifs et de passifs destinés à la vente à la suite de la cession de Bank of the West le 1<sup>er</sup> février 2023 ; (ii) de l'application de la norme IFRS 17 « Contrats d'assurance » et de l'application de la norme IFRS 9 pour les entités d'assurance à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023 ; (iii) de l'application de la norme IAS 29 « Information financière dans les économies hyper-inflationnistes » en Turquie à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022 et (iv) de transferts internes d'activités et de résultats opérés chez Global Markets et dans la Banque Commerciale en Belgique. Les séries trimestrielles de l'exercice 2022 ont été retraitées de ces effets comme s'ils étaient intervenus au 1<sup>er</sup> janvier 2022. Cette présentation reprend ces séries trimestrielles de 2022 ainsi recomposées.*

*Cette présentation contient des informations prospectives fondées sur des opinions et des hypothèses actuelles relatives à des événements futurs. Ces informations prospectives comportent des projections et des estimations financières qui se fondent sur des hypothèses, des considérations relatives à des projets, des objectifs et des attentes en lien avec des événements, des opérations, des produits et des services futurs et sur des suppositions en termes de performances et de synergies futures. Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces projections et estimations qui sont soumises à des risques inhérents, des incertitudes et des hypothèses relatives à BNP Paribas, ses filiales et ses investissements, au développement des activités de BNP Paribas et de ses filiales, aux tendances du secteur, aux futurs investissements et acquisitions, à l'évolution de la conjoncture économique, ou à celle relative aux principaux marchés locaux de BNP Paribas, à la concurrence et à la réglementation. La réalisation de ces événements étant incertaine, leur issue pourrait se révéler différente de celle envisagée aujourd'hui, ce qui est susceptible d'affecter significativement les résultats attendus. Les résultats actuels pourraient différer significativement de ceux qui sont projetés ou impliqués dans les informations prospectives.*

*BNP Paribas ne s'engage en aucun cas à publier des modifications ou des actualisations de ces informations prospectives qui sont données à la date de cette présentation. Il est rappelé dans ce cadre que le « Supervisory Review and Evaluation Process » est un processus conduit annuellement par la Banque Centrale Européenne, celle-ci pouvant modifier chaque année ses exigences relatives aux ratios réglementaires pour BNP Paribas.*

*Les informations contenues dans cette présentation, dans la mesure où elles sont relatives à d'autres parties que BNP Paribas, ou sont issues de sources externes, n'ont pas fait l'objet de vérifications indépendantes et aucune déclaration ni aucun engagement n'est donné à leur égard, et aucune certitude ne doit être accordée sur l'exactitude, la sincérité, la précision et l'exhaustivité des informations ou opinions contenues dans cette présentation. Ni BNP Paribas ni ses représentants ne peuvent voir leur responsabilité engagée pour une quelconque négligence ou pour tout préjudice pouvant résulter de l'utilisation de cette présentation ou de son contenu ou de tout ce qui leur est relatif ou de tout document ou information auxquels elle pourrait faire référence.*

*La somme des valeurs figurant dans les tableaux et analyses peut différer légèrement du total reporté en raison des arrondis.*

*Crédits photos (page de couverture) : onlyyouqj ; HBS ; A\_B\_C ; Adam (Adobe stock).*



**BNP PARIBAS**

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.23 | 2

## 1T23 : Résultats très solides soutenus par la force du modèle de BNP Paribas

### Croissance des revenus soutenue par l'ensemble des pôles

- Progression de **Corporate & Institutional Banking (+4,0%)**
- Croissance de **Commercial, Personal Banking & Services<sup>1</sup> (+5,9%)**
- Hausse des revenus d'**Investment & Protection Services (+0,6%)**

Effet de ciseaux sous-jacent<sup>2</sup> positif (+1,5 pt)

PNB sous-jacent<sup>2</sup> : +5,3% / 1T22<sup>3</sup>  
Frais de gestion sous-jacent<sup>2</sup> : +3,8% / 1T22<sup>3</sup>

### Niveau de risque bas à travers le cycle

#### Structure financière solide

Une gestion prudente et disciplinée, proactive et de long-terme associée à une diversification forte du Groupe et un positionnement favorable (géographies, secteurs, métiers, segments de clientèle)

Coût du risque : 28 pb<sup>4</sup>

CET1 : 13,6%<sup>5</sup>

Liquidity Coverage Ratio : 139%<sup>5</sup>

### RNPG distribuable<sup>6</sup> reflétant la performance intrinsèque du Groupe

(RNPG 1T23 publié : 4 435 M€ intégrant la plus-value de cession de Bank of the West ainsi que des éléments exceptionnels et extraordinaires )

Lancement de la 1<sup>ère</sup> tranche de 2,5 Md€ du programme de rachat d'actions 2023 le 31.03.23 – 2<sup>nd</sup>e tranche de 2,5 Md€ prévue au 2S23<sup>7</sup>

RNPG distribuable<sup>6</sup> : 2 845 M€

BPA distribuable<sup>8</sup> : 2,19 €  
(+18,3% annualisé<sup>10</sup>)

## Confirmation d'une trajectoire de forte croissance du BPA distribuable 2023<sup>8</sup> supérieure à l'objectif du plan (TCAM 22-25 >+12%<sup>9</sup>)

1. Intégrant 100% de la Banque Privée dans les banques commerciales (hors effet PEL/CEL en France) ; 2. Base distribuable (cf diapositive 44) et hors taxes soumises à IFRIC 21 et coûts exceptionnels pour refléter la performance intrinsèque du Groupe au 1T23 ; 3. 1T22 recomposé - cf diapositive 42 ; 4. Coût du risque / encours de crédit à la clientèle début de période (en pb) ; 5. Cf. diapositive 15 - LCR fin de période - ; 6. Résultat Net Part du Groupe distribuable - cf. diapositive 9 et 44 ; 7. Sous réserve des conditions habituelles (y compris autorisation de la BCE) ; 8. Bénéfice par action calculé sur la base du résultat distribuable 2023 ; 9. Calculé sur la base des résultats 2022 publiés (IFRS 4 y compris Bank of the West) ; 10. Croissance annualisée prenant en compte l'annualisation de l'ajustement du FRU (+797 M€) et des coûts d'adaptation globaux liés à Personal Finance après impôts (+175 M€)



BNP PARIBAS

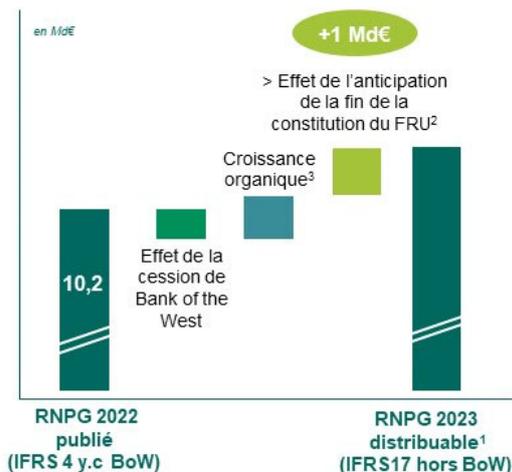
La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.23 | 3

## Un positionnement unique

Résultat distribuable 2023<sup>1</sup> en ligne avec les objectifs de croissance du plan GTS 2025

### Confirmation de la trajectoire de croissance du résultat distribuable 2023<sup>1</sup> telle qu'annoncée en février 2023



Résultat distribuable reflétant la performance intrinsèque du Groupe : 2 845 M€ au 1T23<sup>1</sup>

Croissance organique du 1T23 compensant les effets de la cession de Bank of the West<sup>3</sup>

+

Ajustement à la hausse du résultat distribuable de +1 M€<sup>4</sup> au 1T23

+

Compensation de l'impact négatif extraordinaire lié à l'ajustement des couvertures lié aux changements de modalités sur le TLTRO décidés par la BCE au 4T22 : +403 M€ au 1T23<sup>5</sup>

1. Résultat Net Part du Groupe 2023 distribuable i.e. RNPG 2023 hors éléments extraordinaires (Plus-value de cession de Bank of the West et ajustements des couvertures) et après ajustement à la hausse du résultat distribuable de 954 M€ effectué au 1T23 - cf. diapositive 9 et 44 ; 2. FRU : Fonds de Résolution Unique ; 3. Cf. diapositive 41 ; 4. Cf. diapositive 44 - Ajustement de 954 M€ conformément à l'annonce faite en février 2023 ; effet de l'anticipation de la fin de la constitution du FRU (+797 M€) et ajustements complémentaires (+157 M€) compte tenu de la baisse du FRU au 1T23 par rapport aux anticipations de février 2023 ; 5. Rappel : anticipation d'une compensation du même ordre au 2T23 comme annoncé en février 2023

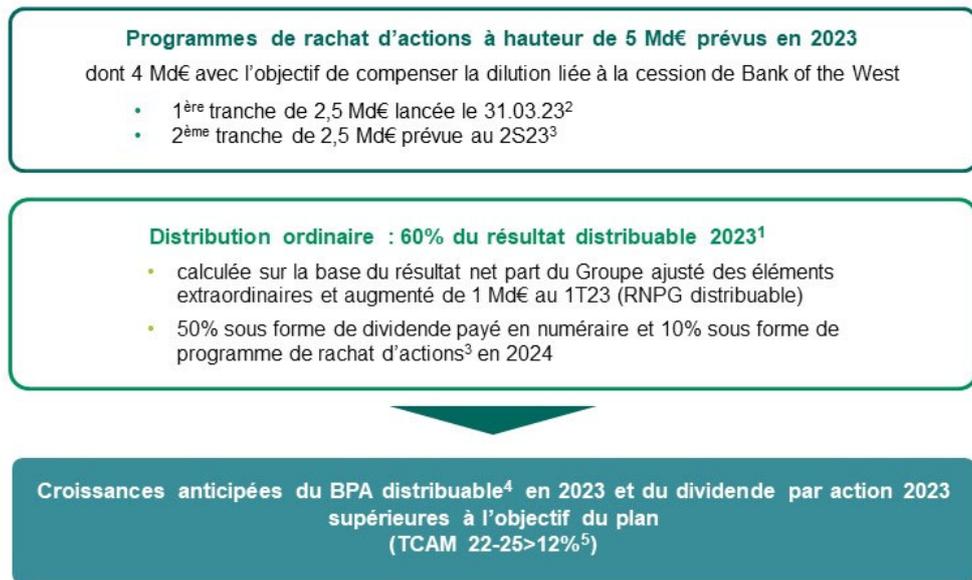


BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.23 | 4

## Création de valeur continue et soutenue à travers le cycle



1. Résultat Net part du Groupe distribuable 2023 (cf diapositive 4) après prise en compte de la rémunération nette d'impôts des Titres Subordonnés à Durée Déterminée (TSSDI) ; 2. 962 M€ liés à la distribution ordinaire du résultat 2022 et 1,54 Md€ liés à la cession de Bank of the West ; 3. Sous réserve des conditions habituelles (y. c. autorisation de la BCE) ; 4. Bénéfice par action calculé sur la base du résultat distribuable 2023 ; 5. TCAM calculé sur la base du publié 2022 (IFRS4 y compris Bank of the West)



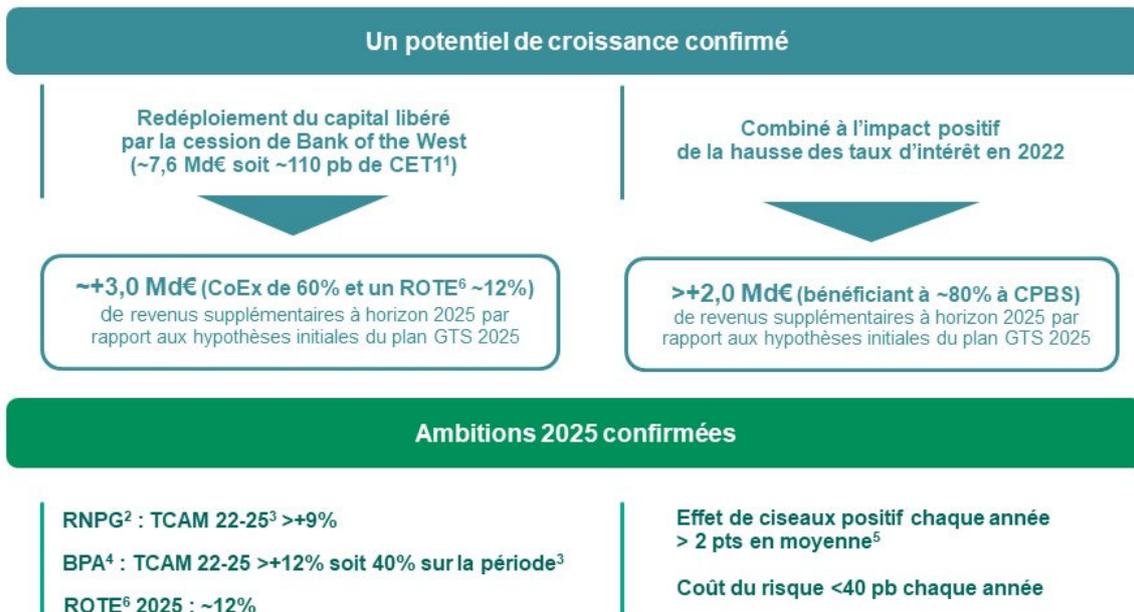
**BNP PARIBAS**

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.23 | 5

## Plan GTS 2025

### Confirmation des ambitions 2025



1. Après programmes de rachat d'actions liés à la cession de Bank of the West ; 2. Résultat Net Part du Groupe ; 3. Calculés sur la base des résultats 2022 publiés (IFRS4 y.c. Bank of the West) ; 4. Bénéfice par action ; 5. TCAM 22-25 PNB moins TCAM 22-25 Frais de gestion hors impact positif de changement de normes comptables ; 6. Rentabilité des fonds propres tangibles



**BNP PARIBAS**

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.23 | 6



# RÉSULTATS DU GROUPE

## RÉSULTATS DES PÔLES CONCLUSION RÉSULTATS DÉTAILLÉS DU 1T23 ANNEXES

### Principaux éléments exceptionnels et extraordinaires – 1T23

#### ● Éléments exceptionnels

##### Frais de gestion

- Coûts d'adaptation globaux liés au métier Personal Finance (« Autres Activités »)
- Coûts de restructuration et coûts d'adaptation (« Autres Activités »)
- Coûts de renforcement IT (« Autres Activités »)

*Total frais de gestion exceptionnels*

##### Autres éléments hors exploitation

- Ecart d'acquisition négatif (bpost banque) (« Autres Activités »)
- Plus-value de cession d'une participation (« Autres Activités »)
- Dépréciation et recyclage de la réserve de conversion<sup>1</sup> (Ukrsibbank) (« Autres Activités »)

*Total autres éléments hors exploitation*

**Total des éléments exceptionnels (avant impôt)**

**Total des éléments exceptionnels (après impôt)<sup>2</sup>**

	1T23	1T22
	-236 M€	-26 M€
	-30 M€	-45 M€
	-95 M€	
	<b>-361 M€</b>	<b>-72 M€</b>
		+244 M€
		+204 M€
		-433 M€
		<b>+15 M€</b>
	<b>-361 M€</b>	<b>- 57 M€</b>
	<b>-269 M€</b>	<b>- 40 M€</b>

#### ● Éléments extraordinaires (exclus de la base distribuable)

##### Produit net bancaire

- Ajustement au 1T23 des couvertures lié aux changements de modalités sur le TLTRO décidés par la BCE au 4T22 (« Autres Activités »)

##### Résultat des activités cédées en application de la norme IFRS 5

- Plus-value de cession de Bank of the West réalisée le 01.02.23

	1T23
	-403 M€
	+ 2 947 M€

1. Précédemment constatée en capitaux propres ; 2. Part du Groupe



## 1T23 - Groupe consolidé

## Résultat distribuable 1T23 reflétant la performance intrinsèque du Groupe

	1T23 (distribuable <sup>3</sup> )	1T22 (recomposé <sup>4</sup> )	Variation	1T23 (publié)
<b>Produit net bancaire<sup>1</sup></b>	<b>12 492 M€</b>	<b>11 868 M€</b>	<b>+5,3%</b>	<b>12 032 M€</b>
<b>Frais de gestion<sup>1</sup></b>	<b>- 8 294 M€</b>	<b>- 8 754 M€</b>	<b>-5,3%</b>	<b>- 9 191 M€</b>
Frais de gestion sous-jacent <sup>2</sup>	-7 154 M€	-6 894 M€	+3,8%	
pour rappel : contribution au FRU	-200 M€	-1 256 M€		-997 M€
<b>Résultat brut d'exploitation<sup>1</sup></b>	<b>4 198 M€</b>	<b>3 114 M€</b>	<b>+34,8%</b>	<b>2 841 M€</b>
Coût du risque <sup>1</sup>	-642 M€	- 651 M€	-1,4%	-642 M€
<b>Résultat d'exploitation<sup>1</sup></b>	<b>3 556 M€</b>	<b>2 463 M€</b>	<b>+44,4%</b>	<b>2 199 M€</b>
Éléments hors exploitation <sup>1</sup>	178 M€	162 M€	+9,9%	178 M€
<b>Résultat avant impôt<sup>1</sup></b>	<b>3 734 M€</b>	<b>2 625 M€</b>	<b>+42,2%</b>	<b>2 377 M€</b>
Plus-value de cession de Bank of the West				2 947 M€
<b>Résultat Net Part du Groupe (RNPG)</b>	<b>2 845 M€</b>	<b>1 840 M€</b>		<b>4 435 M€</b>

1. Hors résultat de Bank of the West cédée le 01.02.23 en application de la norme IFRS 5 ; 2. Frais de gestion hors taxes soumises à IFRIC 21 et coûts exceptionnels ; 3. Après exclusion des éléments extraordinaires (plus-value de cession de Bank of the West et ajustements des couvertures) et prenant en compte l'ajustement à la hausse du résultat distribuable au 1T23 de +354 M€ - cf. diapositive 44 ; 4. Recomposition liée notamment à l'application de la norme IFRS17 conjointement à la mise en œuvre de la norme IFRS9 aux activités d'Assurance à partir du 01.01.23, de la norme IAS29 à partir du 01.01.22 et à l'application de la norme IFRS 5 suite à la cession de Bank of the West - cf. diapositive 42 et document détaillant la recomposition 2022 disponible sur le site <https://invest.bnpparibas/>



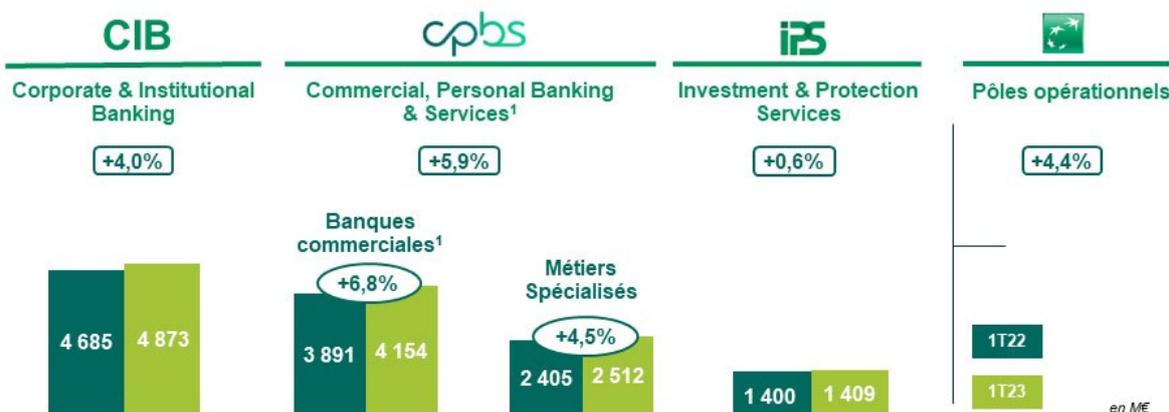
BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.23 | 9

## 1T23 - Revenus

## Revenus en hausse dans tous les pôles



- **CIB** : progression portée par la très forte hausse de Global Banking et la très bonne performance de Securities Services – niveau toujours très élevé des revenus de Global Markets
- **CPBS** : forte croissance des banques commerciales portée par la forte hausse des revenus d'intérêt – très forte augmentation des revenus d'Arval et contexte moins favorable pour Personal Finance
- **IPS** : hausse des revenus portée par une augmentation forte des revenus des métiers Assurance et Wealth Management compensée par l'effet d'un environnement peu porteur sur les métiers de gestions d'actifs<sup>2</sup> et Immobilier

1. Intégrant 100% de la Banque Privée dans les banques commerciales (hors effet PEL/CEL en France) ; 2. Asset Management et Principal Investments



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.23 | 10

### 1T23 – Frais de gestion

Effet de ciseaux positif des pôles opérationnels au global



- **CIB** : accompagnement de la croissance de l'activité – effet de ciseaux positif (+0,9 pt)
- **CPBS** : frais de gestion maîtrisés – effet de ciseaux positif (+1,2 pt)
- **IPS** : soutien au développement de l'activité et initiatives ciblées

1. Intégrant 100% de la Banque Privée dans les banques commerciales



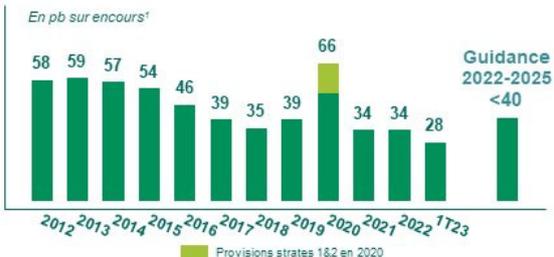
**BNP PARIBAS**

La banque d'un monde qui change

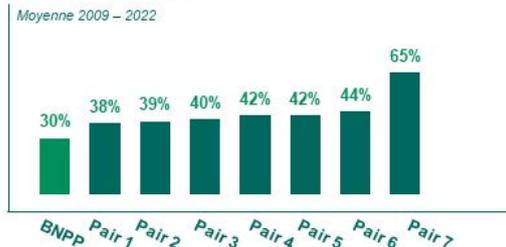
Résultats au 31.03.23 | 11

### Profil de risque prudent et diversifié

- **Gestion proactive et de long-terme reflétée par un coût du risque bas**



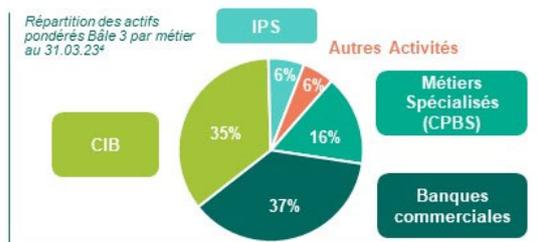
- **Approche prudente : ratio CdR / RBE parmi les plus bas d'Europe<sup>2</sup>**



- **Croissance prudente des activités de marché : VaR<sup>3</sup> (mesure du risque de marché) stable**



- **Diversification des risques et répartition équilibrée des actifs pondérés**



1. Périmètre excluant Bank of the West à partir du 1T22 ; 2. Source : publications des banques de la zone Euro : BBVA, Crédit Agricole SA, Deutsche Bank, Intesa SP, Santander, Société Générale, Unicredit ; 3. VaR (1 jour, 99%) moyenne ; 4. CRD 5



**BNP PARIBAS**

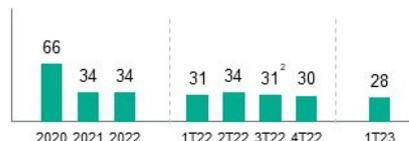
La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.23 | 12

## Coût du risque – 1T23 (1/2)

Coût du risque / Encours de crédit à la clientèle début de période (en pb)

### Groupe<sup>1</sup>



- Coût du risque : 642 M€ (-55 M€ / 4T22 ; -9 M€ / 1T22)
- Coût du risque à un niveau très bas
- Dotations sur créances douteuses (strate 3) à un niveau bas
- Reprise de provisions sur encours sains (strates 1 & 2)

### CIB – Global Banking



- Coût du risque : -1 M€ (-156 M€ / 4T22 ; +18 M€ / 1T22)
- Reprise de provisions sur encours sains (strates 1 & 2) et coût du risque sur créances douteuses (strate 3) à un niveau bas

### BCEF<sup>3</sup>



- Coût du risque : 75 M€ (+96 M€ / 4T22 ; -17 M€ / 1T22)
- Coût du risque à un niveau bas - Reprise de provisions sur encours sains (strates 1 & 2)

1. Périmètre hors Bank of the West à partir du 1T22 ; 2. Hors impact exceptionnel de la « loi sur l'assistance aux emprunteurs » en Pologne, 40 pb avec cet impact ; 3. Intégrant 100% de la Banque Privée



BNP PARIBAS

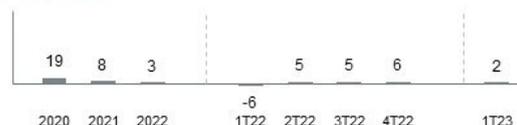
La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.23 | 13

## Coût du risque – 1T23 (2/2)

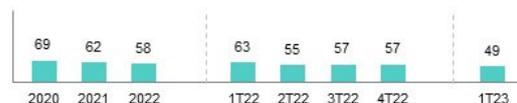
Coût du risque / Encours de crédit à la clientèle début de période (en pb)

### BCEB<sup>1</sup>



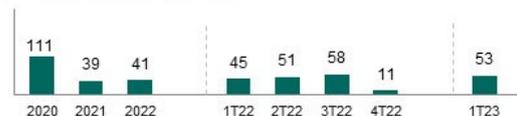
- Coût du risque : 8 M€ (-12 M€ / 4T22 ; +26 M€ / 1T22)
- Coût du risque à un niveau très bas avec des reprises de provisions sur créances douteuses (strate 3)

### BNL bc<sup>1</sup>



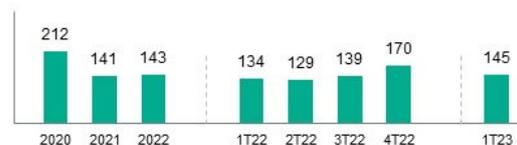
- Coût du risque : 98 M€ (-16 M€ / 4T22 ; -30 M€ / 1T22)
- Baisse continue du coût du risque en lien avec une baisse de la dotation sur créances douteuses (strate 3) et des reprises de provisions sur encours sains (strates 1 & 2)

### Europe Méditerranée<sup>1</sup>



- Coût du risque : 49 M€ (+39 M€ / 4T22 ; +8 M€ / 1T22)
- Coût du risque bas et baisse de la dotation de provisions sur créances douteuses (strate 3) / 4T22

### Personal Finance



- Coût du risque : 358 M€ (-55 M€ / 4T22 ; +42 M€ / 1T22)
- Baisse de la dotation de provisions sur créances douteuses (strate 3) / 4T22

1. Intégrant 100% de la Banque Privée



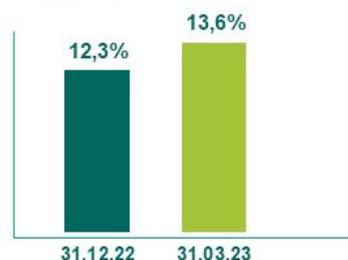
BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.23 | 14

## 1T23 - Structure financière solide

- **Ratio CET1 : 13,6%<sup>1</sup> au 31.03.23 (+130 pb / 31.12.22)**
  - Réalisation de la cession de Bank of the West le 01.02.23 : +170 pb
  - Résultat du 1T23 après prise en compte d'un taux de distribution de 60% net de l'évolution des actifs pondérés : +0 pb
  - Effet de l'ajustement du résultat distribuable au 1T23 : -10 pb
  - Lancement de la 1<sup>ère</sup> tranche de rachat d'actions : -20 pb
  - Impact lié à l'application d'IFRS 17, à la mise à jour des modèles et aux réglementations<sup>2</sup> : -10 pb
  - Les autres effets sont au global limités sur le ratio

● **Ratio CET1<sup>1</sup>**

- **Ratio de levier<sup>3</sup> : 4,4% au 31.03.23**

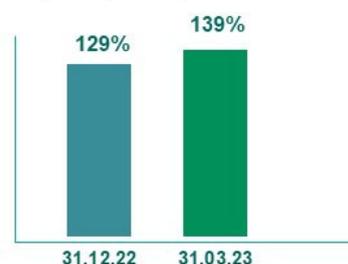
- **Liquidity Coverage Ratio élevé<sup>4</sup> : 139% au 31.03.23 (129% au 31.12.22)**

Niveau d'actifs liquides de haute qualité (HQLA) : 426 Md€ au 31.03.23 (419 Md€ au 31.12.22)

- 75% de dépôts en banques centrales
- 25% de titres de dettes majoritairement de « niveau 1 »

- **Réserve de liquidité immédiatement disponible<sup>5</sup> : 466 Md€ au 31.03.22**

- Marge de manœuvre >1 an / aux ressources de marché
- dont 324 Md€ de dépôts en banques centrales

● **Liquidity Coverage Ratio (fin de période)**

1. CRD5 ; y compris dispositions transitoires IFRS9 ; cf. diapositive 72 ; 2. Incluant le phasage IFRS9 ; 3. Calculé conformément au Règlement (UE) n°2019/876 ; 4. LCR fin de période calculé conformément au Règlement (CRP) 575/2013 art. 451a ; 5. Actifs liquides de marché ou éligibles en banques centrales (« counterbalancing capacity ») tenant compte des règles prudentielles, notamment américaines, diminués des besoins intra-journaliers des systèmes de paiement



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.23 | 15

## Liquidité : base de dépôts diversifiée et gestion disciplinée, prudente et proactive

## Un positionnement favorable et un modèle intégré et diversifié soutenant la stabilité des ressources

- **Base de dépôts bénéficiant de la diversification du Groupe, d'une approche client de long-terme et de positions de leader sur les flux**

- **#1 européen en cash management - #1 en Services titres en EMEA – 1<sup>ère</sup> Banque Privée de la zone Euro**
- **Dépôts diversifiés par géographies, entités et devises** : BCEF (26%), BCEB (18%), autres banques commerciales (19%), Global Banking (23%), Securities Services (11%) et IPS (5%)
- **Dépôts diversifiés par segment** : 46% de dépôts de détail dont ~2/3 assurés, 43% d'entreprises dont 19% opérationnels et 12% de clients financiers<sup>1</sup> dont 83% opérationnels

- **Gestion disciplinée, prudente et proactive**

- **Mesures et suivis effectués à différents niveaux (consolidé, sous consolidé et par entité)** : par devise, horizons de 1j à +20 ans, métriques internes et réglementaires, conditions normales et stressées
- **Indicateurs intégrés dans la gestion opérationnelle des métiers** (processus budgétaire, suivi des clients, origination, tarification...)

- **Evolution des actifs liquides de haute qualité (HQLA) (en Md€)**



- **Evolution de la réserve de liquidité immédiatement disponible<sup>2</sup> (en Md€)**



1. Hors dépôts non opérationnels à moins d'un mois ; 2. Actifs liquides de marché ou éligibles en banques centrales (« counterbalancing capacity ») tenant compte des règles prudentielles, notamment américaines, diminués des besoins intra-journaliers des systèmes de paiement



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.23 | 16

## Création de valeur continue et soutenue à travers le cycle

Augmentation régulière de l'actif net comptable tangible par action : 84,8€  
+4,7€ (+5,9%) / 31.03.22



1. De l'actif net comptable par action ; 2. De l'actif net comptable tangible par action sur la période 2008 – 1T23



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.23 | 17

## Finance durable

## Mobilisation du Groupe et reconnaissance externe

Mobilisation aux côtés des clients pour les accompagner dans la transition  
vers une économie durable et aligner les portefeuilles sur l'engagement de neutralité carbone

Crédits durables aux Entreprises, Institutionnels & Particuliers  
dédiés à des projets durables<sup>1</sup>

94,9 Md€ à fin mars 2023 **Objectif 2025 : 150 Md€**

Obligations durables émises pour les clients de BNP Paribas  
entre 2022 & 2025<sup>2</sup>

46,8 Md€ à fin mars 2023 **Objectif 2025 : 200 Md€**

Actifs sous gestion des fonds articles 8 et 9 selon SFDR  
en 2025<sup>3</sup>

241,7 Md€ à fin mars 2023 **Objectif 2025 : 300 Md€**

Montant du soutien de l'accompagnement des clients dans  
la transition vers une économie bas carbone<sup>4</sup>

56 Md€ à fin mars 2023 **Objectif 2025 : 200 Md€**

N°1 mondial<sup>5</sup> des obligations durables<sup>6</sup>  
avec 14,2 Md\$ à fin mars 2023



Prix de la Banque de l'année 2022 en  
matière de Sustainability

N°1 mondial<sup>5</sup> des obligations vertes  
avec 9 Md\$ à fin mars 2023



1<sup>re</sup> banque française, 4<sup>e</sup> banque  
mondiale du classement 2023  
des « 100 entreprises les plus  
durables »

N°3 mondial<sup>5</sup> des Sustainability-Linked Loans  
avec 3,2 Md\$ à fin mars 2023

1. Montant des crédits durables liés à des sujets environnementaux ou sociaux, accordés par BNP Paribas à ses clients ; 2. Montant cumulé de tous les types d'obligations durables 2022-2025 (montant total divisé par le nombre de teneurs de livre) ; 3. Fonds ouverts de BNP Paribas Asset Management distribués en Europe classifiés Article 8 ou 9 d'après la réglementation SFDR ; 4. Prêts verts, obligations vertes, ainsi que tous les financements soutenant les technologies bas-carbone, telles que les énergies renouvelables, l'hydrogène vert, etc. ; 5. Source : Bloomberg, bookrunner en volume au 31.03.23 ; 6. Incluent les obligations vertes



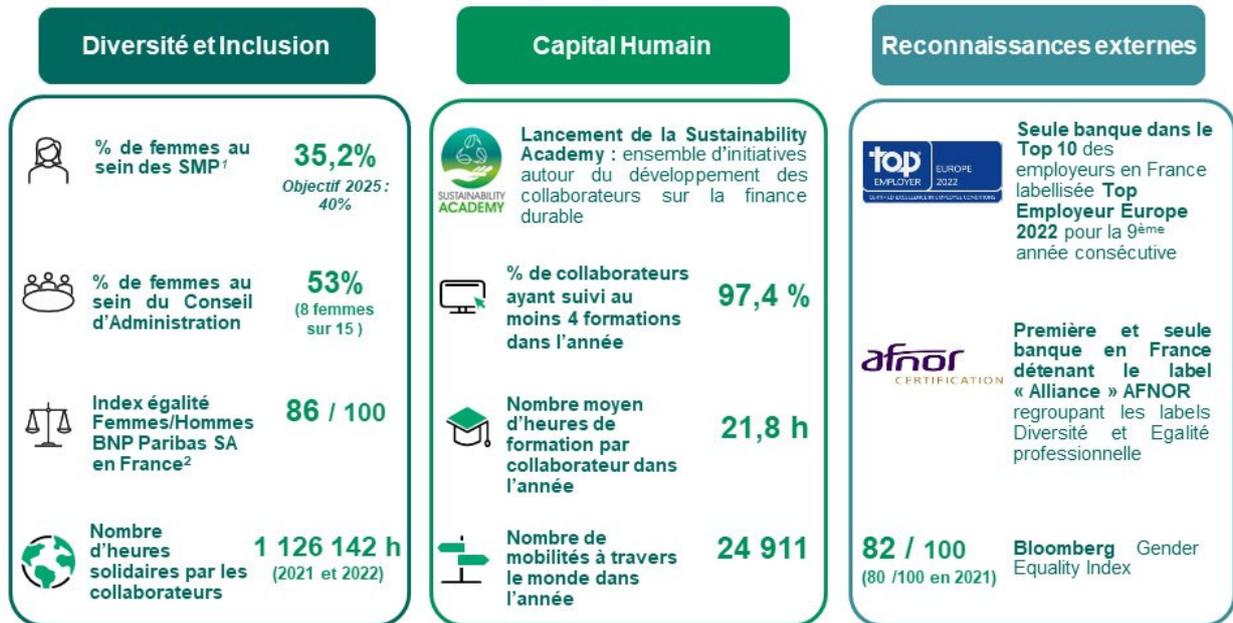
BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.23 | 18

## Responsabilité Sociale

Développement du potentiel et de l'engagement des collaborateurs en 2022 porté par le plan stratégique *People Strategy 2025*



1. SMP : Senior Management Position ; 2. Index annuel sur 100 points mesurant les inégalités salariales F/H dans les entreprises françaises. Il est basé sur 5 indicateurs : écarts de rémunération F/H (40 points) ; écarts des augmentations (20 points) ; écarts des promotions (15 points) ; % de femmes augmentées au retour de congé maternité (15 points) ; nombre de femmes parmi les 10 plus hautes rémunérations (10 points)



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.23 | 19

## Contrôle Interne Renforcé

### Dispositif toujours plus solide en matière de conformité et de contrôle et poursuite de l'insertion opérationnelle d'une culture de conformité renforcée

- Amélioration constante du modèle opérationnel de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme :**
  - Approche normative adaptée aux risques, dispositif de gestion des risques partagé entre Métiers et *Compliance Officers* (connaissance du client, revue des transactions atypiques...)
  - Pilotage global renforcé au niveau du Groupe avec une information régulière aux organes de supervision
- Renforcement continu des dispositifs de respect des sanctions financières internationales :**
  - Mise en œuvre rigoureuse et diligente des mesures nécessaires à l'application des sanctions internationales, dès leur publication
  - Large diffusion des procédures et forte centralisation garantissant une couverture efficace et cohérente du périmètre de surveillance
  - Optimisation permanente des outils de filtrage des transactions transfrontalières et de criblage des bases de relations
- Poursuite de l'amélioration du cadre de lutte contre la corruption avec une intégration accrue au sein des processus opérationnels du Groupe**
- Programme de formation en ligne intensifié :** formations obligatoires pour tous les collaborateurs sur la sécurité financière (sanctions & embargos, lutte contre le blanchiment & le financement du terrorisme), la lutte contre la corruption, la protection de l'intérêt des clients, l'intégrité des marchés, et de l'ensemble des sujets traités dans le code de conduite du Groupe
- Maintien des missions régulières de l'Inspection Générale pour auditer la sécurité financière au sein des entités générant des flux en dollars.** Ces revues rapprochées ont cours depuis début 2015 au travers de cycles de 18 mois chacun. Les 5 premiers cycles ont vu une amélioration continue des dispositifs de traitements et de contrôles. Un 6<sup>ème</sup> cycle a été lancé sur les mêmes fréquences en Août 2022 et s'achèvera en décembre 2023.

### Plan de remédiation décidé dans le cadre de l'accord global de juin 2014 avec les autorités des États-Unis très largement réalisé



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.23 | 20



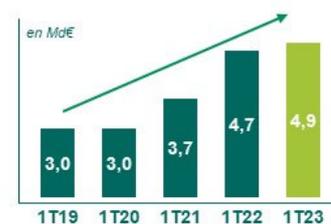
RÉSULTATS DU GROUPE  
**RÉSULTATS DES PÔLES**  
 CONCLUSION  
 RÉSULTATS DÉTAILLÉS DU 1T23  
 ANNEXES

## Corporate & Institutional Banking - 1T23

Hausse des résultats portée par la forte activité de la clientèle dans tous les métiers

- **Activité commerciale très dynamique s'appuyant sur un modèle diversifié et intégré**
  - **Financements** : très bonne activité commerciale, notamment sur les émissions obligataires
  - **Marchés** : très forte demande de la clientèle sur les marchés de taux et de change et les marchés de crédit; bonne activité dans les marchés d'actions malgré un repli des volumes par rapport à une base très élevée au 1T22
  - **Services titres** : poursuite de la très bonne dynamique commerciale et niveau élevé des transactions
- **Confirmation des positions de leader<sup>1</sup>**
  - Leader européen sur les **crédits syndiqués** et les **émissions obligataires** et dans les métiers de **Transaction Banking** (*cash management* et *trade finance*)
  - Leader mondial et européen en **financements durables**
  - Positions de **leader sur les plateformes électroniques multi-dealers** dans les marchés

### ● Croissance du PNB



### ● Des positions de leader reconnues



**PNB : 4 873 M€**  
 (+4,0% / 1T22)

- Forte hausse de Global Banking dans un contexte globalement plus favorable (+15,6%)
- Très bonne performance de Global Markets (-1,8% par rapport à un 1T22 très élevé)
- Poursuite de la très bonne progression de Securities Services (+6,7%)

**Frais de gestion : 3 440 M€**  
 (+3,1% / 1T22)

- Effet de ciseaux positif (+0,9 pt)
- Hausse en lien avec le développement de l'activité

**Résultat avant impôt : 1 428 M€**  
 (+5,7% / 1T22)

1. Source : cf. détails dans les diapositives dédiées à chaque métier

## CIB - Global Banking - 1T23

Très bonne dynamique commerciale et revenus en forte hausse

### Très bon niveau de l'activité dans un environnement de marché globalement plus favorable

- Très bonne dynamique de l'activité, avec notamment un fort rebond des marchés obligataires en EMEA<sup>1</sup> (+92% / 4T22 ; +7% / base élevée au 1T22)
- Transaction Banking** : très bonne activité dans les 3 régions
- Crédits** (182 Md€, +6,1%<sup>2</sup> / 1T22) : poursuite de la hausse des encours
- Dépôts** (216 Md€, +11,3%<sup>2</sup> / 1T22) : poursuite de la croissance des dépôts, (+1,3% : 4T22)<sup>2</sup>

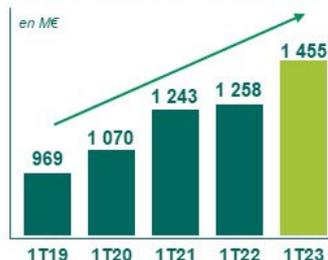
### Confirmation des positions de leader

- Leader en **Transaction Banking** (trade finance et cash management)<sup>3</sup> auprès de la clientèle des grandes entreprises en Europe
- Confirmation des positions de leader dans les **crédits syndiqués** et les **émissions obligataires** en EMEA<sup>4</sup>
- Leader mondial et européen en **financements durables**<sup>5</sup>

**PNB : 1 455 M€**  
(+15,6% / 1T22)

- Progression dans tous les métiers globaux (Capital Markets, Transaction Banking et Advisory)
- Hausse dans chacune des 3 régions, plus marquée dans la zone Amériques
- Très forte hausse en **Transaction Banking** (+59,8% / 1T22), notamment en **cash management**

### Croissance continue du PNB



### Un leader européen reconnu



1. Source : Dealogic - évolution du volume total d'émissions obligataires en EMEA ; 2. Encours moyens, variation à périmètre et change constants ; 3. Source : CoalitionGreenwich Share Leader 2022 Europe Large Corporate Trade Finance, 2022 Europe Large Corporate Cash Management ; 4. Source : Dealogic au 31.03.23 - parts de marché bookrunner en volume ; 5. Source : Dealogic - All ESG Fixed Income, Global & EMEA Financements durables (ESG Bonds and Loans), bookrunner en volume au 1T23



**BNP PARIBAS**

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.23 | 23

## CIB - Global Markets - 1T23

Très forte activité commerciale et revenus toujours élevés

### Activité d'ensemble de la clientèle très soutenue

- Taux, change & matières premières** : très forte demande de la clientèle, en particulier sur les produits de taux et de change
- Marchés d'actions** : bonne activité au global malgré un repli des volumes par rapport à une base très élevée au 1T22
- Marché du crédit** : volumes en hausse et rebond des marchés primaire et secondaire obligataires, notamment en EMEA ; n°1 mondial sur les émissions obligataires en euros<sup>1</sup> ; n°1 mondial sur les émissions d'obligations vertes<sup>1</sup>

### Confirmation des positions de leader

- Leader sur les plateformes électroniques multi-dealers : marché des changes (n°1 sur les NDF<sup>2</sup> et swaps<sup>3</sup>), des taux (n°2 sur les obligations d'état en €<sup>3</sup>), du crédit (n°1 sur les indices iTraxx CDS en €<sup>3</sup>)
- Equity Derivatives House of the Year**, **Euro Bond House of the Year** et **SSAR Bond House of the Year** (IFR Awards 2022)

**PNB : 2 764 M€**  
(-1,8% / 1T22)

- FICC (+9,0%) : hausse par rapport à un 1T22 déjà très élevé ; très bonne performance sur les taux, le change et les activités de crédit, notamment avec le rebond du marché obligataire (primaire et secondaire)
- Equity & Prime Services (-19,5%) : baisse par rapport à une base très élevée au 1T22

### Évolution du PNB



### Volumes de e-transactions



1. Source : Dealogic au 31.03.23 ; bookrunner en volume ; 2. Bloomberg, 360TeI FXALL au 1T23 ; 3. Bloomberg 1T23



**BNP PARIBAS**

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.23 | 24

## CIB - Securities Services - 1T23

## Activité soutenue et très bonne progression des revenus

### Très bonne dynamique commerciale s'appuyant sur un modèle diversifié

- Développement commercial soutenu, en particulier avec de nouveaux mandats en EMEA
- Lancement d'un partenariat en *asset servicing* avec Riyadh Bank
- Poursuite de la très bonne dynamique en *Private Capital* et dans le segment des intermédiaires financiers
- Volumes de transactions stables à un niveau élevé

### Très bonne résistance des encours

- Evolution des encours moyens : -4,9% / 1T22 ; +4,5% / 4T22
- Hausse des encours de fin de période du fait du rebond des marchés

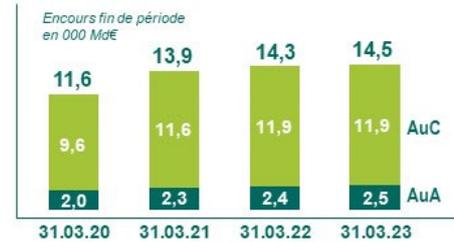
**PNB : 655 M€**  
(+6,7% / 1T22)

- Poursuite de la croissance soutenue des revenus
- Effet favorable de l'environnement de taux et stabilité à un niveau élevé des volumes de transactions

### Volumes de transactions



### Actifs en conservation (AuC) et sous administration (AuA)



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.23 | 25

## Commercial, Personal Banking &amp; Services - 1T23

## Forte hausse du résultat et effet de ciseaux positif

### Bonne dynamique de l'activité

- **Crédits** : +4,4% / 1T22 (+9,6% / 1T21), hausse dans les banques commerciales et les métiers spécialisés
- **Arval** : très bonne progression du parc financé (+8,8%<sup>1</sup> / 31.03.22)
- **Dépôts** : +1,2% / 1T22 (+9,1% / 1T21), hausse dans les banques commerciales
- **Banque Privée** : très forte collecte nette (4,4 Md€)

### Poursuite de la digitalisation et du développement commercial

- ~288 M de connexions mensuelles sur les Apps mobiles<sup>2</sup> (+15,4% / 31.03.22) soit une fréquence moyenne de 22 fois par mois
- **Développement de l'acquisition de clients avec Hello bank**<sup>3</sup> : 146 000 nouveaux clients au 31.03.23 (+39% / 31.03.22) et **rythme élevé d'ouvertures de comptes chez Nickel** (+26% / 31.03.22)
- **Mobilité** : déploiement d'une plateforme technologique proposant aux partenaires et à leurs clients l'offre diversifiée des métiers du Groupe dans des parcours digitalisés et intégrés

**PNB<sup>4</sup> : 6 666 M€**  
(+5,9% / 1T22)

- Bonne performance des banques commerciales (+6,8%) portée par la forte hausse des revenus d'intérêt
- Croissance des métiers spécialisés (+4,5% ; +20,4% hors Personal Finance)

**Frais de gestion<sup>4</sup> : 4 585 M€**  
(+4,7% / 1T22)

- Effet de ciseaux positif (+1,2 pt)
- Effet de ciseaux très largement positif des banques commerciales (+3,5 pts) et d'Arval et Leasing Solutions (+10,9 pts)

### Crédits



### Dépôts



**Résultat avant impôt<sup>5</sup> : 1 468 M€**  
(+7,7% / 1T22)

1. Progression de la flotte fin de période en milliers de véhicules, +6,0% hors acquisition de Terberg Business Lease et BCR ; 2. Périmètre : clients particuliers, professionnels et Banque Privée des banques commerciales et des banques digitales, de Nickel et de Personal Finance ; 3. Hors Autriche et Italie ; 4. Intégrant 100% de la Banque Privée hors effet PEL/CEL ; 5. Intégrant 2/3 de la Banque Privée hors effet PEL/CEL



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.23 | 26

## CPBS - Banque Commerciale en France - 1T23

### Résultats en hausse et effet de ciseaux positif

#### ● Bon niveau d'activité commerciale

- **Crédits** : +4,7% / 1T22, progression sur tous les segments de clientèle - sélectivité maintenue sur le crédit immobilier et amélioration progressive des marges
- **Dépôts** : +1,0% / 1T22, hausse des dépôts des clients particuliers et exposition limitée à l'épargne réglementée ; quasi-stabilité des dépôts des clients entreprises et banque privée (-0,3% / 1T22) - très bonne tenue des marges
- **Épargne hors-bilan** : +3,3% / 31.03.22, dans un contexte de marché défavorable en 2022
- **Banque Privée** : très bonne collecte nette de 1,2 Md€

#### ● Accompagnement du développement des entreprises

- **Financement de la relance** : 1<sup>er</sup> acteur français avec 1 Md€ de Prêts Participatifs Relance signés au 31.03.23 soit 45% de part de marché<sup>1</sup>
- **Offre digitale enrichie en partenariat avec des fintechs** : solutions de gestion des factures électroniques, des frais professionnels, accès aux aides publiques, assurance et gestion du risque cyber

<b>PNB<sup>2</sup> : 1 670 M€</b> <b>(+4,2% / 1T22)</b>	<b>Frais de gestion<sup>2</sup> : 1 276 M€</b> <b>(+3,0% / 1T22)</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revenus d'intérêt : +6,8%, hausse liée à l'impact de l'environnement de taux</li> <li>• Commissions : +1,4%, hausse soutenue par les commissions bancaires notamment sur moyens de paiement et cash management</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Effet de ciseaux positif (+1,2 pt)</li> <li>• Accompagnement de la croissance contenu par l'effet continu des mesures de maîtrise des coûts</li> </ul>

#### ● Crédits



#### ● Commissions<sup>2</sup>



**Résultat avant impôt<sup>3</sup> : 282 M€**  
**(+18,0% / 1T22)**

- Baisse du coût du risque

1. Source : Eurotitinisation au 24.03.23 ; 2. Intégrant 100% de la Banque Privée hors effet PEL/CEL (+3M€ au 1T23, +11 M€ au 1T22) ; 3. Intégrant 2/3 de la Banque Privée hors effet PEL/CEL



**BNP PARIBAS**

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.23 | 27

## CPBS - BNL banca commerciale – 1T23

### Hausse du résultat et amélioration du profil de risque

#### ● Activité commerciale

- **Crédits** : -1,8% / 1T22, +0,2% sur le périmètre hors crédits douteux, croissance soutenue par les crédits moyen et long terme sur l'ensemble des segments
- **Dépôts** : +1,1% / 1T22, hausse soutenue notamment par la progression des dépôts des entreprises
- **Banque Privée** : très bonne collecte nette de 1,2 Md€ soutenue par les synergies avec le métier entreprise

#### ● Accélération du développement sur la clientèle des entreprises

- **Déploiement de l'initiative transverse d'accompagnement des sociétés innovantes en Italie** : 106 nouveaux clients depuis début 2022
- **Forte progression des commissions sur la clientèle des entreprises**, développement des métiers de flux et accompagnement des entreprises dans leur transition énergétique
- **N°1 en Italie pour les services bancaires innovants** aux entreprises<sup>1</sup>

<b>PNB<sup>2</sup> : 675 M€</b> <b>(+3,2% / 1T22)</b>	<b>Frais de gestion<sup>2</sup> : 464 M€</b> <b>(+2,3% / 1T22)</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revenus d'intérêt : +3,0%, impact positif de l'environnement de taux malgré la pression sur les marges</li> <li>• Commissions : +3,5%, hausse soutenue par la progression des commissions bancaires notamment sur la clientèle des entreprises</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Effet de ciseaux positif (+0,9 pt)</li> <li>• Effet de la transformation du modèle opérationnel et d'initiatives ciblées</li> </ul>

#### ● Dépôts



#### ● Profil de risque en constante amélioration



**Résultat avant impôt<sup>3</sup> : 106 M€**  
**(+63,1% / 1T22)**

- Baisse du coût du risque

1. Premio 'Innovazione per i Clienti Corporate' par l'Association Bancaire Italiana (ABI) ; 2. Intégrant 100% de la Banque Privée ; 3. Intégrant 2/3 de la Banque Privée



**BNP PARIBAS**

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.23 | 28

## CPBS - Banque Commerciale en Belgique - 1T23

Forte hausse du résultat et effet de ciseaux largement positif

### ● Bon niveau d'activité commerciale

- **Crédits** : +6,0% / 1T22, progression des crédits aux particuliers et aux entreprises
- **Dépôts** : -0,4% / 1T22, hausse des dépôts des clients particuliers et banque privée au global, bonne tenue des marges
- **Épargne hors-bilan** : -5,8% / 31.03.22, dans un contexte de marché défavorable en 2022, hausse au 1T23 (+1,2% / 31.12.22)
- **Banque Privée** : bonne collecte nette de 1,5 Md€

### ● Nouvelle organisation commerciale pour accompagner la transformation et le développement des positions de leader

- **Dispositif commercial transformé avec des modèles de services adaptés** pour développer la valeur créée et la qualité de service
- **Meilleure Banque en Belgique** selon *Global Finance Magazine*, N°1 sur le segment des particuliers<sup>1</sup>, 1<sup>ère</sup> Banque Privée<sup>2</sup>, N°1 en *Corporate Banking*<sup>3</sup>

**PNB<sup>4</sup> : 1 016 M€**  
(+8,6% / 1T22)

- Revenus d'intérêt : +15,6%, très forte croissance liée à l'amélioration des marges sur les dépôts
- Commissions : -5,9%, baisse des commissions par rapport à une base élevée au 1T22

**Frais de gestion<sup>4</sup> : 945 M€**  
(+4,5% / 1T22)

- Effet de ciseaux largement positif (+4,2 pts)
- Impact de l'inflation contenu par l'effet des mesures de réduction des coûts et d'optimisation du dispositif

### ● Crédits



### ● Epargne hors-bilan



**Résultat avant impôt<sup>5</sup> : 52 M€**  
(+24,0% / 1T22)

- Reprise de provisions au 1T22
- Impact des taxes soumises à IFRIC 21 : -379 M€<sup>4</sup>

1. Source: Financial Market Data Monitor 2022 ; 2. En montant d'actifs sous gestion tels que publiés par les principales banques au 31.12.22 ; 3. Source: CoalitionGreenwich Share Leader 2022 Europe Large Corporate Cash Management ; 4. Intégrant 100% de la Banque Privée ; 5. Intégrant 2/3 de la Banque Privée



**BNP PARIBAS**

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.23 | 29

## CPBS - Europe Méditerranée - 1T23

Bon niveau d'activité commerciale

### ● Activité commerciale

- **Crédits** : +6,6%<sup>1</sup> / 1T22, progression des volumes sur la clientèle des entreprises notamment en Pologne - origination prudente et ciblée, notamment en Turquie et sur la clientèle des particuliers en Pologne
- **Dépôts** : +13,8%<sup>1</sup> / 1T22, en hausse en Pologne et en Turquie sur l'ensemble des segments

### ● Poursuite de la transformation

- **Cession d'activités** en Afrique sub-saharienne : finalisation de la cession des activités en Côte d'Ivoire<sup>2</sup> le 15.02.23, cession des activités au Sénégal réalisée le 28.04.23
- **Mobilité** : lancement en Pologne d'une plateforme digitale de solutions de financements et de services pour les particuliers avec Arval, Personal Finance, Cardif et Leasing Solutions

- **Impact limité au global de l'application de la norme IAS 29** et de la prise en compte de la performance de la couverture en Turquie : +6 M€ sur le résultat avant impôt au 1T23

**PNB<sup>3</sup> : 648 M€**  
(+18,8%<sup>5</sup> / 1T22)

- Forte augmentation des revenus d'intérêt<sup>5</sup> sur les dépôts notamment en Pologne - élément positif non récurrent en Turquie

**Frais de gestion<sup>3</sup> : 435 M€**  
(+9,5%<sup>5</sup> / 1T22)

- Hausse en lien notamment avec une inflation élevée
- Effet de ciseaux largement positif (+9,3 pts<sup>5</sup>)

### ● Crédits<sup>1</sup>



### ● Dépôts<sup>1</sup>



**Résultat avant impôt<sup>4</sup> : 280 M€**  
(+42,4%<sup>5</sup> / 1T22)

- Plus-value liée à la cession des activités en Côte d'Ivoire

1. A périmètre et change constants ; 2. Participation de 59,79% dans BICI CI ; 3. Intégrant 100% de la Banque Privée ; 4. Intégrant 2/3 de la Banque Privée ; 5. A périmètre et change constants hors Turquie à effet de change historique en cohérence avec l'application d'IAS 29



**BNP PARIBAS**

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.23 | 30

## CPBS - Métiers Spécialisés - Personal Finance - 1T23

## Poursuite de la transformation et de l'adaptation des activités

### ● Croissance des encours et concrétisation de partenariats

- **Crédits** : +4,7% / 1T22, progression sur l'ensemble des segments ; pression sur les marges à la production
- **Poursuite de la mise en œuvre des partenariats stratégiques** en crédits auto pour converger vers une amélioration continue du profil de risque à travers le cycle
- **Signature du nouveau partenariat exclusif avec Stellantis** pour les activités de financement en Allemagne, en Autriche et au Royaume-Uni le 04.04.23 (apport de 5 Md€ d'encours au 30.06.23)

### ● Crédits



### ● Recentrage géographique des activités et réorganisation du modèle opérationnel

- **Recentrage géographique** des activités en Europe de l'ouest et au Royaume-Uni
- **Réorganisation des activités en cours en Europe Centrale** et cession des activités en Bulgarie le 09.12.22

### ● Amélioration structurelle du coût du risque avec l'évolution du portefeuille



**PNB : 1 288 M€**  
(-7,2% / 1T22)

- Effet de la diminution des marges malgré l'augmentation des volumes

**Frais de gestion : 810 M€**  
(+4,5% / 1T22)

- En lien avec des projets ciblés et la poursuite des investissements de développement

**Résultat avant impôt : 122 M€**  
(-60,0% / 1T22)

1. Entre le 31.12.2016 et le 31.03.2023 ; 2. Moyenne 2019-1T23 calculée sur la base de données de gestion et des encours moyens hors Floa



**BNP PARIBAS**

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.23 | 31

## CPBS - Métiers spécialisés - Arval &amp; Leasing Solutions - 1T23

## Très forte performance et effet de ciseaux positif

### ● Arval

- **Très bonne progression du parc financé** (+8,8%<sup>1</sup> / 31.03.22) et **niveau toujours très élevé du prix des véhicules d'occasion**
- **Activité commerciale soutenue** : hausse des commandes (+7,3% au 31.03.23 / 31.03.22)
- **Accélération de l'automatisation des process** avec plus de 230 robots en production au 31.03.23 (+86 / 31.03.22)

### ● Leasing Solutions

- **Hausse des encours** (+6,0%<sup>3</sup> / 1T22) et **bonne dynamique de l'activité** notamment sur le segment *Technology & Lifecycle Solutions*
- **Expertise reconnue** : *European Lessor of the year* pour la 7<sup>ème</sup> fois et *Best Energy Transition Financing Program of the year* aux « *Leasing Life Awards* » en 2022

### ● Arval : progression du parc financé<sup>2</sup>



### ● Leasing Solutions : hausse des encours



**PNB : 982 M€**  
(+20,9% / 1T22)

- Très bonne performance d'Arval (niveau toujours très élevé du prix des véhicules d'occasion)
- Bonne progression de Leasing Solutions avec la hausse des encours

**Frais de gestion : 403 M€**  
(+10,0% / 1T22)

- Effet de ciseaux très largement positif (+10,9 pts)

**Résultat avant impôt : 517 M€**  
(+17,4% / 1T22)

1. Progression de la flotte fin de période en milliers de véhicules ; +6,0% hors acquisition de Terberg Business Lease et BCR ; 2. Flotte fin de période ; 3. A périmètre et change constants



**BNP PARIBAS**

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.23 | 32

## CPBS - Métiers spécialisés – Nouveaux Métiers Digitaux et Personal Investors – 1T23

### Des métiers moteurs pour l'acquisition de nouveaux clients

#### **NICKEL** une offre de paiement accessible à tous

- Poursuite du déploiement en Europe et maintien d'un rythme élevé d'ouvertures de comptes (~57 000 / mois au 1T23, ~49 000 / mois au 1T22)<sup>1</sup>
- ~3,2 M de comptes ouverts<sup>2</sup> au 31.03.23 (+25,9% / 31.03.22) dans plus de 9 000 points de vente<sup>2</sup> (+24,4% / 31.03.22)

#### **FLOA**, leader français du paiement fractionné

- 3,8 M de clients au 31.03.23 (+10,8% / 31.03.22)
- Maintien d'un bon niveau de production avec un resserrement des critères d'octroi

#### **BNP PARIBAS PERSONAL INVESTORS**, spécialiste des services bancaires et d'investissements digitaux

- Niveau toujours élevé du nombre d'ordres, forte progression du nombre de clients (>80,000 nouveaux clients) et des dépôts (+6,2% / 31.03.22)

**PNB<sup>3</sup> : 243 M€**  
(+18,5% / 1T22)

- Forte hausse dans les Nouveaux Métiers Digitaux avec le développement de l'activité
- Rappel : intégration de Floa à partir du 01.02.22
- Impact positif de l'environnement de taux sur les dépôts pour Personal Investors

**Frais de gestion<sup>3</sup> : 164 M€**  
(+24,1% 1T22)

- En lien avec la stratégie de développement des Nouveaux Métiers digitaux

#### Nickel : déploiement en Europe

~3,2 M de comptes ouverts<sup>2</sup>  
au 31.03.23 (~+661k / 31.03.22)



#### Personal Investors : dépôts



**Résultat avant impôt<sup>4</sup> : 54 M€**  
(-7,0% / 1T22)

1. En moyenne sur le trimestre dans l'ensemble des pays ; 2. Depuis la création, au total dans l'ensemble des pays ; 3. Intégrant 100% de la Banque Privée en Allemagne ; 4. Intégrant 2/3 de la Banque Privée en Allemagne



**BNP PARIBAS**

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.23 | 33

## Investment & Protection Services – 1T23

### Bon niveau d'activité commerciale

#### Dynamique commerciale soutenue notamment par la collecte nette

- Très bonne collecte nette (+19,4 Md€ au 1T23), notamment en Wealth Management et en Asset Management
- Bonne dynamique du métier Assurance en Protection en France et à l'international
- Environnement moins porteur pour l'activité Immobilier, par rapport à un 1T22 très dynamique notamment en Advisory

#### Expertise reconnue & développement de la gamme de solutions d'investissement avec une approche durable

- BNP Paribas Asset management classé N°2 pour la qualité des **process d'investissement responsable** par ShareAction<sup>2</sup>
- Activité **Epargne Retraite Entreprise** : nouveau fonds à thématique sociale (Multipar Croissance inclusive)

#### Actifs sous gestion<sup>1</sup>



**PNB : 1 409 M€**  
(+0,6% / 1T22)

- Forte hausse des revenus de l'Assurance
- Très bonne progression des revenus de Wealth Management compensée par une moindre performance des métiers de gestion d'actifs<sup>3</sup> et Immobilier dans un environnement moins porteur

**Frais de gestion : 897 M€**  
(+5,4% / 1T22)

- Soutien du développement de l'activité et initiatives ciblées

**Résultat avant impôt : 578 M€**  
(-7,0% / 1T22)

- Effet de base négatif (plus-value liée à une création de JV au 1T22)
- Hausse de la contribution des sociétés mises en équivalence

1. Y compris actifs distribués, hors Bank of the West ; 2. Source : 2023 ShareAction Responsible Investment Benchmark Report ; 3. Asset Management et Principal Investments



**BNP PARIBAS**

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.23 | 34

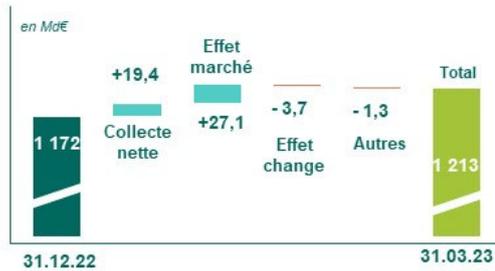
## IPS - Collecte et actifs sous gestion - 1T23

Forte collecte nette notamment en actifs monétaires

### Actifs sous gestion : 1 213 Md€ au 31.03.23

- Effet de performance des marchés : +27,1 Md€
- Collecte nette : +19,4 Md€, très bonne collecte tirée notamment par la collecte en fonds monétaires du métier Asset Management et la très bonne collecte de Wealth Management
- Effet de change : -3,7 Md€
- Autres : -1,3 Md€
- - 1% / 31.03.22

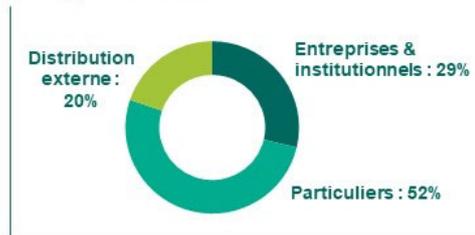
### Évolution des actifs sous gestion<sup>1</sup>



### Actifs sous gestion<sup>2</sup> au 31.03.23, par ligne de métier



### Actifs sous gestion<sup>1</sup> au 31.03.23, par origine de clientèle



1. Y compris actifs distribués ; 2. Actifs sous gestion de Real Estate : 29 Md€ - Actifs sous gestion de Principal Investments intégrés chez Asset Management suite à la constitution de la franchise Actifs Privés



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.23 | 35

## IPS - Assurance – 1T23

Bon démarrage 2023 sous la nouvelle norme IFRS 17

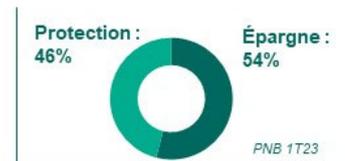
### Activité commerciale

- **Activité Épargne** : collecte brute de 6,2 Md€ au 1T23 soutenue par une activité dynamique en France en particulier en unités de compte
- **Activité Protection** : bonne dynamique en assurance affinitaire et en assurance dommages en France ; à l'international, croissance de l'activité en particulier en Amérique Latine

### Entrée en vigueur le 01.01.23<sup>1</sup> de la norme IFRS 17 et mise en œuvre conjointe de la norme IFRS 9<sup>2</sup>

- **Frais de gestion dits «rattachables»** présentés comptablement en déduction du PNB et non plus en frais de gestion : baisse induite des frais de gestion de l'assurance (221M€) avec une baisse équivalente du PNB
- **Impact de la volatilité** générée par la comptabilisation à la juste valeur des actifs sur le résultat financier (IFRS 9) présenté en « Autres activités »<sup>2</sup>
- Présentation du résultat de l'assurance reflétant la **performance opérationnelle et intrinsèque** (technique et financière)

### Un modèle équilibré



### PNB Assurance



PNB : 524 M€  
(+6,9% / 1T22)

- Hausse portée par la progression des revenus de l'activité Protection

Frais de gestion : 202 M€  
(+2,7% / 1T22)

- Effet de ciseaux largement positif
- Accompagnement de la dynamique commerciale et initiatives ciblées

Résultat avant impôt : 381 M€  
(+19,2% / 1T22)

- Hausse de la contribution des sociétés mises en équivalence notamment en Amérique Latine et en Europe

1. Document détaillant la recomposition 2022 disponible sur le site <https://invest.bnpparibas/>; 2. Voir diapositives 60 et 62 pour impact plus détaillé.



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.23 | 36

## IPS - Gestion Institutionnelle et Privée<sup>1</sup> – 1T23

### Collecte nette solide

#### ● Wealth Management

- Forte collecte nette (5,6 Md€ au 1T23) notamment dans les banques commerciales en France, en Italie et en Belgique et à l'international sur la grande clientèle
- Forte croissance dans l'ensemble des zones géographiques soutenue par l'impact positif de l'amélioration des marges sur dépôt

#### ● Asset Management

- Très bonne collecte nette (13,6 Md€ au 1T23) portée notamment par une forte collecte sur les fonds monétaires
- Progression des actifs sous gestion au 1T23 sur les fonds monétaires et sur les supports de moyen et long terme

#### ● Real Estate

- Bonne performance des activités *Investment Management* et *Property Management* et moindre performance de *Advisory*

#### ● Banque Privée : des positions de leader reconnues

16 prix Euromoney 2023, dont :

- Meilleure Banque Privée en Europe<sup>2</sup>
- Meilleure Banque Privée Digitale en Europe<sup>2</sup>

#### ● Asset Management : 526 Md€ d'actifs gérés au 31.03.23<sup>3</sup>



<b>PNB : 885 M€</b> <b>(-2,7% / 1T22)</b>	<b>Frais de gestion : 695 M€</b> <b>(+6,2% / 1T22)</b>	<b>Résultat avant impôt : 198 M€</b> <b>(-34,7% / 1T22)</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Wealth Management : très forte hausse (+10,6%) soutenue par la forte croissance des revenus d'intérêt</li> <li>• Asset Management<sup>3</sup> et Real Estate : comparaison à une base élevée et impact défavorable d'environnements peu porteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Effet de ciseaux largement positif du métier Wealth Management (+4,2 pts)</li> <li>• Hausse des frais de gestion du métier Asset Management<sup>3</sup> avec un effet de base défavorable au 1T22</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Effet de base négatif (plus-value liée à une création de JV au 1T22)</li> </ul>

1. Asset Management, Wealth Management, Real Estate et Principal Investments ; 2. Euromoney Global Private Banking Awards 2023 ; 3. Y compris Principal Investments.



**BNP PARIBAS**

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.23 | 37



**BNP PARIBAS**

RÉSULTATS DU GROUPE  
 RÉSULTATS DES PÔLES  
**CONCLUSION**  
 RÉSULTATS DÉTAILLÉS DU 1T23  
 ANNEXES

## — Conclusion



Performance intrinsèque solide  
reflétée par le RNPG distribuable  
RNPG distribuable : 2 845 M€

Confirmation d'une trajectoire de forte croissance  
du BPA distribuable 2023  
supérieure à l'objectif du plan (TCAM 22-25 >+12%)

Leadership affirmé en faveur de la transition énergétique

Mobilisation et engagement forts des équipes au service des  
clients



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.23 | 39



BNP PARIBAS

RÉSULTATS DU GROUPE

RÉSULTATS DES PÔLES

CONCLUSION

# RÉSULTATS DÉTAILLÉS DU 1T23

ANNEXES

## 1T23 - Groupe BNP Paribas

Une croissance organique soutenue par la performance des pôles

### ● Une croissance organique au 1T23 qui compense les effets de la cession de Bank of the West

M€	
RNPG 1T23 publié	4 435
Coûts exceptionnels	-269
Ajustement des couvertures lié aux changements de modalités sur le TLTRO (extraordinaire)	-403
Plus value de cession de Bank of the West (extraordinaire)	2 947
<b>RNPG 1T23 publié (hors éléments extraordinaires et exceptionnels<sup>1</sup> et hors BoW)</b>	<b>2 159</b>
<b>RNPG 1T22 publié (hors éléments exceptionnels<sup>1</sup> y compris BoW)</b>	<b>2 148</b>

### ● Une croissance organique soutenue par la bonne performance des pôles

Sur la base des séries trimestrielles 2022 recomposées et des résultats du 1T23 publié

(1T23/1T22)	Périmètre & change historiques	Périmètre & change constants
<b>Produit net bancaire</b>	<b>+4,4%</b>	<b>+4,5%</b>
Frais de gestion	+4,1%	+4,2%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>+5,2%</b>	<b>+5,1%</b>
Coût du risque	+8,6%	+7,5%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>+4,6%</b>	<b>+4,7%</b>
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>+3,9%</b>	<b>+3,7%</b>

1. Cf. diapositive 8 – NB : sans aucun autre ajustement



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.23 | 41

## 1T23 - Groupe BNP Paribas

Les effets de la reconstitution au 1T22

### ● Reconstitution du 1T22<sup>1</sup> : des effets de base négatifs en RNPG compensés dès 2023

- **Alignement des données de gestion selon la norme IFRS 5 en lien avec la cession de Bank of the West**

→ Effet de -378 M€ sur 1T22 RNAI : un effet compensé par la croissance organique au 1T23

- **Mise en œuvre d'IFRS 17 et d'IFRS 9 pour les activités d'assurance**

→ Effet de -180 M€ sur le RNPG 1T22 : un effet de base négatif et spécifique au 1T22 majoritairement à la volatilité des marchés au 1T22

- **Application rétroactive de la norme IAS 29 au 1<sup>er</sup> janvier 2022**

→ Effet de -88 M€ sur le RNPG au 1T22 : sans effet sur le 1S22

	1T22 (publié)	Effet IFRS 5	1T22 (selon IFRS 5)	Effet IFRS 17	Effet IAS 29	1T22 (recomposé)
<i>En millions d'euros</i>						
<b>Groupe</b>						
<b>PNB</b>	13 218	-642	12 576	-655	-53	11 868
Frais de gestion	-9 653	457	-9 196	447	-5	-8 754
<b>RBE</b>	3 565	-185	3 380	-208	-58	3 114
Coût du risque	-456	-193	-649	-1	-1	-651
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>3 109</b>	<b>-378</b>	<b>2 731</b>	<b>-209</b>	<b>-59</b>	<b>2 463</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises	165		165	-1	-6	158
Autres résultats hors exploitation	3		3		1	4
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>3 277</b>	<b>-378</b>	<b>2 899</b>	<b>-210</b>	<b>-64</b>	<b>2 625</b>
Impôt sur les bénéfices	-1 047	149	-898	30	-51	-919
Intérêts minoritaires	-122		-122		27	-95
Résultat net des activités destinées à être cédées		229				229
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>2 108</b>		<b>2 108</b>	<b>-180</b>	<b>-88</b>	<b>1 840</b>

1. Document détaillant la reconstitution 2022 disponible sur le site <https://invest.bnpparibas/>



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.23 | 42

## 1T23 - Groupe BNP Paribas

Sur la base des séries trimestrielles 2022 recomposées et des résultats du 1T23 publié

En millions d'euros	Distribuable		1T23 distribuable / 1T22				(hors éléments exceptionnels et extraordinaires <sup>1</sup> )		
	1T23	1T22		1T23	1T22	1T23 / 1T22	1T23	1T22	1T23 / 1T22
<b>Groupe</b>									
<b>PNB</b>	<b>12 492</b>	<b>11 868</b>	<b>+5,3%</b>	<b>12 032</b>	<b>11 868</b>	<b>+1,4%</b>	<b>12 435</b>	<b>11 868</b>	<b>+4,8%</b>
Frais de gestion	-8 294	-8 754	-5,3%	-9 191	-8 754	+5,0%	-8 830	-8 682	+1,7%
<b>RBE</b>	<b>4 198</b>	<b>3 114</b>	<b>+34,8%</b>	<b>2 841</b>	<b>3 114</b>	<b>-8,8%</b>	<b>3 605</b>	<b>3 186</b>	<b>+13,2%</b>
Coût du risque	-642	-651	-1,4%	-642	-651	-1,4%	-642	-651	-1,4%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>3 556</b>	<b>2 463</b>	<b>+44,4%</b>	<b>2 199</b>	<b>2 463</b>	<b>-10,7%</b>	<b>2 963</b>	<b>2 535</b>	<b>+16,9%</b>
Éléments hors exploitation	178	162	+9,9%	178	162	+9,9%	178	147	+20,8%
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>3 734</b>	<b>2 625</b>	<b>+42,2%</b>	<b>2 377</b>	<b>2 625</b>	<b>-9,4%</b>	<b>3 141</b>	<b>2 682</b>	<b>+17,1%</b>
Impôt sur les bénéfices	-791	-919	-13,9%	-791	-919	-13,9%	-883	-936	-5,6%
Intérêts minoritaires	-98	-95	+3,2%	-98	-95	+3,2%	-98	-95	+3,2%
Résultat net des activités destinées à être cédées	0	229	n.s.	2 947	229	n.s.	0	229	n.s.
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>2 845</b>	<b>1 840</b>	<b>n.s.</b>	<b>4 435</b>	<b>1 840</b>	<b>n.s.</b>	<b>2 159</b>	<b>1 880</b>	<b>+14,9%</b>
<b>Coefficient d'exploitation</b>	<b>66,4%</b>	<b>73,8%</b>		<b>76,4%</b>	<b>73,8%</b>		<b>71,0%</b>	<b>73,2%</b>	

- Impôt sur les bénéfices : taux moyen de 36,0%, impact de la comptabilisation au premier trimestre des taxes et contributions au titre de l'année en application de IFRIC 21 « Taxes » dont une part importante n'est pas déductible

1. Cf. diapositive 8 – NB : sans aucun autre ajustement



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.23 | 43

## Calcul du Résultat Net Part du Groupe distribuable – 1T23

Rappel : plus-value de cession de Bank of the West (2 947 M€), élément extraordinaire exclu du RNPG distribuable

## Ajustement à la hausse du résultat distribuable de +954 M€ au 1T23

- Effet de l'anticipation de la fin de la constitution du FRU (+797 M€)
- Ajustements complémentaires (+157 M€) compte tenu de la baisse de la contribution au 1T23 par rapport aux anticipations de février 2023

## Produit net bancaire

- Contribution complémentaire<sup>1</sup>

+57 M€

## Frais de gestion

- Effet de l'anticipation de la fin de la contribution du FRU
- Contribution complémentaire<sup>1</sup>

+797 M€  
+100 M€

## Total de l'ajustement sur le RNPG 1T23 (hors exclusion des éléments extraordinaires)

+954 M€

## Compensation de l'impact négatif extraordinaire de l'ajustement des couvertures lié aux changements de modalités sur le TLTRO décidés par la BCE au 4T22 : +403 M€ au 1T23

## Produit net bancaire

- Impact de l'ajustement des couvertures<sup>2</sup>

+403 M€

## Total de l'ajustement sur le RNPG 1T23

+ 403 M€

Total des ajustements sur le RNPG 1T23 (hors plus value de cession de BoW)

+1 357 M€

1. Liée notamment à la finalisation de la vente de Bank of the West; 2. Rappel : anticipation d'un ajustement du même ordre au 2T23 comme annoncé en février 2023



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.23 | 44

## Corporate and Institutional Banking - 1T23

€m	1T23	1T22	1T23 / 1T22
<b>Corporate and Institutional Banking</b>			
<b>PNB</b>	<b>4 873</b>	<b>4 685</b>	<b>+4,0%</b>
Frais de gestion	-3 440	-3 338	+3,1%
<b>RBE</b>	<b>1 433</b>	<b>1 347</b>	<b>+6,3%</b>
Coût du risque	-1	-2	-47,8%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 432</b>	<b>1 346</b>	<b>+6,4%</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	3	4	-27,4%
Autres éléments hors exploitation	-6	1	n.s.
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>1 428</b>	<b>1 351</b>	<b>+5,7%</b>
<b>Coefficient d'exploitation</b>	<b>70,6%</b>	<b>71,2%</b>	<b>-0,6 pt</b>

Fonds propres alloués disponibles dans les séries trimestrielles



**BNP PARIBAS**

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.23 | 45

## Corporate and Institutional Banking Global Banking & Global Markets - 1T23

€m	1T23	1T22	1T23 / 1T22
<b>Global Banking</b>			
<b>PNB</b>	<b>1 455</b>	<b>1 258</b>	<b>+15,6%</b>
Frais de gestion	-849	-805	+5,5%
<b>RBE</b>	<b>605</b>	<b>453</b>	<b>+33,6%</b>
Coût du risque	1	20	-92,6%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>607</b>	<b>473</b>	<b>+28,3%</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	1	1	+0,6%
Autres éléments hors exploitation	0	0	n.s.
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>608</b>	<b>474</b>	<b>+28,3%</b>
<b>Coefficient d'exploitation</b>	<b>58,4%</b>	<b>64,0%</b>	<b>-5,6 pt</b>
<b>Global Markets</b>			
<b>PNB</b>	<b>2 764</b>	<b>2 814</b>	<b>-1,8%</b>
<i>incl. FCC</i>	<i>1 906</i>	<i>1 749</i>	<i>+9,0%</i>
<i>incl. Equity &amp; Prime Services</i>	<i>857</i>	<i>1 065</i>	<i>-19,5%</i>
Frais de gestion	-2 016	-1 994	+1,1%
<b>RBE</b>	<b>748</b>	<b>819</b>	<b>-8,7%</b>
Coût du risque	-4	-21	-83,5%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>744</b>	<b>798</b>	<b>-6,7%</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	2	2	+9,3%
Autres éléments hors exploitation	-7	1	n.s.
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>740</b>	<b>801</b>	<b>-7,6%</b>
<b>Coefficient d'exploitation</b>	<b>72,9%</b>	<b>70,9%</b>	<b>+2,0 pt</b>

Fonds propres alloués disponibles dans les séries trimestrielles



**BNP PARIBAS**

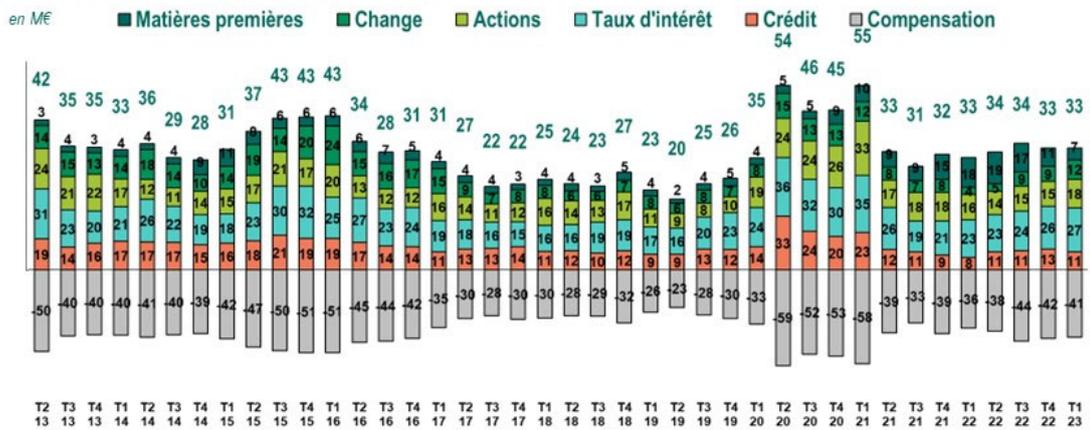
La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.23 | 46

## Corporate and Institutional Banking

### Risques de marché - 1T23

● VaR – Value at Risk - (1 jour, 99%) moyenne



● VaR moyenne stable à un niveau faible ce trimestre en dépit d'une volatilité plus élevée en fin de période<sup>1</sup>

- Niveau bas, stable / 4T22
- 1 événement de *back-testing* théorique constaté ce trimestre<sup>2</sup>, du fait d'un pic de volatilité sur les taux en mars
- 3 événements enregistrés sur les 12 derniers mois et seulement 21 depuis le 01.04.2013, soit un peu plus de 2 par an sur longue période incluant des crises, en ligne avec le modèle interne de calcul de la VaR (1 jour, 99%)

1. VaR calculée pour le suivi des limites de marché ; 2. Perte théorique ne prenant pas en compte le résultat intraday et les commissions perçues



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.23 | 47

## Corporate and Institutional Banking

### Securities Services - 1T23

€m	1T 23	1T 22	1T23 / 1T22
Securities Services			
PNB	655	613	+6,7%
Frais de gestion	-575	-538	+6,9%
RBE	79	75	+5,8%
Coût du risque	1	0	n.s.
Résultat d'exploitation	81	75	+7,4%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	0	1	-97,1%
Autres éléments hors exploitation	0	0	n.s.
Résultat avant impôt	81	77	+5,6%
Coefficient d'exploitation	87,9%	87,8%	+0,1 pt

Fonds propres alloués disponibles dans les séries trimestrielles

	31.03.23	31.03.22	Variation / 31.03.22	31.12.22	Variation / 31.12.22
<u>Securities Services</u>					
Actifs en conservation (en Md€)	11 941	11 907	+0,3%	11 133	+7,3%
Actifs sous administration (en Md€)	2 520	2 426	+3,9%	2 303	+9,4%
	1T23	1T22	1T23 / 1T22	4T22	1T23 / 4T22
Nombre de transactions (en millions)	38,6	38,6	-0,0%	36,9	+4,6%



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.23 | 48

## Commercial, Personal Banking &amp; Services - 1T23

€m	1T23	1T22	1T23 / 1T22
<b>Commercial, Personal Banking &amp; Services - hors effets PEL/CEL (incluant 100% de la Banque Privée)<sup>1</sup></b>			
<b>PNB</b>	<b>6 666</b>	<b>6 296</b>	<b>+5,9%</b>
Frais de gestion	-4 585	-4 380	+4,7%
<b>RBE</b>	<b>2 081</b>	<b>1 916</b>	<b>+8,6%</b>
Coût du risque	-650	-596	+9,0%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 431</b>	<b>1 320</b>	<b>+8,4%</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	95	86	+10,0%
Autres éléments hors exploitation	8	11	-28,2%
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>1 534</b>	<b>1 417</b>	<b>+8,2%</b>
Résultat attribuable à la Gestion institutionnelle et privée	-66	-54	+21,2%
<b>Résultat avant impôt de Commercial, Personal Banking &amp; Services</b>	<b>1 468</b>	<b>1 362</b>	<b>+7,7%</b>
<b>Coefficient d'exploitation</b>	<b>68,8%</b>	<b>69,6%</b>	<b>-0,8 pt</b>

1. Incluant 100% de la Banque Privée pour les lignes PNB à Résultat avant impôt - Fonds propres alloués disponibles dans les séries trimestrielles



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.23 | 49

## CPBS - Banque Commerciale en France - 1T23

€m	1T23	1T22	1T23 / 1T22
<b>Banque Commerciale en France - hors effets PEL/CEL (incluant 100% de la Banque Privée)</b>			
<b>PNB</b>	<b>1 670</b>	<b>1 602</b>	<b>+4,2%</b>
<i>incl. Revenus d'intérêt</i>	893	836	+6,8%
<i>incl. Commissions</i>	777	766	+1,4%
Frais de gestion	-1 276	-1 239	+3,0%
<b>RBE</b>	<b>394</b>	<b>363</b>	<b>+8,4%</b>
Coût du risque	-75	-93	-18,8%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>318</b>	<b>270</b>	<b>+17,8%</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	0	0	-58,3%
Autres éléments hors exploitation	0	0	n.s.
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>318</b>	<b>270</b>	<b>+17,8%</b>
Résultat attribuable à la Gestion institutionnelle et privée	-37	-31	+16,5%
<b>Résultat avant impôt de la Banque Commerciale en France</b>	<b>282</b>	<b>239</b>	<b>+18,0%</b>
<b>Coefficient d'exploitation</b>	<b>76,4%</b>	<b>77,3%</b>	<b>-0,9 pt</b>

1. Incluant 100% de la Banque Privée pour les lignes PNB à Résultat avant impôt - Fonds propres alloués disponibles dans les séries trimestrielles

Encours moyens en milliards d'euros	1T23	Variation / 1T22	Variation / 4T22
<b>CRE DITS</b>	<b>212,4</b>	<b>+4,7%</b>	<b>-0,5%</b>
Particuliers	111,7	+3,2%	-0,2%
Dont Immobilier	100,0	+2,8%	-0,2%
Dont Consommation	11,8	+6,3%	-0,3%
Entreprises	100,7	+6,5%	-0,8%
<b>DEPOTS</b>	<b>242,3</b>	<b>+1,0%</b>	<b>-1,7%</b>
Dépôts à vue	144,6	-12,8%	-8,4%
Comptes d'épargne	68,1	+1,1%	-0,2%
Dépôts à taux de marché	29,6	n.s.	+44,7%

En milliards d'euros	31.03.23	Variation / 31.03.22	Variation / 31.12.22
<b>EPARGNE HORS-BILAN</b>			
Assurance-vie	103,5	+0,6%	+1,9%
OPCVM	42,7	+10,8%	+10,5%



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.23 | 50

## CPBS - BNL banca commerciale - 1T23

€m	1T23	1T22	1T23 / 1T22
<b>BNL bc (incluant 100% de la Banque Privée) <sup>1</sup></b>			
<b>PNB</b>	<b>675</b>	<b>654</b>	<b>+3,2%</b>
<i>incl. Revenus d'intérêt</i>	392	380	+3,0%
<i>incl. Commissions</i>	284	274	+3,5%
Frais de gestion	-464	-454	-2,3%
<b>RBE</b>	<b>211</b>	<b>201</b>	<b>+5,3%</b>
Coût du risque	-98	-128	-23,4%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>113</b>	<b>73</b>	<b>+55,6%</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	0	0	+56,8%
Autres éléments hors exploitation	0	0	-65,7%
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>113</b>	<b>73</b>	<b>+55,5%</b>
Résultat attribuable à la Gestion institutionnelle et privée	-7	-8	-8,1%
<b>Résultat avant impôt de BNL bc</b>	<b>106</b>	<b>65</b>	<b>+63,1%</b>
<b>Coefficient d'exploitation</b>	<b>68,7%</b>	<b>69,3%</b>	<b>-0,6 pt</b>

1. Incluant 100% de la Banque Privée pour les lignes PNB à Résultat avant impôt - Fonds propres alloués disponibles dans les séries trimestrielles

Encours moyens en milliards d'euros	1T23	Variation / 1T22	Variation / 4T22
<b>CREDITS</b>	<b>77,2</b>	<b>-1,8%</b>	<b>-2,0%</b>
Particuliers	38,3	+1,2%	-1,0%
Dont Immobilier	27,5	+3,1%	+0,2%
Dont Consommation	5,0	+2,3%	-0,1%
Entreprises	38,9	-4,5%	-2,9%
<b>DEPOTS</b>	<b>63,2</b>	<b>+1,1%</b>	<b>-1,5%</b>
Dépôts Particuliers	37,3	-1,4%	-0,2%
Dont Dépôts à vue	36,0	-4,1%	-3,0%
Dépôts Entreprises	25,9	+4,9%	-3,3%
	<b>31.03.23</b>	<b>Variation / 31.03.22</b>	<b>Variation / 31.12.22</b>
<b>EPARGNE HORS-BILAN</b>			
Assurance-vie	24,2	-6,6%	-4,0%
OPCVM	15,2	-9,1%	+2,8%



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.23 | 51

## CPBS - Banque Commerciale en Belgique - 1T23

€m	1T23	1T22	1T23 / 1T22
<b>Banque Commerciale en Belgique (incluant 100% de la Banque Privée) <sup>1</sup></b>			
<b>PNB</b>	<b>1 016</b>	<b>935</b>	<b>+8,6%</b>
<i>incl. Revenus d'intérêt</i>	731	632	+15,6%
<i>incl. Commissions</i>	285	303	-5,9%
Frais de gestion	-945	-905	+4,5%
<b>RBE</b>	<b>70</b>	<b>30</b>	<b>n.s.</b>
Coût du risque	-8	17	n.s.
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>62</b>	<b>47</b>	<b>+31,7%</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	0	0	n.s.
Autres éléments hors exploitation	1	4	-74,1%
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>64</b>	<b>52</b>	<b>+23,5%</b>
Résultat attribuable à la Gestion institutionnelle et privée	-12	-10	+21,7%
<b>Résultat avant impôt de la Banque Commerciale en Belgique</b>	<b>52</b>	<b>42</b>	<b>+24,0%</b>
<b>Coefficient d'exploitation</b>	<b>93,1%</b>	<b>96,8%</b>	<b>-3,7 pt</b>

1. Incluant 100% de la Banque Privée pour les lignes PNB à Résultat avant impôt - Fonds propres alloués disponibles dans les séries trimestrielles

Encours moyens en milliards d'euros	1T23	Variation / 1T22	Variation / 4T22
<b>CREDITS</b>	<b>138,4</b>	<b>+6,0%</b>	<b>+0,0%</b>
Particuliers	77,9	+4,3%	+0,0%
Dont Immobilier	66,4	+3,7%	+0,5%
Dont Consommation	0,1	n.s.	-18,2%
Dont Entrepreneurs	11,4	+8,8%	-2,3%
Entreprises et collectivités publ.	60,5	+8,3%	+0,0%
<b>DEPOTS</b>	<b>160,2</b>	<b>-0,4%</b>	<b>-0,6%</b>
Dépôts à vue	66,6	-15,4%	-7,6%
Comptes d'épargne	82,0	+2,8%	-0,8%
Dépôts à terme	11,6	n.s.	+78,0%
	<b>31.03.23</b>	<b>Variation / 31.03.22</b>	<b>Variation / 31.12.22</b>
<b>EPARGNE HORS-BILAN</b>			
Assurance-vie	24,1	-4,9%	-0,8%
OPCVM	38,5	-8,3%	+2,6%



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.23 | 52

## CPBS - Banque Commerciale au Luxembourg - 1T23

€m	1T23	1T22	1T23 / 1T22	Encours moyens en milliards d'euros	1T23	Variation / 1T22	Variation / 4T22	
<b>Banque Commerciale au Luxembourg (incluant 100% de la Banque Privée)<sup>1</sup></b>				<b>CREDITS</b>				
<b>PNB</b>	<b>145</b>	<b>115</b>	<b>+26,6%</b>		<b>13,2</b>	<b>+3,8%</b>	<b>+1,0%</b>	
<i>incl. Revenus d'intérêt</i>	120	88	+36,3%		8,2	+2,9%	+0,3%	
<i>incl. Commissions</i>	25	27	-5,3%		5,0	+5,5%	+2,1%	
Frais de gestion	-88	-90	+9,4%		<b>28,8</b>	<b>+0,5%</b>	<b>-4,2%</b>	
<b>RBE</b>	<b>58</b>	<b>35</b>	<b>+66,5%</b>		Dépôts à vue	15,4	-12,3%	-10,3%
Coût du risque	-1	5	n.s.		Comptes d'épargne	7,5	-14,9%	-9,1%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>56</b>	<b>40</b>	<b>+40,3%</b>		Dépôts à terme	5,9	+261,8%	+28,2%
Quote part du résultat net des sociétés mises en équivalence	0	0	n.s.					
Autres éléments hors exploitation	0	2	-81,8%					
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>57</b>	<b>42</b>	<b>+35,6%</b>					
Résultat attribuable à la Gestion institutionnelle et privée	-2	-2	+0,1%					
<b>Résultat avant impôt de la Banque Commerciale au Luxembourg</b>	<b>55</b>	<b>40</b>	<b>+37,2%</b>					
<b>Coefficient d'exploitation</b>	<b>60,3%</b>	<b>69,8%</b>	<b>-9,5 pt</b>					

En milliards d'euros	31.03.23	Variation / 31.03.22	Variation / 31.12.22
<b>EPARGNE HORS-BILAN</b>			
Assurance-vie	1,0	-6,5%	-1,1%
OPCVM	1,9	-9,9%	+1,9%

1. Incluant 100% de la Banque Privée pour les lignes PNB à Résultat avant impôt - Fonds propres alloués disponibles dans les séries trimestrielles

### ● PNB : +26,6% / 1T22

- Revenus d'intérêt : +36,3%, très forte hausse en lien avec la progression des volumes et la bonne tenue des marges sur dépôts notamment sur la clientèle entreprise
- Commissions : -5,3%, bon niveau de commissions, en retrait par rapport à une base élevée au 1T22

### ● Frais de gestion : +9,4% / 1T22, effet de ciseaux très largement positif (+17,2 pts)

### ● Résultat net avant impôt : +37,2% / 1T22



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.23 | 53

## CPBS - Europe Méditerranée - 1T23

€m	1T23	1T22	1T23 / 1T22
<b>Europe-Méditerranée (incluant 100% de la Banque Privée)<sup>1</sup></b>			
<b>PNB</b>	<b>648</b>	<b>585</b>	<b>+10,7%</b>
<i>incl. Revenus d'intérêt</i>	540	465	+16,0%
<i>incl. Commissions</i>	108	120	-9,7%
Frais de gestion	-435	-428	+1,6%
<b>RBE</b>	<b>212</b>	<b>156</b>	<b>+35,8%</b>
Coût du risque	-49	-41	+19,5%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>164</b>	<b>116</b>	<b>+41,6%</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	87	70	+24,7%
Autres éléments hors exploitation	37	-9	n.s.
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>288</b>	<b>177</b>	<b>+63,0%</b>
Résultat attribuable à la Gestion institutionnelle et privée	-8	-3	n.s.
<b>Résultat avant impôt de Europe-Méditerranée</b>	<b>280</b>	<b>174</b>	<b>+61,6%</b>
<b>Coefficient d'exploitation</b>	<b>67,2%</b>	<b>73,3%</b>	<b>-6,1 pt</b>

1. Incluant 100% de la Banque Privée pour les lignes PNB à Résultat avant impôt - Fonds propres alloués disponibles dans les séries trimestrielles

### ● Effet change lié à l'appréciation de l'euro par rapport à la livre turque et au zloty

- TRY/EUR<sup>1</sup> : -22,0% / 1T22, -3,9% / 4T22
- PLN/EUR<sup>2</sup> : -1,8% / 1T22, +0,3% / 4T22

### ● A périmètre et change constants / 1T22

- PNB<sup>3</sup> : +18,8%
- Frais de gestion<sup>3</sup> : +9,5%, effet de ciseaux très largement positif (+9,3 pts)
- Résultat avant impôt<sup>4</sup> : +42,4%

1. Cours fin de période avec l'application en Turquie d'IAS 29 ; 2. Cours moyens ; 3. Incluant 100% de la Banque Privée en Turquie et en Pologne ; 4. Incluant 2/3 de la Banque Privée en Turquie et en Pologne



BNP PARIBAS

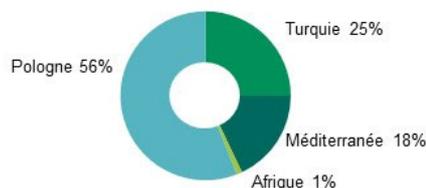
La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.23 | 54

## CPBS - Europe Méditerranée

## Volumen et risques

Encours moyens en milliards d'euros	1T23	Variation / 1T22		Variation / 4T22	
		historique	à périmètre et change constants	historique	à périmètre et change constants
CREDITS	33,9	-0,3%	+6,6%	-3,1%	-1,7%
DEPOTS	41,8	+5,4%	+13,8%	-2,4%	-0,1%

Répartition géographique des encours de crédit 1T23<sup>1</sup>

## Coût du risque / encours

Coût du risque annualisé / encours début de période	1T22	2T22	3T22	4T22	1T23
Turquie	0,69%	0,16%	1,05%	1,12%	-0,30%
Pologne	0,16%	0,63%	0,31%	0,01%	0,75%
Autres	0,86%	0,64%	0,69%	-0,85%	0,91%
<b>Europe Méditerranée</b>	<b>0,45%</b>	<b>0,51%</b>	<b>0,58%</b>	<b>0,11%</b>	<b>0,53%</b>

## TEB : une banque solide et bien capitalisée

- Ratio de solvabilité<sup>2</sup> de 16,79% au 31.03.23
- Très largement auto-financée
- 1,0% des encours de crédit du Groupe au 31.03.23

1. Sur la base du périmètre au 31.03.23, hors Côte d'Ivoire ; 2. Capital Adequacy Ratio (CAR)



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.23 | 55

## CPBS - Métiers Spécialisés - Personal Finance - 1T23

€m	1T23	1T22	1T23 / 1T22
Personal Finance			
PNB	1 288	1 388	-7,2%
Frais de gestion	-810	-776	+4,5%
RBE	477	613	-22,1%
Coût du risque	-358	-315	+13,4%
Résultat d'exploitation	120	297	-59,7%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	9	14	-35,2%
Autres éléments hors exploitation	-7	-7	+9,1%
Résultat avant impôt	122	305	-60,0%
Coefficient d'exploitation	62,9%	55,9%	+7,0 pt

Fonds propres alloués disponibles dans les séries trimestrielles

Encours moyens en milliards d'euros	1T23	Variation / 1T22		Variation / 4T22	
		historique	à périmètre et change constants	historique	à périmètre et change constants
ENCOURS CONSOLIDES	97,0	+4,7%	+5,0%	+1,2%	+1,6%
ENCOURS GERES (1)	113,1	+5,0%	+5,4%	+1,4%	+1,9%

(1) Intégrant 100% des encours des filiales non détenues à 100% ainsi que des partenariats

## A périmètre et change constants / 1T22

- PNB : -7,3%
- Frais de gestion : +4,1%
- Résultat avant impôt : -60,7%

## Coût du risque / encours

Coût du risque annualisé / encours début de période	1T22	2T22	3T22	4T22	1T23
France	1,13%	1,70%	2,11%	0,81%	1,40%
Italie	1,64%	1,66%	1,22%	1,03%	1,57%
Espagne	1,40%	1,66%	1,64%	2,58%	1,76%
Autres Europe de l'Ouest	0,98%	0,77%	0,72%	1,92%	1,16%
Europe de l'Est	1,25%	-0,35%	1,40%	1,57%	1,06%
Brazil	6,61%	6,11%	6,42%	13,60%	4,24%
Autres	1,73%	0,75%	1,28%	1,57%	1,96%
<b>Personal Finance</b>	<b>1,34%</b>	<b>1,29%</b>	<b>1,39%</b>	<b>1,70%</b>	<b>1,45%</b>



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.23 | 56

## CPBS - Métiers spécialisés - 1T23

## Arval &amp; Leasing Solutions – Nouveaux métiers digitaux

€m	1T23	1T22	1T23 / 1T22
<b>Arval &amp; Leasing Solutions</b>			
PNB	982	812	+20,9%
Frais de gestion	-403	-366	+10,0%
RBE	579	446	+29,9%
Coût du risque	-38	-30	+27,9%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>541</b>	<b>416</b>	<b>+30,0%</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	0	4	n.s.
Autres éléments hors exploitation	-24	20	n.s.
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>517</b>	<b>440</b>	<b>+17,4%</b>
<b>Coefficient d'exploitation</b>	<b>41,0%</b>	<b>45,1%</b>	<b>-4,1 pt</b>

Fonds propres alloués disponibles dans les séries trimestrielles

€m	1T23	1T22	1T23 / 1T22
<b>Nouveaux Métiers Digitaux &amp; Personal Investors (incluant 100% de la Banque Privée)</b>			
PNB	243	205	+18,5%
Frais de gestion	-164	-132	+24,1%
RBE	79	73	+8,4%
Coût du risque	-23	-12	+83,6%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>57</b>	<b>61</b>	<b>-6,8%</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	-2	-3	-10,9%
Autres éléments hors exploitation	0	0	+68,7%
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>55</b>	<b>58</b>	<b>-6,5%</b>
Résultat attribuable à la Gestion institutionnelle et privée	-1	-1	+38,5%
<b>Résultat avant impôt des NDB &amp; PI</b>	<b>54</b>	<b>58</b>	<b>-7,0%</b>
<b>Coefficient d'exploitation</b>	<b>67,4%</b>	<b>64,4%</b>	<b>+3,0 pt</b>

Incluant 100% de la Banque Privée pour les lignes PNB à Résultat avant impôt - Fonds propres alloués disponibles dans les séries trimestrielles



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.23 | 57

## CPBS - Métiers spécialisés - 1T23

## Arval &amp; Leasing Solutions et Personal Investors

## ● Arval

Encours moyens en milliards d'euros	1T23	Variation / 1T22		Variation / 4T22	
		historique	à périmètre et change constants	historique	à périmètre et change constants
Encours consolidés	29,9	+16,9%	+14,3%	+6,1%	+5,9%
Parc Financé (en milliers de véhicules)	1 614	+8,8%	+6,0%	+1,4%	+1,4%

## ● Leasing Solutions

Encours moyens en milliards d'euros	1T23	Variation / 1T22		Variation / 4T22	
		historique	à périmètre et change constants	historique	à périmètre et change constants
Encours consolidés	23,1	+4,6%	+6,0%	+0,9%	+1,2%

## ● Personal Investors

Encours moyens en milliards d'euros	1T23	Variation / 1T22	Variation / 4T22
CREDITS	0,6	+6,8%	-9,5%
DEPOTS	32,2	+6,2%	+5,9%

En milliards d'euros	31.03.23	Variation / 31.03.22	Variation / 31.12.22
ACTIFS SOUS GESTION	157,3	-3,2%	+5,1%
Ordres Particuliers Europe (millions)	10,0	-22,6%	+9,0%



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.23 | 58

## Investment &amp; Protection Services - 1T23

€m	1T23	1T22	1T23 / 1T22
<b>Investment &amp; Protection Services</b>			
<b>PNB</b>	<b>1 409</b>	<b>1 400</b>	<b>+0,6%</b>
Frais de gestion	-897	-851	+5,4%
<b>RBE</b>	<b>512</b>	<b>549</b>	<b>-6,7%</b>
Coût du risque	-1	-7	-83,9%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>511</b>	<b>542</b>	<b>-5,8%</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	68	45	+51,0%
Autres éléments hors exploitation	0	35	n.s.
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>578</b>	<b>622</b>	<b>-7,0%</b>
<b>Coefficient d'exploitation</b>	<b>63,7%</b>	<b>60,8%</b>	<b>+2,9 pt</b>

Fonds propres alloués disponibles dans les séries trimestrielles

En milliards d'euros	31.03.23	31.03.22	Variation / 31.03.22	31.12.22	Variation / 31.12.22
<b>Actifs sous gestion (en Md€)</b>	<b>1 213,1</b>	<b>1 226,7</b>	<b>-1,1%</b>	<b>1 171,7</b>	<b>+3,5%</b>
Assurance	251,4	270,4	-7,0%	246,6	+2,0%
Wealth Management	406,3	403,2	+0,8%	393,3	+3,3%
AM+RE	555,4	553,2	+0,4%	531,8	+4,4%
Gestion d'actifs	526,2	523,2	+0,6%	502,1	+4,8%
Real Estate	29,2	30,1	-2,9%	29,7	-1,6%
	1T23	1T22	Variation / 1T22	4T22	Variation / 4T22
<b>Collecte nette (en Md€)</b>	<b>19,4</b>	<b>-0,2</b>	<b>n.s.</b>	<b>17,8</b>	<b>+9,0%</b>
Assurance	-0,3	2,6	n.s.	-1,6	-80,9%
Wealth Management	5,6	3,4	+65,4%	3,7	+49,6%
AM+RE	14,1	-6,2	n.s.	15,7	-10,0%
Gestion d'actifs	13,6	-6,7	n.s.	15,1	-10,3%
Real Estate	0,5	0,5	+1,5%	0,5	+1,0%



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.23 | 59

## IPS - Assurance - 1T23

€m	1T23	1T22	1T23 / 1T22
<b>Assurance</b>			
<b>PNB</b>	<b>524</b>	<b>490</b>	<b>+6,9%</b>
Frais de gestion	-202	-197	+2,7%
<b>RBE</b>	<b>322</b>	<b>294</b>	<b>+9,7%</b>
Coût du risque	0	0	n.s.
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>322</b>	<b>294</b>	<b>+9,7%</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	59	29	n.s.
Autres éléments hors exploitation	0	-3	-90,5%
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>381</b>	<b>319</b>	<b>+19,2%</b>
<b>Coefficient d'exploitation</b>	<b>38,5%</b>	<b>40,1%</b>	<b>-1,6 pt</b>

Fonds propres alloués disponibles dans les séries trimestrielles

La norme IFRS 17 « contrats d'assurance » remplace la norme IFRS 4 « contrats d'assurances » depuis le 01.01.23. Cette entrée en vigueur de la norme IFRS 17 est conjointe à la mise en œuvre de la norme IFRS 9 pour les activités d'assurance.

Les principaux effets sont les suivants :

- **Les frais de gestion dits « rattachables à l'activité d'assurance »** sont présentés comptablement en déduction des revenus et non plus en frais de gestion. Ces écritures comptables portent exclusivement sur le métier Assurance et les entités du Groupe (hors métier Assurance) distribuant des contrats d'assurance (dits distributeurs internes) et sont sans effet sur le résultat brut d'exploitation. Au 1T23, les frais rattachables s'élevaient à 221 M€ pour le métier Assurance. L'impact de ces écritures pour les distributeurs internes est porté par « Autres activités », afin de ne pas perturber la lecture de leur performance financière ;
- **L'impact de la volatilité générée par la comptabilisation à la juste valeur des actifs sur le résultat financier (IFRS 9)** est présenté en « Autres activités » et n'impacte donc pas les revenus du métier Assurance.



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.23 | 60

## IPS - Gestion Institutionnelle &amp; Privée - 1T23

€m	1T23	1T22	1T23 / 1T22
<b>Gestion Institutionnelle et Privée</b>			
<b>PNB</b>	<b>885</b>	<b>910</b>	<b>-2,7%</b>
Frais de gestion	-695	-655	+6,2%
<b>RBE</b>	<b>190</b>	<b>255</b>	<b>-25,7%</b>
Coût du risque	-1	-7	-83,9%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>189</b>	<b>249</b>	<b>-24,1%</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	9	16	-43,6%
Autres éléments hors exploitation	0	38	n.s.
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>198</b>	<b>303</b>	<b>-34,7%</b>
<b>Coefficient d'exploitation</b>	<b>78,6%</b>	<b>72,0%</b>	<b>+6,6 pt</b>

Fonds propres alloués disponibles dans les séries trimestrielles



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.23 | 61

## 1T23 - Autres Activités

## Retraitements de la volatilité et des frais rattachables liés aux activités d'assurance

- A partir du 01.01.23, le périmètre « Autres activités » intègre 2 retraitements liés à l'application de la norme IFRS 17 conjointement à la mise en œuvre d'IFRS 9 pour les activités d'assurance<sup>1</sup>. Pour une meilleure lisibilité ces retraitements seront externalisés chaque trimestre.

- Les frais de gestion dits « rattachables à l'activité d'assurance » sont présentés comptablement en déduction du PNB et non plus en frais de gestion. L'impact de ces écritures pour les distributeurs internes est porté par « Autres activités ».
  - Ces écritures sont sans effet sur le résultat brut d'exploitation
  - Au 1T23, les frais rattachables s'élèvent à 250 M€ pour « Autres Activités » (259 M€ au 1T22)
- L'impact de la volatilité générée par la comptabilisation à la juste valeur des actifs sur le résultat financier (IFRS 9) est présenté en « Autres activités » et n'impacte donc pas les revenus du métier Assurance.
  - Au 1T23, l'impact de la volatilité générée s'élève à -16 M€ pour « Autres Activités » (-158 M€ au 1T22 en lien avec la performance des marchés très défavorable au 1T22)
  - NB : Sensibilité à un choc combiné de 10% de baisse sur les actifs financiers et immobiliers et de hausse de 1% des taux estimée à un impact d'environ -120M€

€m	1T23	1T22	1T23 / 1T22
<b>Au titre activités : retraitements relatifs aux activités d'assurance de la volatilité (IFRS 9) et des frais rattachables (distributeurs internes)</b>			
<b>PNB</b>	<b>-266</b>	<b>-417</b>	<b>n.s.</b>
Retraitement de la volatilité (métier Assurance)	-16	-158	n.s.
Retraitement Frais rattachables (Distributeurs internes)	-250	-259	n.s.
Frais de gestion	250	259	n.s.
Retraitement Frais rattachables (Distributeurs internes)	250	259	n.s.
<b>RBE</b>	<b>-16</b>	<b>-158</b>	<b>n.s.</b>
Coût du risque			
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-16</b>	<b>-158</b>	<b>n.s.</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence			
Autres éléments hors exploitation			
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>-16</b>	<b>-158</b>	<b>n.s.</b>

Fonds propres alloués disponibles dans les séries trimestrielles

1. Voir diapositive 60 pour les impacts sur le métier Assurance



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.23 | 62

## 1T23 - Autres Activités - 1T22

### Hors retraitements liés aux activités d'assurance

€m	1T23	1T22	1T23 / 1T22
Autres activités excl. les retraitements liés aux activités d'assurance de la volatilité (IFRS 9) et des frais rattachables (distributeurs internes)			
PNB	-478	52	n.s.
Frais de gestion	-624	-542	+15,1%
incl. coûts de restructuration, de renforcement IT et d'adaptation	-361	-72	n.s.
RBE	-1 102	-490	n.s.
Coût du risque	6	-54	n.s.
Résultat d'exploitation	-1 096	-544	n.s.
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	12	23	-45,9%
Autres éléments hors exploitation	-1	-42	n.s.
Résultat avant impôt	-1 085	-564	n.s.
Coefficient d'exploitation	49,3%	n.s.	n.s.

Fonds propres alloués disponibles dans les séries trimestrielles

- **PNB**
  - Réévaluation du risque de crédit propre inclus dans les dérivés (DVA) : -54 M€ (+93 M€ au 1T22)
  - Ajustement au 1T23 des couvertures lié aux changements de modalités de la BCE sur le TLTRO au 4T22 : - 403 M€
- **Frais de gestion**
  - Coûts d'adaptation globaux liés au métier Personal Finance : -236 M€
  - Coûts de restructuration et coût d'adaptation : -30 M€ (-26 M€ au 1T22)
  - Coûts de renforcement IT : -95 M€ (-45 M€ au 1T22)
- **Autres éléments hors exploitation**
  - Rappel 1T22 : Ecart d'acquisition négatif (bpost banque) (+244 M€), plus-value de cession d'une participation (+204 M€), dépréciation et recyclage de la réserve de conversion (Ukrsibbank)<sup>1</sup> (-433 M€)
- **Résultat avant impôt : forte baisse liée à l'impact extraordinaire de l'ajustement des couvertures avec les changements de modalités de la BCE sur le TLTRO au 1T23 (-403 M€) et aux coûts d'adaptation globaux liés au métier Personal Finance (-236 M€)**

1. Précédemment constatée en capitaux propres



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.23 | 63

## Répartition des taxes et contributions soumises à IFRIC 21 – 1T23

En millions d'euros (Application de la norme IFRS 17)	1T22	1T23
<b>CIB</b>	<b>-737</b>	<b>-752</b>
Global Banking	-165	-169
Global Markets	-514	-525
Securities Services	-57	-59
<b>Commercial, Personal Banking and Services</b>	<b>-751</b>	<b>-758</b>
<b>Banques Commerciales dans la zone euro</b>	<b>-603</b>	<b>-600</b>
Banque Commerciale en France <sup>1</sup>	-168	-167
BNL bc <sup>1</sup>	-47	-48
Banque Commerciale en Belgique <sup>1</sup>	-369	-366
Banque Commerciale au Luxembourg <sup>1</sup>	-19	-19
<b>Banques Commerciales dans le reste du monde</b>	<b>-38</b>	<b>-34</b>
Europe-Méditerranée <sup>1</sup>	-38	-34
<b>Métiers Spécialisés</b>	<b>-110</b>	<b>-125</b>
Personal Finance	-79	-92
Arval & Leasing Solutions	-38	-39
Nouveaux Métiers Digitaux & Personal Investors <sup>1</sup>	7	7
<b>Investment &amp; Protection Services</b>	<b>-37</b>	<b>-39</b>
Assurance	-3	-3
Wealth Management	-30	-32
Asset Management (incluant Real Estate & Principal Investments)	-3	-4
<b>Autres activités</b>	<b>-264</b>	<b>-51</b>
<b>TOTAL</b>	<b>-1 789</b>	<b>-1 601</b>

1. Incluant 2/3 de la Banque Privée



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.23 | 64

## Focus : Immobilier commercial et financements à effet de levier

- Diversification et positionnement favorables par zone géographique et par secteur
- Grande sélectivité à l'origination et gestion proactive des portefeuilles et des expositions
- Expositions post-cession de Bank of the West le 01.02.23

**Financement à effet de levier<sup>4</sup>** : 0,7% des engagements bruts totaux<sup>1</sup> soit 13,2 Md€ correspondant à 10,2 Md€ d'EAD<sup>2</sup> (0,6% du total Groupe)

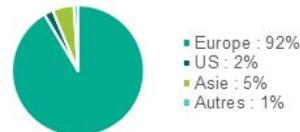
- Baisse des encours classés en douteux (2,1% des engagements bruts)
- Expositions très granulaires (montant moyen de 5M€) et diversifiées par secteur et zones géographiques



- Dispositif d'analyse, de surveillance et de suivi spécifique et rapproché avec l'introduction de nouvelles métriques de *Risk Appetite Statement*

**Immobilier commercial** : 3,9% des engagements bruts totaux<sup>1</sup> soit 71,5 Md€ correspondant à 58,1 Md€ d'EAD<sup>2</sup> (3,7% du total Groupe)

- ~50% des contreparties notées *Investment Grade*<sup>3</sup>
- 1,6% des encours classés en douteux
- Périmètre couvrant les différentes natures de propriétaires (investisseur institutionnel, asset manager, fonds de capital-investissement, industriel, promoteur...)
- Portefeuille résilient et diversifié : bureaux (22% des engagements bruts), *retail* (14%), logistique et actifs diversifiés (19%), hôtels (4%)
- >90% des EAD en Europe - Pas d'exposition dans les pays nordiques et expositions limitées en Allemagne ; 2% des expositions aux US



1. Engagements bruts, bilan et hors bilan, non pondérés à fin décembre 2022 hors Bank of the West (Total Groupe : 1 851 Md€) ; 2. Exposition au défaut à fin décembre 2022 hors Bank of the West (Total Groupe : 1 584 Md€) ; 3. Investment Grade - Notation externe ou équivalent interne ; 4. Opérations de rachats avec effet de levier avec des sponsors financiers (ou « LBO » - Leveraged Buy Out) - Alignement avec les standards réglementaires européens appliqué au 31.12.22



**BNP PARIBAS**

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.23 | 65



**BNP PARIBAS**

RÉSULTATS DU GROUPE  
RÉSULTATS DES PÔLES  
CONCLUSION  
RÉSULTATS DÉTAILLÉS DU 1T23  
**ANNEXES**

## Nombre d'actions et Bénéfice par Action

### ● Nombre d'actions

<i>en millions</i>	<b>31-mars-23</b>	<b>31-mars-22</b>
Nombre d'actions (fin de période)	1 234	1 234
Nombre d'actions hors actions autodétenues (fin de période)	1 232	1 233
Nombre moyen d'actions sur la période, hors actions autodétenues	1 233	1 233

### ● Bénéfice par Action distribuable (BPA distribuable)

<i>en millions</i>	<b>31-mars-23</b>
<b>Nombre moyen d'actions sur la période, hors actions autodétenues</b>	<b>1 233</b>
Résultat net part du Groupe distribuable	2 845
Rémunération nette d'impôts des Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée (TSSDI)	-147
Effet change sur les Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée remboursés	0
<b>Résultat net part du Groupe distribuable, après rémunération et effet change sur TSSDI</b>	<b>2 698</b>
<b>Bénéfice par Action distribuable (BPA distribuable) en euros</b>	<b>2,19</b>


**BNP PARIBAS**

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.23 | 67

## Actif net par Action

### ● Actif Net par Action

<i>en millions d'euros</i>	<b>31-mars-23</b>	<b>31-mars-22</b>	
<b>Capitaux propres comptables part du Groupe</b>	<b>127 145</b>	<b>119 050</b>	(1)
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres (gains et pertes latents ou différés)	-3 199	353	
Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée (TSSDI)	13 471	8 624	(2)
Rémunération nette d'impôts à verser sur les Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée	113	44	(3)
<b>Actif Net Comptable (a)</b>	<b>113 561</b>	<b>110 382</b>	(1)-(2)-(3)
Ecart d'acquisition et immobilisations incorporelles	9 119	11 682	
<b>Actif Net Comptable Tangible (a)</b>	<b>104 442</b>	<b>98 700</b>	
<b>Nombre d'actions hors actions autodétenues (fin de période) en millions</b>	<b>1 232</b>	<b>1 233</b>	
<b>Actif Net Comptable par Action (euros)</b>	<b>92,2</b>	<b>89,5</b>	
<i>dont actif net comptable par action non réévalué (euros)</i>	<i>94,8</i>	<i>89,3</i>	
<b>Actif Net Comptable Tangible par Action (euros)</b>	<b>84,8</b>	<b>80,1</b>	

(a) Hors TSSDI et rémunération nette d'impôts à verser sur TSSDI


**BNP PARIBAS**

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.23 | 68

## Rentabilité des Fonds Propres et Capitaux Permanents (1/2)

### Capitaux permanents part du Groupe non réévalués utilisés pour le calcul du ROE / ROTE (sur la base des résultats publiés)

en millions d'euros	31-mars-23	31-mars-22	
<b>Actif Net Comptable</b>	<b>113 561</b>	<b>110 382</b>	(1)
dont variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres (gains latents ou différés)	-3 199	353	(2)
dont projet de distribution du dividende 2021		4 527	(3)
dont projet de distribution du dividende 2022	5 773	7 113	(4)
dont projet de distribution du résultat 2023	7 909		(5)
Annualisation du résultat retraité (a)	10 227	11 193	(6)
Retraitement coupons courus non échus fin de période	-463	-306	(7)
<b>Capitaux propres permanents part du Groupe, non réévalués, utilisés pour le calcul du ROE (b)</b>	<b>112 842</b>	<b>109 276</b>	(1)-(2)-(3)-(4)-(5)+(6)+(7)
Écarts d'acquisition et immobilisations incorporelles	9 119	11 682	
<b>Capitaux propres permanents tangibles part du Groupe, non réévalués, utilisés pour le calcul du ROTE (b)</b>	<b>103 723</b>	<b>97 594</b>	
<b>Moyenne des capitaux propres permanents, non réévalués, utilisée pour le calcul du ROE (c)</b>	<b>109 971</b>	<b>106 550</b>	
<b>Moyenne des capitaux propres permanents, non réévalués, utilisée pour le calcul du ROTE (d)</b>	<b>99 416</b>	<b>94 935</b>	

(a) 3 \* (RNPG du 1T23, hors éléments exceptionnels et extraordinaires à l'exclusion des coûts de renforcement IT, d'adaptation et de restructuration, et hors contribution au FRU et taxes après impôts

(b) Hors TSSDI et rémunération nette d'impôts à verser sur TSSDI et incluant les projets de distributions du résultat

(c) Moyenne des capitaux propres permanents : moyenne entre début d'année et fin de période y compris notamment le RNPG publié annualisé du 1T23 avec éléments exceptionnels et extraordinaires et contribution au FRU et taxes non annualisés (Capitaux propres permanents = capitaux propres comptables part du groupe - variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres - Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée - rémunération nette d'impôts à verser sur TSSDI - hypothèse de distribution de dividende)

(d) Moyenne des capitaux propres permanents tangibles : moyenne entre début d'année et fin de période y compris notamment le RNPG publié annualisé du 1T23 avec éléments exceptionnels et extraordinaires et contribution au FRU et taxes non annualisés (Capitaux propres permanents tangibles = capitaux permanents - immobilisations incorporelles - écarts d'acquisition)



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.23 | 69

## Rentabilité des Fonds Propres et Capitaux Permanents (2/2)

### Calcul de la rentabilité des fonds propres (sur la base des résultats publiés)

en millions d'euros	31-mars-23	31-mars-22	
<b>Résultat net part du Groupe (RNPG)</b>	<b>4 435</b>	<b>2 108</b>	(1)
Éléments exceptionnels et extraordinaires (a)	2 383	-43	(2)
dont éléments exceptionnels et extraordinaires (non annualisés)	2 470	11	(3)
dont coûts de renforcement IT, adaptation et de restructuration (annualisés)	-87	-54	(4)
Contribution au Fonds de Résolution Unique (FRU) et taxes après impôts	-1 444	-1 634	(5)
<b>RNPG non retraité des éléments exceptionnels et extraordinaires et contribution au FRU et taxes systémiques bancaires non annualisées (b)</b>	<b>15 009</b>	<b>13 517</b>	(6)
Rémunération nette d'impôts des Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée (TSSDI) et effet change	-610	-523	
Impact des coûts de renforcement IT, adaptation et de restructuration (annualisés)	-348	-216	
<b>RNPG pour le calcul du ROE / ROTE (c)</b>	<b>14 052</b>	<b>12 778</b>	
<b>Moyenne des capitaux propres permanents, non réévalués, utilisée pour le calcul du ROE (d)</b>	<b>109 971</b>	<b>106 550</b>	
<b>Rentabilité des fonds propres</b>	<b>12,8%</b>	<b>12,0%</b>	
<b>Moyenne des capitaux propres permanents, non réévalués, utilisée pour le calcul du ROTE (e)</b>	<b>99 416</b>	<b>94 935</b>	
<b>Rentabilité des fonds propres tangibles</b>	<b>14,1%</b>	<b>13,5%</b>	

(a) cf. diapositive 8

(b) Basé sur le RNPG publié retraité annualisé du 1T23, (6) = 4\* [(1)-(2)-(5)]+(3)+(5)

(c) Basé sur le RNPG publié retraité annualisé du 1T23

(d) Moyenne des capitaux propres permanents : moyenne entre début d'année et fin de période y compris notamment le RNPG publié annualisé du 1T23 avec éléments exceptionnels et extraordinaires et contribution au FRU et taxes non annualisés (Capitaux propres permanents = capitaux propres comptables part du groupe - variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres - Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée - rémunération nette d'impôts à verser sur TSSDI - hypothèse de distribution de dividende)

(e) Moyenne des capitaux propres permanents tangibles : moyenne entre début d'année et fin de période y compris notamment le RNPG publié annualisé du 1T23 avec éléments exceptionnels et extraordinaires et contribution au FRU et taxes non annualisés (Capitaux propres permanents tangibles = capitaux permanents - immobilisations incorporelles - écarts d'acquisition)



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.23 | 70

## Un bilan de qualité

### ● Créances douteuses / encours bruts

	31-mars-23	31-mars-22
Créances douteuses (a) / encours bruts (b)	1,7%	1,9%

(a) Encours dépréciés (stage 3), bilan et hors bilan, non nettés des garanties reçues, sur la clientèle et les établissements de crédit, y compris les titres de dette au coût amorti et les titres de dette en valeur de marché par capitaux propres ; (b) Encours bruts sur la clientèle et les établissements de crédit, bilan et hors bilan, y compris titres au coût amorti et les titres de dette en valeur de marché par capitaux propres (hors assurance)

### ● Taux de couverture

en milliards d'euros	31-mars-23	31-mars-22
Provisions (a)	14,0	15,8
Engagements douteux (b)	19,4	21,6
Taux de couverture Stage 3	72,2%	73,3%

(a) Dépréciations stage 3 ; (b) Encours dépréciés (stage 3), bilan et hors bilan, nettés des garanties reçues, sur la clientèle et les établissements de crédit, y compris les titres de dette au coût amorti et les titres de dette en valeur de marché par capitaux propres (hors assurance)



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.23 | 71

## Ratio common equity Tier 1

### ● Ratio common equity Tier 1 de Bâle 3<sup>1</sup>

(passage des fonds propres comptables aux fonds propres prudentiels)

en Milliards d'euros	31-mars-23	31-déc.-22
<b>Capitaux propres</b>	<b>132,0</b>	<b>126,6</b>
Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée (TSSDI)	-13,5	-11,8
Projet de distribution du résultat 2022	-5,8	5,8
Projet de distribution du résultat 2023	-1,6	
Ajustements réglementaires sur capitaux propres <sup>2</sup>	-3,2	-1,2
Ajustements réglementaires sur intérêts minoritaires	-3,1	-3,0
Ecart d'acquisition et immobilisations incorporelles <sup>3</sup>	-7,9	-10,6
Impôts différés actifs sur déficits reportables	-0,2	-0,2
Autres ajustements réglementaires	-1,2	-1,1
Déduction des engagements de paiement irrévocable	-1,4	-1,1
<b>Fonds propres Common Equity Tier One</b>	<b>94,1</b>	<b>91,8</b>
<b>Actifs pondérés</b>	<b>694</b>	<b>745</b>
<b>Ratio Common Equity Tier 1</b>	<b>13,6%</b>	<b>12,3%</b>

### ● Ratios de Fonds propres

	31-mars-23	31-déc.-22
Ratio de solvabilité global (a)	17,9%	16,2%
Ratio Tier 1 (a)	15,5%	13,9%
Ratio Common equity Tier 1 (a)	13,6%	12,3%

(a) CRD5, sur la base des risques pondérés à 694 Md€ au 31.03.23 et 745 Md€ au 31.12.22 ; cf. diapositive 76

1. CRD5 ; 2. Y compris Prudent Valuation Adjustment, disposition transitoire IFRS 9 et 1,54 Md€ de programme de rachat d'actions liés à la cession de Bank of the West ; 3. Principalement expliqué par la cession de Bank of the West



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.23 | 72

## Ressources de marché à moyen / long terme

### Présence continue sur les marchés de dette

Environ 58% du programme d'émissions réglementaires réalisé au 13 avril 2023

#### Programme d'émissions réglementaires pour 2023<sup>1</sup>: 18,5 Md€

- **Instruments de capital : 3,5 Md€<sup>1</sup> ; 2,7 Md€ d'AT1 déjà émis<sup>2</sup>**
  - **AT1 :**
    - 1 Md\$ (traité en 2022, en pré-financement du programme 2023), PerpNC5<sup>3</sup>, coupon de 9.25% (sa, 30/360) ; équiv. US Treasuries à 5 ans+497pb
    - 1,25 Md€, PerpNC7.4<sup>4</sup>, coupon de 7.375% (sa, Act/Act), équiv. mid-swap€+463pb
    - 600 MSGD, PerpNC5<sup>3</sup>, coupon de 5.90% (sa, Act/365), équiv. mid-swap SORA-OIS à 5 ans+267.4pb
- **Dettes Senior: 15 Md€<sup>1</sup>:**
  - **Non Préférée: 3,4 Md€ déjà réalisés<sup>2</sup>**
    - 850 M€, 9.4 ans bullet, UK Gilt+215pb
    - 1 Md€, 6NC5<sup>5</sup>, « obligation verte », mid-swap€+145pb
    - 1 Md€, 8NC7<sup>6</sup>, « obligation verte », mid-swap€+137pb
  - **Préférée: 4,6 Md€ déjà réalisés<sup>2</sup>**
    - 1,25 Md€, 8NC7<sup>6</sup>, mid-swap€+92pb
    - 335 MCHF, 5 ans bullet, CHF mid-swap+75pb
    - 1,75 Md\$, 6NC5<sup>5</sup>, US Treasuries+145pb
    - 1 Md€, 6NC5<sup>5</sup>, mid-swap€+78bps
- **Autres Dettes sécurisées:**
  - **Covered bonds: 3,5 Md€<sup>1</sup>; 1 Md€ déjà réalisés :**
    - 1 Md€, 7 ans bullet mid-swap€+22pb
  - **Titrisations: 3,1 Md€<sup>1</sup>; 0,5Md€ déjà émis**

1. Sous réserve des conditions de marché, montants indicatifs; 2. Contrôlé en € sur la base du cours de change historique pour les émissions cross-currency swappées et des cours de change au 31 mars 2023 pour les autres; 3. Perpétuel avec option de rachat à 5 ans, puis tous les 5 ans; 4. Perpétuel avec option de rachat à 7.4 ans, puis tous les 5 ans; 5. Échéance à 9 ans avec une seule option de rachat à 5 ans; 6. Échéance à 6 ans avec une seule option de rachat à 7 ans



**BNP PARIBAS**

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.23 | 73

## Ratio TLAC : ~700pb au-dessus de l'exigence sans utiliser la dette Senior Préférée au 31 mars 2023

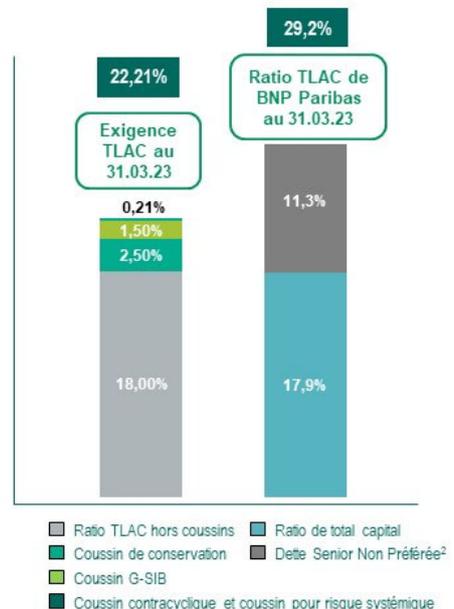
### Exigence TLAC au 31.03.23 : 22,21% des actifs pondérés

- Incluant le coussin de conservation de fonds propres, le coussin pour les établissements d'importance systémique mondiale (G-SIB buffer), le coussin de fonds propres contractuel (14 pb) et le coussin pour risque systémique (7 pb)

### Exigence TLAC au 31.03.23 : 6,75% des expositions de levier

### Ratio TLAC de BNP Paribas au 31.03.23<sup>1</sup>

- ✓ **29,2% des actifs pondérés :**
  - ✓ Total capital de 17,9% au 31.03.23
  - ✓ 11,3% de dette senior non préférée<sup>2</sup>
  - ✓ Sans utiliser la dette senior préférée éligible
- ✓ **8,2% de l'exposition de levier**



1. Conformément aux paragraphes 3 et 4 de l'article 72ter du Règlement (UE) n° 2019/876, certaines dettes senior préférées (dont le montant atteint 11 608 millions d'euros au 31 mars 2023) peuvent être éligibles dans la limite de 3,5 % des actifs pondérés. BNP Paribas n'utilise pas cette option au 31 mars 2023; 2. Capital restant dû et autres ajustements réglementaires, dont fraction amortie des instruments de Tier 2 ayant une échéance résiduelle supérieure à 1 an



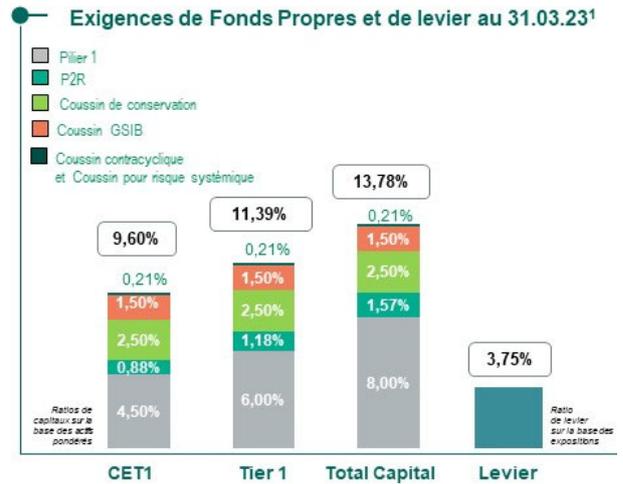
**BNP PARIBAS**

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.23 | 74

## Distance aux seuils de restrictions des distributions au 31 mars 2023

- **Exigences de Fonds Propres au 31.03.23<sup>1</sup>:**
  - CET1 : 9,60%
  - Tier 1 : 11,39%
  - Total Capital : 13,78%
- **Exigence de levier au 31.03.23 : 3,75%**
- **Exigence MREL au 31.03.23 :**
  - Distance aux possibles restrictions de distribution (M-MDA) applicable à partir du 01.01.22 ; contrainte non mordante car plus élevée que la distance aux seuils de restrictions des distributions
- **Distance au 31 mars 2023 aux seuils de restrictions applicables aux distributions<sup>2</sup>, égale au plus petit des quatre montants : 15,0 Md€**



Ratios de BNP Paribas au 31.03.23
Distance au 31 mars 2023 aux seuils de restrictions applicables aux distributions <sup>2</sup>

CET1	Tier 1	Total Capital	Levier
13,6%	15,5%	17,9%	4,4%
27,5 Md€ <sup>3</sup>	28,3 Md€ <sup>3</sup>	28,5 Md€ <sup>3</sup>	15,0 Md€ <sup>4</sup>

1. Y compris un coussin contracyclique de 14 pb et un coussin pour risque systémique de 7 pb ;  
 2. Telle que définie dans l'article 141 de la CRD5 ; 3. Calculée sur la base de 694 Md€ d'actifs pondérés au 31.03.23 ; 4. Calculée sur la base de 2 464 Md€ d'expositions au 31.03.23



BNP PARIBAS

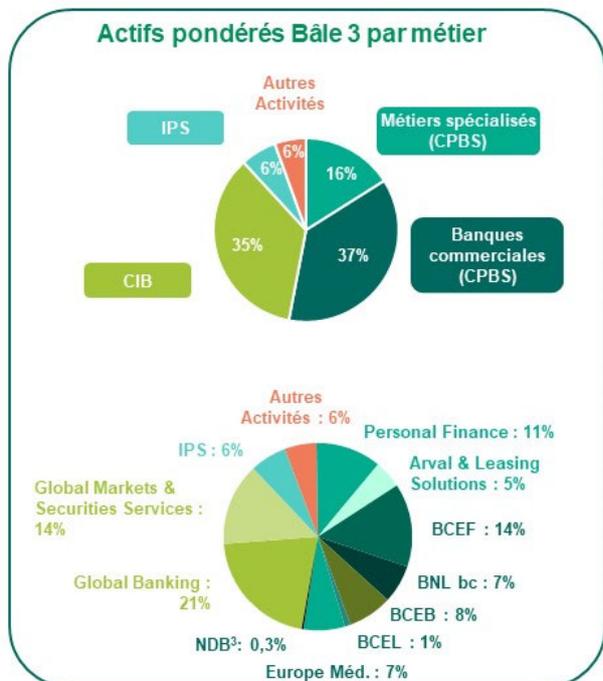
La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.23 | 75

## Actifs pondérés Bâle 3<sup>1</sup>

- **694 Md€ au 31.03.23 (745 Md€ au 31.12.22)**

En Md€	31.03.23	31.12.22
Risque de Crédit	534	580
Risque Opérationnel	58	62
Risque de Contrepartie	42	42
Risque Marché / Change	27	26
Positions de titrisation du portefeuille bancaire	15	16
Autres <sup>2</sup>	19	20
<b>Total des actifs pondérés Bâle 3<sup>1</sup></b>	<b>694</b>	<b>745</b>



1. CRD5 ; 2. Inclut les DTA et les participations significatives dans les entités du secteur financier, sujets à une pondération de 250% ; 3. New Digital Businesses



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 31.03.23 | 76

**APPLICATION DE LA NORME IFRS 17 – TABLEAU DE PASSAGE (NON AUDITE)**

Depuis le 1er janvier 2023, les entités d'assurance du Groupe BNP Paribas appliquent la norme IFRS 17 « Contrats d'assurance » publiée en mai 2017 puis amendée en juin 2020, adoptée par l'Union européenne en novembre 2021, avec pour date de transition le 1er janvier 2022 pour les besoins du bilan d'ouverture de la période comparative requise par la norme.

Le Groupe ayant différé l'application d'IFRS 9 « Instruments financiers », pour les entités d'assurance jusqu'à l'entrée en vigueur d'IFRS 17, celles-ci appliquent donc cette norme à compter du 1er janvier 2023.

Par ailleurs, l'entrée en vigueur d'IFRS 17 entraîne la prise d'effet de différents amendements à d'autres normes dont IAS 1 en matière de présentation, IAS 16 et IAS 40 pour l'évaluation et la présentation des actifs immobiliers, IAS 28 sur les exemptions à la méthode de mise en équivalence et IAS 32 et IFRS 9 concernant les actions propres et autres titres émis par le Groupe.

Les principaux effets de ces changements sont détaillés dans le tableau ci-dessous.

**BILAN DE PASSAGE**

En millions d'euros	31 décembre 2022	Effets IFRS 17, IFRS 9	1 janvier 2023
<b>ACTIF</b>			
Caisse, banques centrales	318 560	-	318 560
Instruments financiers en valeur de marché par résultat			
Portefeuille de titres	166 077	-	166 077
Prêts et opérations de pensions	191 125	-	191 125
Instruments financiers dérivés	327 932	-	327 932
Instruments financiers dérivés de couverture	25 401	-	25 401
Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres			
Titres de dettes	35 878	-	35 878
Instruments de capitaux propres	2 188	-	2 188
Actifs financiers au coût amorti			
Prêts et créances sur les établissements de crédit	32 616	-	32 616
Prêts et créances sur la clientèle	857 020	-	857 020
Titres de dettes	114 014	-	114 014
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	(7 477)	-	(7 477)
Placements et autres actifs liés aux activités d'assurance	247 403	(1 928) (a) (c) (d)	245 475
Actifs d'impôts courants et différés	5 893	39	5 932
Comptes de régularisation et actifs divers	209 092	(549)	208 543
Participations dans les entreprises mises en équivalence	6 263	(190)	6 073
Immobilisations corporelles et immeubles de placement	38 468	-	38 468
Immobilisations incorporelles	3 790	-	3 790
Ecart d'acquisition	5 294	-	5 294
Actifs destinés à être cédés	86 839	-	86 839
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>2 666 376</b>	<b>(2 628)</b>	<b>2 663 748</b>
<b>DETTES</b>			
Banques centrales	3 054	-	3 054
Instruments financiers en valeur de marché par résultat			
Portefeuille de titres	99 155	-	99 155
Dépôts et opérations de pensions	234 076	-	234 076
Dettes représentées par un titre	70 460	(4 882) (b) (c)	65 578
Instruments financiers dérivés	300 121	-	300 121
Instruments financiers dérivés de couverture	40 001	-	40 001
Passifs financiers au coût amorti			
Dettes envers les établissements de crédit	124 718	-	124 718
Dettes envers la clientèle	1 008 054	2	1 008 056
Dettes représentées par un titre	154 143	1 216 (c)	155 359
Dettes subordonnées	24 156	4	24 160
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	(20 201)	-	(20 201)
Passifs d'impôts courants et différés	3 054	(75)	2 979
Comptes de régularisation et passifs divers	185 456	(446)	185 010
Provisions techniques et autres passifs d'assurance	226 532	(226 532) (a)	
Passifs relatifs aux contrats d'assurance		228 630 (b)	228 630
Provisions pour risques et charges	10 040	-	10 040
Dettes liées aux actifs destinés à être cédés	77 002	-	77 002
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>2 539 821</b>	<b>(2 083)</b>	<b>2 537 738</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
<i>Capital et réserves</i>	115 149	(141)	115 008
<i>Résultat de la période, part du groupe</i>	10 196	(348)	9 848
<b>Total capital, réserves consolidées et résultat de la période, part du Groupe</b>	<b>125 345</b>	<b>(489)</b>	<b>124 856</b>
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres	(3 553)	(66)	(3 619)
<b>Total part du Groupe</b>	<b>121 792</b>	<b>(555) (e)</b>	<b>121 237</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>4 763</b>	<b>10</b>	<b>4 773</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS</b>	<b>126 555</b>	<b>(545)</b>	<b>126 010</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>2 666 376</b>	<b>(2 628)</b>	<b>2 663 748</b>

Les principaux effets de ces changements liés à IFRS 4 et IFRS 17 sont :

**(a)** L'annulation des actifs et passifs d'assurance reconnus selon IFRS 4 :

- à l'actif, -5,2 milliards d'euros au sein des « Placements et autres actifs liés aux activités d'assurance » : - 2,3 milliards d'euros au titre des actifs de réassurance détenus, principalement des provisions mathématiques, et -2,9 milliards d'euros au titre de la participation aux bénéfices différée résultant de la comptabilité reflet ;
- au passif, -226,5 milliards d'euros de passifs des contrats d'assurance précédemment comptabilisés en « Provisions techniques et autres passifs d'assurance ».

**(b)** La comptabilisation des « Passifs relatifs aux contrats d'assurance » pour +228,6 milliards d'euros, dont :

- la meilleure estimation des flux de trésorerie futurs et l'ajustement pour risque associé et la marge de service contractuel différée évalués selon IFRS 17 ;
- les autres actifs et passifs liés aux contrats d'assurance (avances aux assurés, créances et dettes), incluant +5,7 milliards d'euros précédemment comptabilisés au sein des « Dettes représentées par un titre ».

**(c)** Le Groupe applique l'amendement à IFRS 9 permettant de reconnaître au bilan les instruments financiers émis par le Groupe détenus en tant que sous-jacents de contrats participatifs directs et évalués en valeur de marché par résultat. En conséquence, les « Placements et autres actifs liés aux activités d'assurance » augmentent de +2 milliards d'euros en contrepartie, au passif, des « Dettes représentées par un titre en valeur de marché par résultat » pour +0,8 milliard d'euros et des « Dettes représentées par un titre au coût amorti » pour +1,2 milliard d'euros.

**(d)** Le Groupe a également appliqué les modifications d'IAS 40 et d'IAS 16, consécutives à IFRS 17, conduisant à évaluer en valeur de marché par résultat les immeubles détenus comme éléments sous-jacents de contrats participatifs directs et reconnaître +1,4 milliard d'euros en « Placements et autres actifs liés aux activités d'assurance ».

**(e)** L'application des normes IFRS 17 et IFRS 9 conduit à un impact net d'impôt sur les capitaux propres part du Groupe de - 0,6 milliard d'euros.

**BILAN AU 31 MARS 2023**

<i>En millions d'euros</i>	31/03/2023	01/01/2023
<b>ACTIF</b>		
Caisse, banques centrales	336 126	318 560
Instruments financiers en valeur de marché par résultat		
Portefeuille de titres	238 029	166 077
Prêts et opérations de pensions	280 916	191 125
Instruments financiers dérivés	278 949	327 932
Instruments financiers dérivés de couverture	22 008	25 401
Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres		
Titres de dettes	37 972	35 878
Instruments de capitaux propres	2 206	2 188
Actifs financiers au coût amorti		
Prêts et créances sur les établissements de crédit	38 323	32 616
Prêts et créances sur la clientèle	854 272	857 020
Titres de dettes	115 400	114 014
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	(6 226)	(7 477)
Placements et autres actifs liés aux activités d'assurance	250 621	245 475
Actifs d'impôts courants et différés	5 575	5 932
Comptes de régularisation et actifs divers	184 183	208 543
Participations dans les entreprises mises en équivalence	6 442	6 073
Immobilisations corporelles et immeubles de placement	39 852	38 468
Immobilisations incorporelles	3 821	3 790
Ecarts d'acquisition	5 327	5 294
Actifs destinés à être cédés	-	86 839
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>2 693 796</b>	<b>2 663 748</b>
<b>DETTES</b>		
Banques centrales	5 085	3 054
Instruments financiers en valeur de marché par résultat		
Portefeuille de titres	124 966	99 155
Dépôts et opérations de pensions	320 476	234 076
Dettes représentées par un titre	71 294	65 578
Instruments financiers dérivés	256 097	300 121
Instruments financiers dérivés de couverture	36 006	40 001
Passifs financiers au coût amorti		
Dettes envers les établissements de crédit	155 420	124 718
Dettes envers la clientèle	1 001 453	1 008 056
Dettes représentées par un titre	171 987	155 359
Dettes subordonnées	24 072	24 160
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	(17 568)	(20 201)
Passifs d'impôts courants et différés	3 791	2 979
Comptes de régularisation et passifs divers	166 778	185 010
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	231 872	228 630
Provisions pour risques et charges	10 061	10 040
Dettes liées aux actifs destinés à être cédés	-	77 002
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>2 561 790</b>	<b>2 537 738</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
<i>Capital et réserves</i>	125 909	115 008
<i>Résultat de la période, part du groupe</i>	4 435	9 848
<b>Total capital, réserves consolidées et résultat de la période, part du Groupe</b>	<b>130 344</b>	<b>124 856</b>
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres	(3 199)	(3 619)
<b>Total part du Groupe</b>	<b>127 145</b>	<b>121 237</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>4 861</b>	<b>4 773</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS</b>	<b>132 006</b>	<b>126 010</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>2 693 796</b>	<b>2 663 748</b>

**COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ - GROUPE**

	1T23	1T22	1T23 / 1T22	4T22	1T23 / 4T22
<i>En millions d'euros</i>					
<b>Groupe</b>					
<b>PNB</b>	<b>12 032</b>	<b>11 868</b>	<b>+1,4%</b>	<b>10 885</b>	<b>+10,5%</b>
Frais de gestion	-9 191	-8 754	+5,0%	-7 471	+23,0%
<b>RBE</b>	<b>2 841</b>	<b>3 114</b>	<b>-8,8%</b>	<b>3 414</b>	<b>-16,8%</b>
Coût du risque	-642	-651	-1,4%	-697	-7,9%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>2 199</b>	<b>2 463</b>	<b>-10,7%</b>	<b>2 717</b>	<b>-19,1%</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	178	158	+12,7%	94	+89,1%
Autres résultats hors exploitation	0	4	n.s.	-22	n.s.
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>2 377</b>	<b>2 625</b>	<b>-9,4%</b>	<b>2 790</b>	<b>-14,8%</b>
Impôt sur les bénéfices	-791	-919	-13,9%	-732	+8,1%
Intérêts minoritaires	-98	-95	+3,2%	-102	-3,6%
Résultat net des activités destinées à être cédées	2 947	229	n.s.	185	n.s.
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>4 435</b>	<b>1 840</b>	<b>n.s.</b>	<b>2 142</b>	<b>n.s.</b>
<b>Coefficient d'exploitation</b>	<b>76,4%</b>	<b>73,8%</b>	<b>+2,6 pt</b>	<b>68,6%</b>	<b>+7,8 pt</b>

L'information financière de BNP Paribas pour le premier trimestre 2023 est constituée du présent communiqué de presse, des séries trimestrielles de l'année 2022 recomposées et de la présentation attachée.

BNP Paribas a publié le 2 mai 2023 des séries trimestrielles de l'année 2022 recomposées pour tenir compte sur chacun des trimestres (i) de l'application de la norme IFRS 5 relative aux groupes d'actifs et de passifs destinés à la vente à la suite de la cession de Bank of the West le 1er février 2023 ; (ii) de l'application de la norme IFRS 17 « Contrats d'assurance » et de l'application de la norme IFRS 9 pour les entités d'assurance à partir du 1er janvier 2023 ; (iii) de l'application de la norme IAS 29 « Information financière dans les économies hyper-inflationnistes » en Turquie à partir du 1er janvier 2022 et (iv) de transferts internes d'activités et de résultats opérés chez Global Markets et dans la Banque Commerciale en Belgique. Les séries trimestrielles de l'exercice 2022 ont été retraitées de ces effets comme s'ils étaient intervenus au 1er janvier 2022. Cette présentation reprend ces séries trimestrielles de 2022 ainsi recomposées.

L'information réglementée intégrale, y compris le document d'enregistrement universel, est disponible sur le site Internet : <http://invest.bnpparibas.com> dans l'espace « Résultats » et est publiée par BNP Paribas en application des dispositions de l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier et des articles 222-1 et suivants du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

**RÉSULTAT PAR POLE AU PREMIER TRIMESTRE 2023**

	Commercial, Personal Banking & Services (2/3 de la Banque Privée)	Investment & Protection Services	CIB	Pôles opérationne ls	Autres activités	Groupe	
<i>En millions d'euros</i>							
<b>Produit net bancaire</b>	<b>6 494</b>	<b>1 409</b>	<b>4 873</b>	<b>12 776</b>	<b>-744</b>	<b>12 032</b>	
	var/1T22	+5,6%	+0,6%	+4,0%	+4,4%	n.s.	+14%
	var/4T22	+5,7%	-7,8%	+26,8%	+11,0%	+18,6%	+10,5%
Frais de gestion	-4 479	-897	-3 440	-8 816	-375	-9 191	
	var/1T22	+4,6%	+5,4%	+3,1%	+4,1%	+32,2%	+5,0%
	var/4T22	+15,7%	-6,2%	+26,1%	+16,7%	n.s.	+23,0%
<b>Résultat Brut d'exploitation</b>	<b>2 015</b>	<b>512</b>	<b>1 433</b>	<b>3 959</b>	<b>-1 118</b>	<b>2 841</b>	
	var/1T22	+8,0%	-6,7%	+6,3%	+5,2%	+72,6%	-8,8%
	var/4T22	-11,2%	-10,5%	+28,5%	+0,1%	n.s.	-16,8%
Coût du risque	-646	-1	-1	-648	6	-642	
	var/1T22	+9,8%	-83,9%	-47,8%	+8,6%	n.s.	-14%
	var/4T22	+5,4%	n.s.	-99,5%	-14,3%	-89,3%	-7,9%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 369</b>	<b>511</b>	<b>1 432</b>	<b>3 311</b>	<b>-1 112</b>	<b>2 199</b>	
	var/1T22	+7,2%	-5,8%	+6,4%	+4,6%	+58,4%	-10,7%
	var/4T22	-17,3%	-12,9%	+49,4%	+3,5%	n.s.	-19,1%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	95	68	3	166	12	178	
Autres éléments hors exploitation	8	0	-6	1	-1	0	
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>1 471</b>	<b>578</b>	<b>1 428</b>	<b>3 478</b>	<b>-1 101</b>	<b>2 377</b>	
	var/1T22	+7,1%	-7,0%	+5,7%	+3,9%	+52,5%	-9,4%
	var/4T22	-11,6%	-10,1%	+50,0%	+6,7%	n.s.	-14,8%

	Commercial, Personal Banking & Services (2/3 de la Banque Privée)	Investment & Protection Services	CIB	Pôles opérationne ls	Autres activités	Groupe	
<i>En millions d'euros</i>							
<b>Produit net bancaire</b>	<b>6 494</b>	<b>1 409</b>	<b>4 873</b>	<b>12 776</b>	<b>-744</b>	<b>12 032</b>	
	1T22	6 147	1400	4 685	12 232	-364	11868
	4T22	6 141	1529	3 842	11512	-627	10 885
Frais de gestion	-4 479	-897	-3 440	-8 816	-375	-9 191	
	1T22	-4 281	-851	-3 338	-8 471	-283	-8 754
	4T22	-3 872	-956	-2 727	-7 556	85	-7 471
<b>Résultat Brut d'exploitation</b>	<b>2 015</b>	<b>512</b>	<b>1 433</b>	<b>3 959</b>	<b>-1 118</b>	<b>2 841</b>	
	1T22	1866	549	1347	3 762	-648	3 114
	4T22	2 269	572	115	3 956	-542	3 414
Coût du risque	-646	-1	-1	-648	6	-642	
	1T22	-589	-7	-2	-597	-54	-651
	4T22	-613	14	-157	-756	59	-697
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 369</b>	<b>511</b>	<b>1 432</b>	<b>3 311</b>	<b>-1 112</b>	<b>2 199</b>	
	1T22	1277	542	1346	3 165	-702	2 463
	4T22	1656	586	958	3 200	-483	2 717
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	95	68	3	166	12	178	
	1T22	86	45	4	135	23	158
	4T22	69	61	2	132	-38	94
Autres éléments hors exploitation	8	0	-6	1	-1	0	
	1T22	11	35	1	46	-42	4
	4T22	-62	-4	-8	-73	51	-22
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>1 471</b>	<b>578</b>	<b>1 428</b>	<b>3 478</b>	<b>-1 101</b>	<b>2 377</b>	
	1T22	1374	622	1351	3 347	-722	2 625
	4T22	1663	643	952	3 259	-469	2 790
Impôt sur les bénéfices							-791
Intérêts minoritaires							-98
Résultat net des activités destinées à être cédées							2 947
<b>Résultat net part du groupe</b>							<b>4 435</b>

**HISTORIQUE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS**

€m	Distribuable					
	1Q23	1T23	4T22	3T22	2T22	1T22
<b>Groupe</b>						
<b>PNB</b>	<b>12 492</b>	<b>12 032</b>	<b>10 885</b>	<b>11 141</b>	<b>11 536</b>	<b>11 868</b>
Frais de gestion	-8 294	-9 191	-7 471	-6 860	-6 779	-8 754
<b>RBE</b>	<b>4 198</b>	<b>2 841</b>	<b>3 414</b>	<b>4 281</b>	<b>4 757</b>	<b>3 114</b>
Coût du risque	-642	-642	-697	-897	-758	-651
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>3 556</b>	<b>2 199</b>	<b>2 717</b>	<b>3 384</b>	<b>3 999</b>	<b>2 463</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	178	178	94	176	227	158
Autres résultats hors exploitation	0	0	-22	39	-26	4
<b>Eléments hors exploitation</b>	<b>178</b>	<b>178</b>	<b>72</b>	<b>215</b>	<b>201</b>	<b>162</b>
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>3 734</b>	<b>2 377</b>	<b>2 790</b>	<b>3 599</b>	<b>4 200</b>	<b>2 625</b>
Impôt sur les bénéfices	-791	-791	-732	-871	-1 131	-919
Intérêts minoritaires	-98	-98	-102	-92	-112	-95
Résultat net des activités destinées à être cédées	0	2 947	185	136	136	229
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>2 845</b>	<b>4 435</b>	<b>2 142</b>	<b>2 773</b>	<b>3 093</b>	<b>1 840</b>
<b>Coefficient d'exploitation</b>	<b>66,4%</b>	<b>76,4%</b>	<b>68,6%</b>	<b>61,6%</b>	<b>58,8%</b>	<b>73,8%</b>
Encours moyens de prêts (Md€)		815,9	823,1	816,8	796,9	776,8
Dépôts moyens (Md€)		784,5	794,1	789,9	770,4	752,2
Encours de prêts au début du trimestre (utilisés pour le coût du risque en pb)		901,2	927,2	907,1	890,2	853,3
Coût du risque (en pb annualisé)		28	30	40	34	31

€m	1T23	4T22	3T22	2T22	1T22
<b>Corporate and Institutional Banking</b>					
<b>PNB</b>	<b>4 873</b>	<b>3 842</b>	<b>3 783</b>	<b>4 093</b>	<b>4 685</b>
Frais de gestion	-3 440	-2 727	-2 327	-2 299	-3 338
<b>RBE</b>	<b>1 433</b>	<b>1 115</b>	<b>1 456</b>	<b>1 794</b>	<b>1 347</b>
Coût du risque	-1	-157	-90	-76	-2
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 432</b>	<b>958</b>	<b>1 366</b>	<b>1 717</b>	<b>1 346</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	3	2	5	9	4
Autres éléments hors exploitation	-6	-8	-3	-1	1
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>1 428</b>	<b>952</b>	<b>1 369</b>	<b>1 726</b>	<b>1 351</b>
<b>Coefficient d'exploitation</b>	<b>70,6%</b>	<b>71,0%</b>	<b>61,5%</b>	<b>56,2%</b>	<b>71,2%</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	28,8	29,9	29,6	28,9	27,4
RWA (Md€)	244,6	244,0	266,5	260,7	256,2
€m	1T23	4T22	3T22	2T22	1T22
<b>Global Banking</b>					
<b>PNB</b>	<b>1 455</b>	<b>1 513</b>	<b>1 171</b>	<b>1 239</b>	<b>1 258</b>
Frais de gestion	-849	-734	-654	-648	-805
<b>RBE</b>	<b>605</b>	<b>779</b>	<b>518</b>	<b>591</b>	<b>453</b>
Coût du risque	1	-155	-116	-85	20
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>607</b>	<b>624</b>	<b>402</b>	<b>505</b>	<b>473</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	1	1	1	1	1
Autres éléments hors exploitation	0	0	0	0	0
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>608</b>	<b>626</b>	<b>403</b>	<b>506</b>	<b>474</b>
<b>Coefficient d'exploitation</b>	<b>58,4%</b>	<b>48,5%</b>	<b>55,8%</b>	<b>52,3%</b>	<b>64,0%</b>
Encours moyens de crédits (Md€)	182	188	187	176	168
Encours de crédits au début du trimestre (utilisés pour le coût du risque en pb)	177	189	179	170	163
Dépôts moyens (Md€)	216	219	209	198	190
Coût du risque (en pb annualisé)	0	33	26	20	-5
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	16,5	16,5	16,4	16,0	15,2
RWA (Md€)	146,1	146,3	155,5	149,0	145,3
€m	1T23	4T22	3T22	2T22	1T22
<b>Global Markets</b>					
<b>PNB</b>	<b>2 764</b>	<b>1 651</b>	<b>1 980</b>	<b>2 191</b>	<b>2 814</b>
<i>incl. FICC</i>	<i>1 906</i>	<i>1 152</i>	<i>1 156</i>	<i>1 379</i>	<i>1 749</i>
<i>incl. Equity &amp; Prime Services</i>	<i>857</i>	<i>499</i>	<i>824</i>	<i>812</i>	<i>1 065</i>
Frais de gestion	-2 016	-1 474	-1 161	-1 152	-1 994
<b>RBE</b>	<b>748</b>	<b>177</b>	<b>819</b>	<b>1 040</b>	<b>819</b>
Coût du risque	-4	-3	28	8	-21
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>744</b>	<b>174</b>	<b>847</b>	<b>1 048</b>	<b>798</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	2	1	3	8	2
Autres éléments hors exploitation	-7	-9	-1	-1	1
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>740</b>	<b>166</b>	<b>848</b>	<b>1 055</b>	<b>801</b>
<b>Coefficient d'exploitation</b>	<b>72,9%</b>	<b>89,3%</b>	<b>58,6%</b>	<b>52,6%</b>	<b>70,9%</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	11,2	12,0	11,8	11,5	10,9
RWA (Md€)	88,3	87,7	99,4	98,5	96,3
€m	1T23	4T22	3T22	2T22	1T22
<b>Securities Services</b>					
<b>PNB</b>	<b>655</b>	<b>679</b>	<b>632</b>	<b>663</b>	<b>613</b>
Frais de gestion	-575	-520	-513	-499	-538
<b>RBE</b>	<b>79</b>	<b>159</b>	<b>119</b>	<b>164</b>	<b>75</b>
Coût du risque	1	1	-2	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>81</b>	<b>160</b>	<b>118</b>	<b>164</b>	<b>75</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	0	-1	1	0	1
Autres éléments hors exploitation	0	1	-1	0	0
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>81</b>	<b>161</b>	<b>118</b>	<b>164</b>	<b>77</b>
<b>Coefficient d'exploitation</b>	<b>87,9%</b>	<b>76,6%</b>	<b>81,1%</b>	<b>75,3%</b>	<b>87,8%</b>
Actifs en détention (Md€)	11 941	11 133	10 798	11 214	11 907
Actifs sous administration (Md€)	2 520	2 303	2 262	2 256	2 426
Nombre de transactions (en millions)	38,6	36,9	35,5	38,3	38,6
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	1,1	1,4	1,4	1,4	1,3
RWA (Md€)	10,2	9,9	11,6	13,2	14,6

€m	1T23	4T22	3T22	2T22	1T22
<b>Commercial, Personal Banking &amp; Services (incluant 100% de la Banque Privée)<sup>1</sup></b>					
<b>PNB</b>	<b>6 670</b>	<b>6 306</b>	<b>6 377</b>	<b>6 580</b>	<b>6 308</b>
Frais de gestion	-4 585	-3 964	-3 767	-3 766	-4 380
<b>RBE</b>	<b>2 084</b>	<b>2 342</b>	<b>2 610</b>	<b>2 814</b>	<b>1 927</b>
Coût du risque	-650	-600	-681	-614	-596
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 435</b>	<b>1 742</b>	<b>1 929</b>	<b>2 200</b>	<b>1 331</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	95	69	120	157	86
Autres éléments hors exploitation	8	-62	3	26	11
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>1 537</b>	<b>1 750</b>	<b>2 052</b>	<b>2 383</b>	<b>1 428</b>
Résultat attribuable à la Gestion institutionnelle et privée	-66	-87	-65	-76	-54
<b>Résultat avant impôt de Commercial, Personal Banking &amp; Services</b>	<b>1 471</b>	<b>1 663</b>	<b>1 987</b>	<b>2 307</b>	<b>1 374</b>
<b>Coefficient d'exploitation</b>	<b>68,7%</b>	<b>62,9%</b>	<b>59,1%</b>	<b>57,2%</b>	<b>69,4%</b>
Encours moyens de crédits (Md€)	627	627	622	612	600
Encours de crédits au début du trimestre (utilisés pour le coût du risque en pb)	629	624	620	607	593
Dépôts moyens (Md€)	568	575	581	573	562
Coût du risque (en pb annualisé)	41	38	44	40	40
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée ; incluant 2/3 de la Banque Privée)	43,6	41,7	41,5	41,0	39,7
RWA (Md€)	374,9	375,1	376,9	374,4	374,0
€m	1T23	4T22	3T22	2T22	1T22
<b>Commercial, Personal Banking &amp; Services - hors effets PEL/CEL (incluant 100% de la Banque Privée)<sup>1</sup></b>					
<b>PNB</b>	<b>6 666</b>	<b>6 298</b>	<b>6 364</b>	<b>6 566</b>	<b>6 296</b>
Frais de gestion	-4 585	-3 964	-3 767	-3 766	-4 380
<b>RBE</b>	<b>2 081</b>	<b>2 335</b>	<b>2 597</b>	<b>2 800</b>	<b>1 916</b>
Coût du risque	-650	-600	-681	-614	-596
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 431</b>	<b>1 735</b>	<b>1 916</b>	<b>2 186</b>	<b>1 320</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	95	69	120	157	86
Autres éléments hors exploitation	8	-62	3	26	11
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>1 534</b>	<b>1 742</b>	<b>2 039</b>	<b>2 369</b>	<b>1 417</b>
Résultat attribuable à la Gestion institutionnelle et privée	-66	-87	-65	-76	-54
<b>Résultat avant impôt de Commercial, Personal Banking &amp; Services</b>	<b>1 468</b>	<b>1 655</b>	<b>1 974</b>	<b>2 293</b>	<b>1 362</b>
<b>Coefficient d'exploitation</b>	<b>68,8%</b>	<b>62,9%</b>	<b>59,2%</b>	<b>57,4%</b>	<b>69,6%</b>
Encours moyens de crédits (Md€)	627	627	622	612	600
Encours de crédits au début du trimestre (utilisés pour le coût du risque en pb)	629	624	620	607	593
Dépôts moyens (Md€)	568	575	581	573	562
Coût du risque (en pb annualisé)	41	38	44	40	40
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée ; incluant 2/3 de la Banque Privée)	43,6	41,7	41,5	41,0	39,7
RWA (Md€)	374,9	375,1	376,9	374,4	374,0
€m	1T23	4T22	3T22	2T22	1T22
<b>Commercial, Personal Banking &amp; Services (incluant 2/3 de la Banque Privée)</b>					
<b>PNB</b>	<b>6 494</b>	<b>6 141</b>	<b>6 223</b>	<b>6 420</b>	<b>6 147</b>
Frais de gestion	-4 479	-3 872	-3 677	-3 683	-4 281
<b>RBE</b>	<b>2 015</b>	<b>2 269</b>	<b>2 545</b>	<b>2 737</b>	<b>1 866</b>
Coût du risque	-646	-613	-682	-613	-589
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 369</b>	<b>1 656</b>	<b>1 863</b>	<b>2 124</b>	<b>1 277</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	95	69	120	157	86
Autres éléments hors exploitation	8	-62	3	26	11
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>1 471</b>	<b>1 663</b>	<b>1 987</b>	<b>2 307</b>	<b>1 374</b>
<b>Coefficient d'exploitation</b>	<b>69,0%</b>	<b>63,0%</b>	<b>59,1%</b>	<b>57,4%</b>	<b>69,6%</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	43,6	41,7	41,5	41,0	39,7
RWA (Md€)	370,8	370,9	372,6	370,3	369,9
€m	1T23	4T22	3T22	2T22	1T22
<b>Commercial, Personal Banking &amp; Services - hors effets PEL/CEL (incluant 2/3 de la Banque Privée)</b>					
<b>PNB</b>	<b>6 491</b>	<b>6 134</b>	<b>6 210</b>	<b>6 406</b>	<b>6 136</b>
Frais de gestion	-4 479	-3 872	-3 677	-3 683	-4 281
<b>RBE</b>	<b>2 012</b>	<b>2 262</b>	<b>2 533</b>	<b>2 723</b>	<b>1 855</b>
Coût du risque	-646	-613	-682	-613	-589
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 365</b>	<b>1 648</b>	<b>1 851</b>	<b>2 110</b>	<b>1 266</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	95	69	120	157	86
Autres éléments hors exploitation	8	-62	3	26	11
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>1 468</b>	<b>1 655</b>	<b>1 974</b>	<b>2 293</b>	<b>1 362</b>
<b>Coefficient d'exploitation</b>	<b>69,0%</b>	<b>63,1%</b>	<b>59,2%</b>	<b>57,5%</b>	<b>69,8%</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	43,6	41,7	41,5	41,0	39,7
RWA (Md€)	370,8	370,9	372,6	370,3	369,9

1. Intégrant 100% de la Banque Privée pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

€m	1T23	4T22	3T22	2T22	1T22
<b>Banques Commerciales (incluant 100% de la Banque Privée) <sup>1</sup></b>					
<b>PNB</b>	<b>4 157</b>	<b>3 937</b>	<b>3 960</b>	<b>4 099</b>	<b>3 902</b>
<i>incl. Revenus d'intérêt</i>	2 678	2 483	2 499	2 582	2 413
<i>incl. Commissions</i>	1 479	1 454	1 461	1 517	1 490
Frais de gestion	-3 208	-2 720	-2 588	-2 568	-3 106
<b>RBE</b>	<b>949</b>	<b>1 218</b>	<b>1 372</b>	<b>1 531</b>	<b>796</b>
Coût du risque	-231	-115	-285	-234	-239
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>717</b>	<b>1 103</b>	<b>1 087</b>	<b>1 297</b>	<b>557</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	88	75	100	133	70
Autres éléments hors exploitation	39	-54	0	10	-3
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>844</b>	<b>1 123</b>	<b>1 187</b>	<b>1 441</b>	<b>625</b>
Résultat attribuable à la Gestion institutionnelle et privée	-65	-86	-65	-75	-54
<b>Résultat avant impôt des Banques Commerciales</b>	<b>778</b>	<b>1 037</b>	<b>1 122</b>	<b>1 366</b>	<b>571</b>
<b>Coefficient d'exploitation</b>	<b>77,2%</b>	<b>69,1%</b>	<b>65,3%</b>	<b>62,6%</b>	<b>79,6%</b>
Encours moyens de crédits (Md€)	475	479	476	468	459
Encours de crédits au début du trimestre (utilisés pour le coût du risque en pb)	504	501	497	485	474
Dépôts moyens (Md€)	536	545	550	542	532
Coût du risque (en pb annualisé)	18	9	23	19	20
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée ; incluant 2/3 de la Banque Privée)	30,5	29,6	29,5	29,2	28,3
RWA (Md€)	259,0	263,5	267,9	265,8	267,2
€m	1T23	4T22	3T22	2T22	1T22
<b>Banques Commerciales - hors effets PEL/CEL (incluant 100% de la Banque Privée) <sup>1</sup></b>					
<b>PNB</b>	<b>4 154</b>	<b>3 929</b>	<b>3 948</b>	<b>4 085</b>	<b>3 891</b>
<i>incl. Revenus d'intérêt</i>	2 675	2 475	2 487	2 568	2 401
<i>incl. Commissions</i>	1 479	1 454	1 461	1 517	1 490
Frais de gestion	-3 208	-2 720	-2 588	-2 568	-3 106
<b>RBE</b>	<b>946</b>	<b>1 210</b>	<b>1 360</b>	<b>1 517</b>	<b>785</b>
Coût du risque	-231	-115	-285	-234	-239
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>714</b>	<b>1 095</b>	<b>1 075</b>	<b>1 283</b>	<b>546</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	88	75	100	133	70
Autres éléments hors exploitation	39	-54	0	10	-3
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>840</b>	<b>1 115</b>	<b>1 174</b>	<b>1 427</b>	<b>613</b>
Résultat attribuable à la Gestion institutionnelle et privée	-65	-86	-65	-75	-54
<b>Résultat avant impôt des Banques Commerciales</b>	<b>775</b>	<b>1 029</b>	<b>1 110</b>	<b>1 352</b>	<b>560</b>
<b>Coefficient d'exploitation</b>	<b>77,2%</b>	<b>69,2%</b>	<b>65,6%</b>	<b>62,9%</b>	<b>79,8%</b>
Encours moyens de crédits (Md€)	475	479	476	468	459
Encours de crédits au début du trimestre (utilisés pour le coût du risque en pb)	504	501	497	485	474
Dépôts moyens (Md€)	536	545	550	542	532
Coût du risque (en pb annualisé)	18	9	23	19	20
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée ; incluant 2/3 de la Banque Privée)	30,5	29,6	29,5	29,2	28,3
RWA (Md€)	259,0	263,5	267,9	265,8	267,2
€m	1T23	4T22	3T22	2T22	1T22
<b>Banques Commerciales (incluant 2/3 de la Banque Privée)</b>					
<b>PNB</b>	<b>3 984</b>	<b>3 775</b>	<b>3 809</b>	<b>3 941</b>	<b>3 744</b>
Frais de gestion	-3 104	-2 630	-2 501	-2 486	-3 009
<b>RBE</b>	<b>880</b>	<b>1 145</b>	<b>1 308</b>	<b>1 455</b>	<b>735</b>
Coût du risque	-228	-129	-285	-232	-231
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>652</b>	<b>1 017</b>	<b>1 023</b>	<b>1 222</b>	<b>504</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	88	75	100	133	70
Autres éléments hors exploitation	39	-54	0	10	-3
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>778</b>	<b>1 037</b>	<b>1 122</b>	<b>1 366</b>	<b>571</b>
<b>Coefficient d'exploitation</b>	<b>77,9%</b>	<b>69,7%</b>	<b>65,7%</b>	<b>63,1%</b>	<b>80,4%</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	30,5	29,6	29,5	29,2	28,3
RWA (Md€)	254,9	259,3	263,7	261,7	263,1

*Intégrant 100% de la Banque Privée pour les lignes PNB à Résultat avant impôt*

€m	1T23	4T22	3T22	2T22	1T22
<b>Banques Commerciales - hors effets PEL/CEL (incluant 2/3 de la Banque Privée)</b>					
<b>PNB</b>	<b>3 981</b>	<b>3 768</b>	<b>3 796</b>	<b>3 927</b>	<b>3 733</b>
Frais de gestion	-3 104	-2 630	-2 501	-2 486	-3 009
<b>RBE</b>	<b>877</b>	<b>1 138</b>	<b>1 295</b>	<b>1 440</b>	<b>724</b>
Coût du risque	-228	-129	-285	-232	-231
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>649</b>	<b>1 009</b>	<b>1 010</b>	<b>1 208</b>	<b>492</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	88	75	100	133	70
Autres éléments hors exploitation	39	-54	0	10	-3
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>775</b>	<b>1 029</b>	<b>1 110</b>	<b>1 352</b>	<b>560</b>
<b>Coefficient d'exploitation</b>	<b>78,0%</b>	<b>69,8%</b>	<b>65,9%</b>	<b>63,3%</b>	<b>80,6%</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	30,5	29,6	29,5	29,2	28,3
RWA (Md€)	254,9	259,3	263,7	261,7	263,1
€m	1T23	4T22	3T22	2T22	1T22
<b>Banques Commerciales dans la zone euro (incluant 100% de la Banque Privée)<sup>1</sup></b>					
<b>PNB</b>	<b>3 509</b>	<b>3 403</b>	<b>3 354</b>	<b>3 479</b>	<b>3 317</b>
<i>incl. Revenus d'intérêt</i>	<i>2 139</i>	<i>2 050</i>	<i>2 011</i>	<i>2 074</i>	<i>1 947</i>
<i>incl. Commissions</i>	<i>1 371</i>	<i>1 353</i>	<i>1 343</i>	<i>1 405</i>	<i>1 370</i>
Frais de gestion	-2 773	-2 301	-2 193	-2 152	-2 678
<b>RBE</b>	<b>736</b>	<b>1 102</b>	<b>1 161</b>	<b>1 327</b>	<b>640</b>
Coût du risque	-183	-105	-230	-187	-198
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>553</b>	<b>997</b>	<b>931</b>	<b>1 140</b>	<b>442</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	0	0	0	1	0
Autres éléments hors exploitation	1	-1	5	31	6
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>555</b>	<b>996</b>	<b>936</b>	<b>1 171</b>	<b>448</b>
Résultat attribuable à la Gestion institutionnelle et privée	-57	-80	-61	-72	-50
<b>Résultat avant impôt des Banques Commerciales dans la zone euro</b>	<b>498</b>	<b>917</b>	<b>875</b>	<b>1 099</b>	<b>397</b>
<b>Coefficient d'exploitation</b>	<b>79,0%</b>	<b>67,6%</b>	<b>65,4%</b>	<b>61,9%</b>	<b>80,7%</b>
Encours moyens de crédits (Md€)	441	444	441	433	425
Encours de crédits au début du trimestre (utilisés pour le coût du risque en pb)	467	463	460	449	437
Dépôts moyens (Md€)	494	502	508	501	492
Coût du risque (en pb annualisé)	53	11	58	51	45
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée ; incluant 2/3 de la Banque Privée)	24,9	24,1	24,1	24,0	23,2
RWA (Md€)	209,5	213,0	215,8	214,0	218,8
€m	1T23	4T22	3T22	2T22	1T22
<b>Banques Commerciales dans la zone euro - hors effets PEL/CEL (incluant 100% de la Banque Privée)<sup>1</sup></b>					
<b>PNB</b>	<b>3 506</b>	<b>3 395</b>	<b>3 341</b>	<b>3 465</b>	<b>3 306</b>
<i>incl. Revenus d'intérêt</i>	<i>2 136</i>	<i>2 042</i>	<i>1 998</i>	<i>2 060</i>	<i>1 936</i>
<i>incl. Commissions</i>	<i>1 371</i>	<i>1 353</i>	<i>1 343</i>	<i>1 405</i>	<i>1 370</i>
Frais de gestion	-2 773	-2 301	-2 193	-2 152	-2 678
<b>RBE</b>	<b>733</b>	<b>1 094</b>	<b>1 148</b>	<b>1 313</b>	<b>628</b>
Coût du risque	-183	-105	-230	-187	-198
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>550</b>	<b>989</b>	<b>918</b>	<b>1 126</b>	<b>430</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	0	0	0	1	0
Autres éléments hors exploitation	1	-1	5	31	6
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>552</b>	<b>989</b>	<b>923</b>	<b>1 157</b>	<b>436</b>
Résultat attribuable à la Gestion institutionnelle et privée	-57	-80	-61	-72	-50
<b>Résultat avant impôt des Banques Commerciales dans la zone euro</b>	<b>495</b>	<b>909</b>	<b>862</b>	<b>1 085</b>	<b>386</b>
<b>Coefficient d'exploitation</b>	<b>79,1%</b>	<b>67,8%</b>	<b>65,6%</b>	<b>62,1%</b>	<b>81,0%</b>
Encours moyens de crédits (Md€)	441	444	441	433	425
Encours de crédits au début du trimestre (utilisés pour le coût du risque en pb)	467	463	460	449	437
Dépôts moyens (Md€)	494	502	508	501	492
Coût du risque (en pb annualisé)	53	11	58	51	45
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée ; incluant 2/3 de la Banque Privée)	24,9	24,1	24,1	24,0	23,2
RWA (Md€)	209,5	213,0	215,8	214,0	218,8
€m	1T23	4T22	3T22	2T22	1T22
<b>Banques Commerciales dans la zone euro (incluant 2/3 de la Banque Privée)</b>					
<b>PNB</b>	<b>3 347</b>	<b>3 249</b>	<b>3 208</b>	<b>3 326</b>	<b>3 164</b>
<i>incl. Revenus d'intérêt</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>incl. Commissions</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Frais de gestion	-2 671	-2 213	-2 108	-2 073	-2 583
<b>RBE</b>	<b>676</b>	<b>1 036</b>	<b>1 100</b>	<b>1 254</b>	<b>582</b>
Coût du risque	-179	-119	-230	-186	-191
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>496</b>	<b>918</b>	<b>870</b>	<b>1 068</b>	<b>391</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	0	0	0	1	0
Autres éléments hors exploitation	1	-1	5	31	6
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>498</b>	<b>917</b>	<b>875</b>	<b>1 099</b>	<b>397</b>
<b>Coefficient d'exploitation</b>	<b>79,8%</b>	<b>68,1%</b>	<b>65,7%</b>	<b>62,3%</b>	<b>81,6%</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	24,9	24,1	24,1	24,0	23,2
RWA (Md€)	205,4	208,8	211,6	209,9	214,7

1. Intégrant 100% de la Banque Privée pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

€m	1T23	4T22	3T22	2T22	1T22
<b>Banques Commerciales dans la zone euro - hors effets PEL/CEL (incluant 2/3 de la Banque Privée)</b>					
<b>PNB</b>	<b>3 344</b>	<b>3 242</b>	<b>3 195</b>	<b>3 312</b>	<b>3 153</b>
Frais de gestion	-2 671	-2 213	-2 108	-2 073	-2 583
<b>RBE</b>	<b>673</b>	<b>1 029</b>	<b>1 087</b>	<b>1 240</b>	<b>571</b>
Coût du risque	-179	-119	-230	-186	-191
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>493</b>	<b>910</b>	<b>857</b>	<b>1 053</b>	<b>380</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	0	0	0	1	0
Autres éléments hors exploitation	1	-1	5	31	6
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>495</b>	<b>909</b>	<b>862</b>	<b>1 085</b>	<b>386</b>
<b>Coefficient d'exploitation</b>	<b>79,9%</b>	<b>68,3%</b>	<b>66,0%</b>	<b>62,6%</b>	<b>81,9%</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	24,9	24,1	24,1	24,0	23,2
RWA (Md€)	205,4	208,8	211,6	209,9	214,7

€m	1T23	4T22	3T22	2T22	1T22
<b>Banque Commerciale en France (incluant 100% de la Banque Privée)<sup>1</sup></b>					
<b>PNB</b>	<b>1 673</b>	<b>1 670</b>	<b>1 669</b>	<b>1 728</b>	<b>1 613</b>
<i>incl. Revenus d'intérêt</i>	896	902	899	919	847
<i>incl. Commissions</i>	777	768	769	809	766
Frais de gestion	-1 276	-1 210	-1 133	-1 117	-1 239
<b>RBE</b>	<b>397</b>	<b>460</b>	<b>536</b>	<b>612</b>	<b>374</b>
Coût du risque	-75	21	-102	-64	-93
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>322</b>	<b>481</b>	<b>434</b>	<b>548</b>	<b>281</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	0	0	0	1	0
Autres éléments hors exploitation	0	-1	1	25	0
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>322</b>	<b>481</b>	<b>434</b>	<b>574</b>	<b>282</b>
Résultat attribuable à la Gestion institutionnelle et privée	-37	-48	-36	-42	-31
<b>Résultat avant impôt de la Banque Commerciale en France</b>	<b>285</b>	<b>433</b>	<b>398</b>	<b>531</b>	<b>250</b>
<b>Coefficient d'exploitation</b>	<b>76,3%</b>	<b>72,4%</b>	<b>67,9%</b>	<b>64,6%</b>	<b>76,8%</b>
Encours moyens de crédits (Md€)	212	213	212	208	203
Encours de crédits au début du trimestre (utilisés pour le coût du risque en pb)	232	228	227	221	218
Dépôts moyens (Md€)	242	247	249	244	240
Coût du risque (en pb annualisé)	13	-4	18	12	17
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée ; incluant 2/3 de la Banque Privée)	11,5	11,3	11,1	11,0	10,6
RWA (Md€)	102,7	103,4	105,2	102,8	103,2

€m	1T23	4T22	3T22	2T22	1T22
<b>Banque Commerciale en France - hors effets PEL/CEL (incluant 100% de la Banque Privée)<sup>1</sup></b>					
<b>PNB</b>	<b>1 670</b>	<b>1 662</b>	<b>1 656</b>	<b>1 714</b>	<b>1 602</b>
<i>incl. Revenus d'intérêt</i>	893	894	887	905	836
<i>incl. Commissions</i>	777	768	769	809	766
Frais de gestion	-1 276	-1 210	-1 133	-1 117	-1 239
<b>RBE</b>	<b>394</b>	<b>453</b>	<b>523</b>	<b>598</b>	<b>363</b>
Coût du risque	-75	21	-102	-64	-93
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>318</b>	<b>474</b>	<b>421</b>	<b>534</b>	<b>270</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	0	0	0	1	0
Autres éléments hors exploitation	0	-1	1	25	0
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>318</b>	<b>473</b>	<b>422</b>	<b>560</b>	<b>270</b>
Résultat attribuable à la Gestion institutionnelle et privée	-37	-48	-36	-42	-31
<b>Résultat avant impôt de la Banque Commerciale en France</b>	<b>282</b>	<b>425</b>	<b>385</b>	<b>517</b>	<b>239</b>
<b>Coefficient d'exploitation</b>	<b>76,4%</b>	<b>72,8%</b>	<b>68,4%</b>	<b>65,1%</b>	<b>77,3%</b>
Encours moyens de crédits (Md€)	212	213	212	208	203
Encours de crédits au début du trimestre (utilisés pour le coût du risque en pb)	232	228	227	221	218
Dépôts moyens (Md€)	242	247	249	244	240
Coût du risque (en pb annualisé)	13	-4	18	12	17
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée ; incluant 2/3 de la Banque Privée)	11,5	11,3	11,1	11,0	10,6
RWA (Md€)	102,7	103,4	105,2	102,8	103,2

Rappel sur la provision PEL/CEL : cette provision, prise en compte dans le PNB de la BCEF, tient compte du risque généré par les Plans Epargne Logement (PEL) et Comptes Epargne Logement (CEL) pendant toute leur vie.

€m	1T23	4T22	3T22	2T22	1T22
<b>PEL/CEL - 100% Banque Privée en France</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	<b>13</b>	<b>14</b>	<b>11</b>

€m	1T23	4T22	3T22	2T22	1T22
<b>Banque Commerciale en France (incluant 2/3 de la Banque Privée)</b>					
<b>PNB</b>	<b>1 587</b>	<b>1 592</b>	<b>1 592</b>	<b>1 647</b>	<b>1 531</b>
Frais de gestion	-1 230	-1 166	-1 092	-1 078	-1 195
<b>RBE</b>	<b>357</b>	<b>426</b>	<b>500</b>	<b>569</b>	<b>336</b>
Coût du risque	-72	8	-103	-64	-86
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>285</b>	<b>434</b>	<b>397</b>	<b>505</b>	<b>250</b>
Elements hors exploitation	0	-1	1	26	0
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>285</b>	<b>433</b>	<b>398</b>	<b>531</b>	<b>250</b>
<b>Coefficient d'exploitation</b>	<b>77,5%</b>	<b>73,2%</b>	<b>68,6%</b>	<b>65,4%</b>	<b>78,0%</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	11,5	11,3	11,1	11,0	10,6
RWA (Md€)	99,8	100,5	102,3	100,0	100,4

1. Intégrant 100% de la Banque Privée pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

€m	1T23	4T22	3T22	2T22	1T22
<b>Banque Commerciale en France - hors effets PEL/CEL (incluant 2/3 de la Banque Privée)</b>					
<b>PNB</b>	<b>1 584</b>	<b>1 584</b>	<b>1 579</b>	<b>1 633</b>	<b>1 520</b>
Frais de gestion	-1 230	-1 166	-1 092	-1 078	-1 195
<b>RBE</b>	<b>354</b>	<b>418</b>	<b>487</b>	<b>555</b>	<b>325</b>
Coût du risque	-72	8	-103	-64	-86
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>282</b>	<b>426</b>	<b>385</b>	<b>491</b>	<b>239</b>
Elements hors exploitation	0	-1	1	26	0
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>282</b>	<b>425</b>	<b>385</b>	<b>517</b>	<b>239</b>
<b>Coefficient d'exploitation</b>	<b>77,6%</b>	<b>73,6%</b>	<b>69,1%</b>	<b>66,0%</b>	<b>78,6%</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	11,5	11,3	11,1	11,0	10,6
RWA (Md€)	99,8	100,5	102,3	100,0	100,4
€m	1T23	4T22	3T22	2T22	1T22
<b>BNL bc (incluant 100% de la Banque Privée) <sup>1</sup></b>					
<b>PNB</b>	<b>675</b>	<b>656</b>	<b>652</b>	<b>671</b>	<b>654</b>
<i>incl. Revenus d'intérêt</i>	392	369	382	387	380
<i>incl. Commissions</i>	284	286	271	284	274
Frais de gestion	-464	-426	-440	-416	-454
<b>RBE</b>	<b>211</b>	<b>230</b>	<b>213</b>	<b>255</b>	<b>201</b>
Coût du risque	-98	-114	-114	-110	-128
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>113</b>	<b>116</b>	<b>99</b>	<b>146</b>	<b>73</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	0	0	0	0	0
Autres éléments hors exploitation	0	0	0	2	0
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>113</b>	<b>116</b>	<b>99</b>	<b>148</b>	<b>73</b>
Résultat attribuable à la Gestion institutionnelle et privée	-7	-5	-4	-8	-8
<b>Résultat avant impôt de BNL bc</b>	<b>106</b>	<b>111</b>	<b>95</b>	<b>139</b>	<b>65</b>
<b>Coefficient d'exploitation</b>	<b>68,7%</b>	<b>64,9%</b>	<b>67,4%</b>	<b>62,0%</b>	<b>69,3%</b>
Encours moyens de crédits (Md€)	77	79	79	78	79
Encours de crédits au début du trimestre (utilisés pour le coût du risque en pb)	80	80	80	79	82
Dépôts moyens (Md€)	63	64	65	65	63
Coût du risque (en pb annualisé)	49	57	57	55	63
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée ; incluant 2/3 de la Banque Privée)	5,9	6,0	6,0	6,0	5,9
RWA (Md€)	46,4	47,6	48,7	49,3	49,8
€m	1T23	4T22	3T22	2T22	1T22
<b>BNL bc (incluant 2/3 de la Banque Privée)</b>					
<b>PNB</b>	<b>654</b>	<b>635</b>	<b>631</b>	<b>649</b>	<b>633</b>
Frais de gestion	-450	-411	-423	-403	-440
<b>RBE</b>	<b>204</b>	<b>224</b>	<b>208</b>	<b>246</b>	<b>193</b>
Coût du risque	-98	-114	-114	-109	-128
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>106</b>	<b>110</b>	<b>95</b>	<b>138</b>	<b>65</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	0	0	0	0	0
Autre éléments hors exploitation	0	0	0	2	0
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>106</b>	<b>111</b>	<b>95</b>	<b>139</b>	<b>65</b>
<b>Coefficient d'exploitation</b>	<b>68,8%</b>	<b>64,7%</b>	<b>67,0%</b>	<b>62,0%</b>	<b>69,5%</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	5,9	6,0	6,0	6,0	5,9
RWA (Md€)	46,0	47,1	48,2	48,8	49,3
€m	1T23	4T22	3T22	2T22	1T22
<b>Banque Commerciale en Belgique (incluant 100% de la Banque Privée) <sup>1</sup></b>					
<b>PNB</b>	<b>1 016</b>	<b>947</b>	<b>917</b>	<b>965</b>	<b>935</b>
<i>incl. Revenus d'intérêt</i>	731	673	636	677	632
<i>incl. Commissions</i>	285	274	281	288	303
Frais de gestion	-945	-598	-558	-554	-905
<b>RBE</b>	<b>70</b>	<b>348</b>	<b>359</b>	<b>412</b>	<b>30</b>
Coût du risque	-8	-20	-17	-16	17
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>62</b>	<b>328</b>	<b>342</b>	<b>396</b>	<b>47</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	0	0	0	1	0
Autres éléments hors exploitation	1	-1	3	3	4
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>64</b>	<b>327</b>	<b>345</b>	<b>399</b>	<b>52</b>
Résultat attribuable à la Gestion institutionnelle et privée	-12	-25	-19	-20	-10
<b>Résultat avant impôt de la Banque Commerciale en Belgique</b>	<b>52</b>	<b>303</b>	<b>326</b>	<b>379</b>	<b>42</b>
<b>Coefficient d'exploitation</b>	<b>93,1%</b>	<b>63,2%</b>	<b>60,9%</b>	<b>57,3%</b>	<b>96,8%</b>
Encours moyens de crédits (Md€)	138	138	137	134	131
Encours de crédits au début du trimestre (utilisés pour le coût du risque en pb)	142	141	140	136	125
Dépôts moyens (Md€)	160	161	162	162	161
Coût du risque (en pb annualisé)	2	6	5	5	-6
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	6,7	6,1	6,1	6,2	5,9
RWA (Md€)	53,2	54,5	54,2	54,2	58,4

1. Intégrant 100% de la Banque Privée pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

€m	1T23	4T22	3T22	2T22	1T22
<b>Banque Commerciale en Belgique (incluant 2/3 de la Banque Privée)</b>					
<b>PNB</b>	<b>964</b>	<b>896</b>	<b>871</b>	<b>920</b>	<b>890</b>
Frais de gestion	-906	-571	-532	-529	-870
<b>RBE</b>	<b>58</b>	<b>324</b>	<b>339</b>	<b>392</b>	<b>20</b>
Coût du risque	-8	-21	-17	-16	18
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>51</b>	<b>303</b>	<b>323</b>	<b>376</b>	<b>38</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	0	0	0	1	0
Autres éléments hors exploitation	1	-1	3	3	4
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>52</b>	<b>303</b>	<b>326</b>	<b>379</b>	<b>42</b>
<b>Coefficient d'exploitation</b>	<b>94,0%</b>	<b>63,8%</b>	<b>61,1%</b>	<b>57,4%</b>	<b>97,8%</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	6,7	6,1	6,1	6,2	5,9
RWA (Md€)	52,4	53,9	53,4	53,5	57,6
€m	1T23	4T22	3T22	2T22	1T22
<b>Banque Commerciale au Luxembourg (incluant 100% de la Banque Privée)<sup>1</sup></b>					
<b>PNB</b>	<b>145</b>	<b>130</b>	<b>116</b>	<b>114</b>	<b>115</b>
<i>incl. Revenus d'intérêt</i>	120	105	94	90	88
<i>incl. Commissions</i>	25	25	22	24	27
Frais de gestion	-88	-67	-62	-66	-80
<b>RBE</b>	<b>58</b>	<b>63</b>	<b>54</b>	<b>48</b>	<b>35</b>
Coût du risque	-1	9	3	3	5
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>56</b>	<b>72</b>	<b>56</b>	<b>51</b>	<b>40</b>
Quote part du résultat net des sociétés mises en équivalence	0	0	0	0	0
Autres éléments hors exploitation	0	0	1	0	2
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>57</b>	<b>72</b>	<b>58</b>	<b>51</b>	<b>42</b>
Résultat attribuable à la Gestion institutionnelle et privée	-2	-2	-1	-2	-2
<b>Résultat avant impôt de la Banque Commerciale au Luxembourg</b>	<b>55</b>	<b>70</b>	<b>56</b>	<b>49</b>	<b>40</b>
<b>Coefficient d'exploitation</b>	<b>60,3%</b>	<b>51,3%</b>	<b>53,8%</b>	<b>57,8%</b>	<b>69,8%</b>
Encours moyens de crédits (Md€)	13	13	13	13	13
Encours de crédits au début du trimestre (utilisés pour le coût du risque en pb)	14	13	13	13	13
Dépôts moyens (Md€)	29	30	31	30	29
Coût du risque (en pb annualisé)	4	-25	-8	-9	-17
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée ; incluant 2/3 de la Banque Privée)	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8
RWA (Md€)	7,3	7,4	7,8	7,6	7,5
€m	1T23	4T22	3T22	2T22	1T22
<b>Banque Commerciale au Luxembourg (incluant 2/3 de la Banque Privée au Luxembourg)</b>					
<b>PNB</b>	<b>142</b>	<b>127</b>	<b>113</b>	<b>110</b>	<b>111</b>
Frais de gestion	-86	-65	-61	-64	-78
<b>RBE</b>	<b>56</b>	<b>62</b>	<b>52</b>	<b>46</b>	<b>33</b>
Coût du risque	-1	8	3	3	5
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>54</b>	<b>70</b>	<b>55</b>	<b>49</b>	<b>38</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	0	0	0	0	0
Autres éléments hors exploitation	0	0	1	0	2
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>55</b>	<b>70</b>	<b>56</b>	<b>49</b>	<b>40</b>
<b>Coefficient d'exploitation</b>	<b>60,5%</b>	<b>51,3%</b>	<b>53,7%</b>	<b>57,9%</b>	<b>70,4%</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8
RWA (Md€)	7,1	7,3	7,7	7,5	7,4
€m	1T23	4T22	3T22	2T22	1T22
<b>Banques Commerciales dans le reste du monde (incluant 100% de la Banque Privée)<sup>1</sup> - Europe Méditerranée</b>					
<b>PNB</b>	<b>648</b>	<b>534</b>	<b>607</b>	<b>620</b>	<b>585</b>
<i>incl. Revenus d'intérêt</i>	540	433	488	508	465
<i>incl. Commissions</i>	108	101	118	112	120
Frais de gestion	-435	-419	-395	-416	-428
<b>RBE</b>	<b>212</b>	<b>115</b>	<b>212</b>	<b>204</b>	<b>156</b>
Coût du risque	-49	-10	-55	-47	-41
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>164</b>	<b>105</b>	<b>156</b>	<b>158</b>	<b>116</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	87	74	100	132	70
Autres éléments hors exploitation	37	-53	-5	-20	-9
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>288</b>	<b>126</b>	<b>251</b>	<b>270</b>	<b>177</b>
Résultat attribuable à la Gestion institutionnelle et privée	-8	-6	-3	-3	-3
<b>Résultat avant impôt des Banques Commerciales dans le reste du monde - Europe Méditerranée</b>	<b>280</b>	<b>120</b>	<b>248</b>	<b>267</b>	<b>174</b>
<b>Coefficient d'exploitation</b>	<b>67,2%</b>	<b>78,4%</b>	<b>65,1%</b>	<b>67,0%</b>	<b>73,3%</b>
Encours moyens de crédits (Md€)	34	35	35	35	34
Encours de crédits au début du trimestre (utilisés pour le coût du risque en pb)	37	38	38	37	37
Dépôts moyens (Md€)	42	43	43	41	40
Coût du risque (en pb annualisé)	53	11	58	51	45
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée ; incluant 2/3 de la Banque Privée)	5,6	5,5	5,4	5,2	5,1
RWA (Md€)	49,5	50,5	52,0	51,8	48,4

1. Intégrant 100% de la Banque Privée pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

€m	1T23	4T22	3T22	2T22	1T22
<b>Banques Commerciales dans le reste du monde (incluant 2/3 de la Banque Privée) - Europe Méditerranée</b>					
<b>PNB</b>	<b>638</b>	<b>526</b>	<b>601</b>	<b>615</b>	<b>580</b>
Frais de gestion	-433	-417	-393	-414	-427
<b>RBE</b>	<b>204</b>	<b>109</b>	<b>208</b>	<b>201</b>	<b>153</b>
Coût du risque	-49	-10	-55	-46	-41
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>156</b>	<b>99</b>	<b>153</b>	<b>155</b>	<b>112</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	87	74	100	132	70
Autre éléments hors exploitation	37	-53	-5	-20	-9
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>280</b>	<b>120</b>	<b>248</b>	<b>267</b>	<b>174</b>
<b>Coefficient d'exploitation</b>	<b>67,9%</b>	<b>79,2%</b>	<b>65,4%</b>	<b>67,3%</b>	<b>73,6%</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	5,6	5,5	5,4	5,2	5,1
RWA (Md€)	49,5	50,5	52,0	51,8	48,4
€m	1T23	4T22	3T22	2T22	1T22
<b>Métiers spécialisés (Personal Finance, Arval &amp; Leasing Solutions, Nouveaux Métiers Digitaux &amp; Personal Investors incluant 100% de la Banque Privée)<sup>1</sup></b>					
<b>PNB</b>	<b>2 512</b>	<b>2 369</b>	<b>2 416</b>	<b>2 481</b>	<b>2 405</b>
Frais de gestion	-1 377	-1 244	-1 179	-1 198	-1 274
<b>RBE</b>	<b>1 136</b>	<b>1 125</b>	<b>1 238</b>	<b>1 283</b>	<b>1 131</b>
Coût du risque	-418	-485	-396	-380	-357
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>717</b>	<b>640</b>	<b>841</b>	<b>902</b>	<b>774</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	7	-5	21	24	16
Autres éléments hors exploitation	-31	-8	3	15	13
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>693</b>	<b>627</b>	<b>865</b>	<b>942</b>	<b>804</b>
Résultat attribuable à la Gestion institutionnelle et privée	-1	-1	0	0	-1
<b>Résultat avant impôt des métiers spécialisés</b>	<b>692</b>	<b>626</b>	<b>865</b>	<b>941</b>	<b>803</b>
<b>Coefficient d'exploitation</b>	<b>54,8%</b>	<b>52,5%</b>	<b>48,8%</b>	<b>48,3%</b>	<b>53,0%</b>
Encours de crédits au début du trimestre (utilisés pour le coût du risque en pb)	125	123	123	121	118
Coût du risque (en pb annualisé)	134	157	129	125	121
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée ; incluant 2/3 de la Banque Privée)	13,1	12,1	12,0	11,8	11,4
RWA (Md€)	115,9	111,6	109,0	108,6	106,8
€m	1T23	4T22	3T22	2T22	1T22
<b>Personal Finance</b>					
<b>PNB</b>	<b>1 288</b>	<b>1 283</b>	<b>1 345</b>	<b>1 371</b>	<b>1 388</b>
Frais de gestion	-810	-739	-689	-718	-776
<b>RBE</b>	<b>477</b>	<b>544</b>	<b>656</b>	<b>653</b>	<b>613</b>
Coût du risque	-358	-413	-336	-309	-315
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>120</b>	<b>131</b>	<b>320</b>	<b>344</b>	<b>297</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	9	-5	22	26	14
Autres éléments hors exploitation	-7	-15	-2	-6	-7
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>122</b>	<b>111</b>	<b>340</b>	<b>365</b>	<b>305</b>
<b>Coefficient d'exploitation</b>	<b>62,9%</b>	<b>57,6%</b>	<b>51,2%</b>	<b>52,4%</b>	<b>55,9%</b>
Total des encours consolidés moyens (Md€)	97	96	94	94	93
Encours de crédits au début du trimestre (utilisés pour le coût du risque en pb)	98	97	97	96	94
Coût du risque (en pb annualisé)	145	170	139	129	134
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	8,6	8,1	8,1	8,0	7,7
RWA (Md€)	77,7	74,8	73,0	73,1	72,4
€m	1T23	4T22	3T22	2T22	1T22
<b>Arval &amp; Leasing Solutions</b>					
<b>PNB</b>	<b>982</b>	<b>858</b>	<b>874</b>	<b>893</b>	<b>812</b>
Frais de gestion	-403	-347	-341	-341	-366
<b>RBE</b>	<b>579</b>	<b>511</b>	<b>534</b>	<b>553</b>	<b>446</b>
Coût du risque	-38	-30	-38	-49	-30
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>541</b>	<b>482</b>	<b>496</b>	<b>504</b>	<b>416</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	0	2	1	1	4
Autres éléments hors exploitation	-24	7	5	20	20
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>517</b>	<b>491</b>	<b>502</b>	<b>525</b>	<b>440</b>
<b>Coefficient d'exploitation</b>	<b>41,0%</b>	<b>40,4%</b>	<b>39,0%</b>	<b>38,2%</b>	<b>45,1%</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	3,7	3,5	3,4	3,3	3,3
RWA (Md€)	33,5	32,0	31,2	30,7	29,5
Total des encours consolidés moyens (Md€)	53	51	49	49	48
Flotte financée (en milliers de véhicules)	1 614	1 592	1 520	1 501	1 484

1. Intégrant 100% de la Banque Privée pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

€m	1T23	4T22	3T22	2T22	1T22
<b>Nouveaux Métiers Digitaux &amp; Personal Investors (incluant 100% de la Banque Privée) <sup>1</sup></b>					
<b>PNB</b>	<b>243</b>	<b>228</b>	<b>197</b>	<b>217</b>	<b>205</b>
Frais de gestion	-164	-158	-149	-139	-132
<b>RBE</b>	<b>79</b>	<b>70</b>	<b>48</b>	<b>77</b>	<b>73</b>
Coût du risque	-23	-42	-23	-23	-12
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>57</b>	<b>28</b>	<b>25</b>	<b>54</b>	<b>61</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	-2	-2	-2	-2	-3
Autres éléments hors exploitation	0	0	0	1	0
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>55</b>	<b>25</b>	<b>23</b>	<b>53</b>	<b>58</b>
Résultat attribuable à la Gestion institutionnelle et privée	-1	-1	0	0	-1
<b>Résultat avant impôt des Nouveaux Métiers Digitaux &amp; Personal Investors</b>	<b>54</b>	<b>25</b>	<b>22</b>	<b>52</b>	<b>58</b>
<b>Coefficient d'exploitation</b>	<b>67,4%</b>	<b>69,4%</b>	<b>75,7%</b>	<b>64,3%</b>	<b>64,4%</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée ; incluant 2/3 de la Banque Privée)	0,8	0,5	0,5	0,5	0,4
RWA (Md€)	4,7	4,8	4,9	4,8	4,9
Encours moyens de crédits chez Personal Investors et NDB (Md€)	2	2	2	2	1
Encours moyens de dépôts chez Personal Investors (Md€)	32	30	31	31	30
Actifs sous gestion de Personal Investors (Md€)	157	150	150	147	162
Ordres Particuliers Europe (en millions) de Personal Investors	10,0	9,2	10,1	10,1	13,0
€m	1T23	4T22	3T22	2T22	1T22
<b>Nouveaux Métiers Digitaux &amp; Personal Investor (incluant 2/3 de la Banque Privée)</b>					
<b>PNB</b>	<b>240</b>	<b>225</b>	<b>195</b>	<b>214</b>	<b>203</b>
Frais de gestion	-162	-156	-147	-137	-130
<b>RBE</b>	<b>78</b>	<b>69</b>	<b>48</b>	<b>77</b>	<b>72</b>
Coût du risque	-23	-42	-23	-23	-12
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>56</b>	<b>27</b>	<b>25</b>	<b>54</b>	<b>60</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	-2	-2	-2	-2	-3
Autres éléments hors exploitation	0	0	0	1	0
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>54</b>	<b>25</b>	<b>22</b>	<b>52</b>	<b>58</b>
<b>Coefficient d'exploitation</b>	<b>67,4%</b>	<b>69,4%</b>	<b>75,5%</b>	<b>64,1%</b>	<b>64,3%</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée ; incluant 2/3 de la Banque Privée)	0,8	0,5	0,5	0,5	0,4
RWA (Md€)	4,7	4,8	4,9	4,8	4,9
€m	1T23	4T22	3T22	2T22	1T22
<b>Investment &amp; Protection Services</b>					
<b>PNB</b>	<b>1 409</b>	<b>1 529</b>	<b>1 458</b>	<b>1 426</b>	<b>1 400</b>
Frais de gestion	-897	-956	-883	-862	-851
<b>RBE</b>	<b>512</b>	<b>572</b>	<b>575</b>	<b>564</b>	<b>549</b>
Coût du risque	-1	14	2	-5	-7
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>511</b>	<b>586</b>	<b>577</b>	<b>559</b>	<b>542</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	68	61	31	41	45
Autres éléments hors exploitation	0	-4	41	16	35
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>578</b>	<b>643</b>	<b>650</b>	<b>617</b>	<b>622</b>
<b>Coefficient d'exploitation</b>	<b>63,7%</b>	<b>62,6%</b>	<b>60,5%</b>	<b>60,4%</b>	<b>60,8%</b>
Actifs sous gestion avec 100% des Banques Privées (Md€)	1 213	1 172	1 157	1 180	1 227
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	10,6	10,0	10,0	10,0	9,9
RWA (Md€)	40,6	40,6	43,2	44,7	48,7
€m	1T23	4T22	3T22	2T22	1T22
<b>Assurance</b>					
<b>PNB</b>	<b>524</b>	<b>500</b>	<b>514</b>	<b>512</b>	<b>490</b>
Frais de gestion	-202	-198	-199	-201	-197
<b>RBE</b>	<b>322</b>	<b>302</b>	<b>315</b>	<b>311</b>	<b>294</b>
Coût du risque	0	0	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>322</b>	<b>302</b>	<b>315</b>	<b>311</b>	<b>294</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	59	32	20	24	29
Autres éléments hors exploitation	0	-2	1	17	-3
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>381</b>	<b>332</b>	<b>336</b>	<b>352</b>	<b>319</b>
<b>Coefficient d'exploitation</b>	<b>38,5%</b>	<b>39,5%</b>	<b>38,7%</b>	<b>39,2%</b>	<b>40,1%</b>
Actifs sous gestion (Md€)	251	247	248	255	270
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	7,3	7,1	7,1	7,2	7,2
RWA (Md€)	14,6	14,8	16,5	18,2	23,2

1. Intégrant 100% de la Banque Privée pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

€m	1T23	4T22	3T22	2T22	1T22
<b>Gestion Institutionnelle et Privée</b>					
<b>PNB</b>	<b>885</b>	<b>1 029</b>	<b>944</b>	<b>914</b>	<b>910</b>
Frais de gestion	-695	-759	-684	-661	-655
<b>RBE</b>	<b>190</b>	<b>270</b>	<b>260</b>	<b>253</b>	<b>255</b>
Coût du risque	-1	14	2	-5	-7
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>189</b>	<b>284</b>	<b>262</b>	<b>248</b>	<b>249</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	9	29	11	18	16
Autres éléments hors exploitation	0	-2	40	-1	38
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>198</b>	<b>311</b>	<b>313</b>	<b>265</b>	<b>303</b>
<b>Coefficient d'exploitation</b>	<b>78,6%</b>	<b>73,8%</b>	<b>72,4%</b>	<b>72,3%</b>	<b>72,0%</b>
Actifs sous gestion avec 100% des Banques Privées (Md€)	962	925	908	925	956
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	3,3	2,9	2,9	2,8	2,8
RWA (Md€)	26,0	25,8	26,7	26,5	25,5
€m	1T23	4T22	3T22	2T22	1T22
<b>Wealth Management</b>					
<b>PNB</b>	<b>409</b>	<b>392</b>	<b>379</b>	<b>371</b>	<b>370</b>
Frais de gestion	-318	-317	-294	-273	-299
<b>RBE</b>	<b>91</b>	<b>76</b>	<b>85</b>	<b>97</b>	<b>71</b>
Coût du risque	-1	13	1	-3	-7
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>91</b>	<b>89</b>	<b>86</b>	<b>94</b>	<b>64</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	0	0	0	0	0
Autres éléments hors exploitation	0	-1	40	0	0
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>91</b>	<b>87</b>	<b>126</b>	<b>94</b>	<b>64</b>
<b>Coefficient d'exploitation</b>	<b>77,7%</b>	<b>80,7%</b>	<b>77,5%</b>	<b>73,7%</b>	<b>80,8%</b>
Actifs sous gestion avec 100% des Banques Privées (Md€)	406	393	389	394	403
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	1,3	1,4	1,4	1,3	1,3
RWA (Md€)	11,8	12,0	13,1	13,3	12,3
€m	1T23	4T22	3T22	2T22	1T22
<b>Asset Management (incluant Real Estate &amp; IPS Investments)</b>					
<b>PNB</b>	<b>476</b>	<b>636</b>	<b>565</b>	<b>543</b>	<b>540</b>
Frais de gestion	-377	-442	-390	-387	-356
<b>RBE</b>	<b>98</b>	<b>194</b>	<b>175</b>	<b>156</b>	<b>184</b>
Coût du risque	0	1	1	-2	1
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>98</b>	<b>195</b>	<b>176</b>	<b>154</b>	<b>185</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	9	29	11	18	16
Autres éléments hors exploitation	0	0	0	-1	38
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>107</b>	<b>224</b>	<b>187</b>	<b>171</b>	<b>239</b>
<b>Coefficient d'exploitation</b>	<b>79,3%</b>	<b>69,5%</b>	<b>69,0%</b>	<b>71,3%</b>	<b>65,9%</b>
Actifs sous gestion (Md€)	555	532	519	531	553
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	2,0	1,5	1,5	1,5	1,5
RWA (Md€)	14,2	13,8	13,6	13,2	13,2
€m	1T23	4T22	3T22	2T22	1T22
<b>Autres activités</b>					
<b>PNB</b>	<b>-744</b>	<b>-627</b>	<b>-324</b>	<b>-402</b>	<b>-364</b>
<i>Incl. Retraitement de la volatilité (métier Assurance)</i>	<i>-16</i>	<i>-87</i>	<i>-31</i>	<i>-108</i>	<i>-158</i>
<i>Incl. Retraitement Frais rattachables (Distributeurs internes)</i>	<i>-250</i>	<i>-296</i>	<i>-249</i>	<i>-252</i>	<i>-259</i>
Frais de gestion	-375	85	27	64	-283
<i>incl. coûts de restructuration, de renforcement IT et d'adaptation</i>	<i>-361</i>	<i>-188</i>	<i>-125</i>	<i>-106</i>	<i>-72</i>
<i>Incl. Retraitement Frais rattachables (Distributeurs internes)</i>	<i>250</i>	<i>296</i>	<i>249</i>	<i>252</i>	<i>259</i>
<b>RBE</b>	<b>-1 118</b>	<b>-542</b>	<b>-296</b>	<b>-338</b>	<b>-648</b>
Coût du risque	6	59	-126	-64	-54
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-1 112</b>	<b>-483</b>	<b>-423</b>	<b>-402</b>	<b>-702</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	12	-38	19	19	23
Autres éléments hors exploitation	-1	51	-2	-66	-42
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>-1 101</b>	<b>-469</b>	<b>-406</b>	<b>-449</b>	<b>-722</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	4,3	3,7	3,7	3,5	3,8
RWA (Md€)	38,3	37,1	27,9	28,3	22,1

**INDICATEURS ALTERNATIFS DE PERFORMANCE - ARTICLE 223-1 DU REGLEMENT GENERAL DE L'AMF**

Indicateurs Alternatifs de Performance	Définition	Justification de l'utilisation
<b>Agrégats du compte de résultat des Pôles Opérationnels (PNB, frais de gestion, résultat brut d'exploitation, résultat d'exploitation, résultat avant impôt)</b>	Somme des agrégats du compte de résultat de CPBS (avec les agrégats du compte de résultat des banques commerciales, incluant 2/3 de la banque privée en France, en Italie, en Belgique, au Luxembourg, en Allemagne, en Pologne, en Turquie et aux Etats-Unis), IPS et CIB Agrégats du compte de résultat du Groupe BNP Paribas = Agrégats du compte de résultat des Pôles Opérationnels + agrégats du compte de résultat de Autres Activités La réconciliation avec les agrégats du compte de résultat du Groupe est fournie dans les tableaux « Résultats par pôle »	Mesure représentative de la performance opérationnelle du Groupe BNP Paribas
<b>Agrégats du compte de résultat hors effet PEL/CEL (PNB, résultat brut d'exploitation, résultat d'exploitation, résultat avant impôt)</b>	Agrégat du compte de résultat hors effet PEL/CEL La réconciliation avec les agrégats du compte de résultat du Groupe est fournie dans les tableaux « Historique des résultats trimestriels »	Mesure représentative des agrégats de la période retraités de la variation de provision comptabilisant le risque généré par les PEL et CEL sur l'ensemble de leur durée
<b>Agrégats du compte de résultat d'une activité de Banque commerciale avec 100 % de la Banque Privée</b>	Agrégat du compte de résultat d'une activité de banque commerciale, incluant la totalité du compte de résultat de la banque privée La réconciliation avec les agrégats du compte de résultat du Groupe est fournie dans les tableaux « Historique des résultats trimestriels »	Mesure représentative de la performance de l'activité d'une banque commerciale, y compris la totalité de la performance de la banque privée (avant partage du compte de résultat avec le métier Wealth Management, la banque privée étant sous la responsabilité conjointe de la banque commerciale (2/3 du compte de résultat) et du métier Wealth Management (1/3 du compte de résultat))
<b>Évolution des frais de gestion hors impact IFRIC 21</b>	Évolution des frais de gestion excluant les taxes et contributions soumises à IFRIC 21	Mesure représentative de l'évolution des frais de gestion excluant les taxes et contributions soumises à IFRIC 21 comptabilisées dans leur quasi-totalité sur le 1 <sup>er</sup> trimestre pour l'ensemble de l'année, donnée afin d'éviter toute confusion par rapport aux autres trimestres
<b>Coefficient d'exploitation</b>	Rapport entre les coûts et les revenus	Mesure de l'efficacité opérationnelle dans le secteur bancaire
<b>Coût du risque/encours de crédit à la clientèle début de période (en points de base)</b>	Rapport entre coût du risque (en M€) et encours de crédit à la clientèle début de période Les détails du calcul sont fournis dans l'annexe « Coût du risque sur encours » des diapositives de présentation des résultats	Mesure du niveau de risque par métier en pourcentage du volume des encours
<b>Taux de couverture des engagements douteux</b>	Rapport entre les dépréciations stage 3 et les encours dépréciés (stage 3), bilan et hors-bilan, nettés des garanties reçues, sur la clientèle et les établissements de crédit, y compris les titres de dette au coût amorti et les titres de dette en valeur de marché par capitaux propres (hors assurance)	Mesure du provisionnement des créances douteuses
<b>Résultat net part du Groupe hors exceptionnels</b>	Résultat net part du Groupe retraité des éléments exceptionnels Le détail des éléments exceptionnels est fourni dans la diapositive « Principaux éléments exceptionnels » de présentation des résultats	Mesure du résultat du Groupe BNP Paribas hors éléments non récurrents d'un montant significatif ou éléments ne reflétant pas la performance opérationnelle, notamment les coûts de d'adaptation et de restructuration
<b>Rentabilité des fonds propres (ROE)</b>	Les détails du calcul du ROE sont fournis dans l'annexe « Rentabilité des Fonds Propres et Capitaux Permanents » des diapositives de présentation des résultats	Mesure de la rentabilité des capitaux propres du Groupe BNP Paribas
<b>Rentabilité des fonds propres tangibles (ROTE)</b>	Les détails du calcul du ROTÉ sont fournis dans l'annexe « Rentabilité des Fonds Propres et Capitaux Permanents » des diapositives de présentation des résultats	Mesure de la rentabilité des capitaux propres tangibles du Groupe BNP Paribas

Indicateurs Alternatifs de Performance	Définition	Justification de l'utilisation
<b>Agrégats du compte de résultat de l'Assurance (PNB, frais de gestion, résultat brut d'exploitation, résultat d'exploitation, résultat avant impôt)</b>	Agrégats du compte de résultat de l'Assurance (PNB, résultat brut d'exploitation, résultat d'exploitation, résultat avant impôt) excluant la volatilité générée par la comptabilisation à la juste valeur de certains actifs sur le résultat financier en IFRS 9, transférée en « Autres activités »  La réconciliation avec les agrégats du compte de résultat du Groupe est fournie dans les tableaux « Historique des résultats trimestriels »	Présentation du résultat de l'assurance reflétant la performance opérationnelle et intrinsèque (technique et financière)
<b>Agrégats du compte de résultat des « Autres activités »</b>	Agrégats du compte de résultat des « Autres Activités » incluant les retraitements liés aux activités d'assurance de la volatilité (IFRS 9) et des frais rattachables (distributeurs internes) » suite à l'application à partir du 01.01.23 de la norme IFRS 17 « contrats d'assurances » conjointement à l'application de la norme IFRS 9 pour les activités d'assurance incluant : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Retraitement en PNB des « Autres activités » de la volatilité sur le résultat financier générée par la comptabilisation en IFRS 9 de certains actifs de l'Assurance</li> <li>- Les frais de gestion dits « rattachables à l'activité d'assurance » sont présentés comptablement en déduction du PNB et non plus en frais de gestion. Ces écritures comptables portent exclusivement sur le métier Assurance et les entités du Groupe (hors métier Assurance) distribuant des contrats d'assurance (dits distributeurs internes) et sont sans effet sur le résultat brut d'exploitation. L'impact des écritures liés aux contrats internes de distribution est porté par le segment « Autres activités »</li> </ul> La réconciliation avec les agrégats du compte de résultat du Groupe est fournie dans les tableaux « Historique des résultats trimestriels »	Externalisation au sein des « Autres activités » de l'impact des frais de gestion dits « rattachables à l'activité d'assurance » sur les contrats de distribution internes afin de ne pas perturber la continuité dans la lecture de la performance financière des différents métiers

#### **Note méthodologique – Analyse comparative à périmètre et change constants**

Les modalités de détermination des effets périmètre sont liées à différents types d'opérations (acquisitions, cessions, etc.). L'objectif sous-tendant le calcul des effets périmètre est d'améliorer la comparabilité des données d'une période sur l'autre.

Dans le cas d'acquisitions ou de création de société, l'entité est exclue pour chaque agrégat des résultats à périmètre constant des trimestres de l'exercice courant pour la période correspondante de non détention au cours de l'exercice précédent.

Dans le cas de cessions, les résultats de l'entité sont exclus de manière symétrique pour chaque agrégat sur l'exercice précédent pour les trimestres où l'entité n'est plus détenue.

En cas de changement de méthode de consolidation, les résultats sont présentés au taux d'intégration minimum sur les deux années (exercice courant et exercice antérieur) pour les trimestres faisant l'objet d'un retraitement à périmètre constant.

Le principe retenu par le Groupe BNP Paribas pour élaborer les analyses à change constant est de recalculer les résultats du trimestre de l'année N-1 (trimestre de référence) en les convertissant au cours de change du trimestre équivalent de l'année N (trimestre analysé). L'ensemble de ces calculs est effectué par rapport à la devise de reporting de l'entité.

#### **Rappel**

**Produit Net Bancaire (PNB)** : dans l'ensemble du document, les termes « Produit Net Bancaire » ou « Revenus » sont utilisés indifféremment.

**Frais de gestion** : correspondent à la somme des Frais de personnel, Autres charges générales d'exploitation, Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles. Dans l'ensemble du document, les termes « Frais de gestion » ou « Coûts » peuvent être utilisés indifféremment.

**Pôles Opérationnels** : ils regroupent les trois pôles suivants :

- **Corporate and Institutional Banking (CIB)** regroupant : Global Banking, Global Markets, Securities Services;
- **Commercial, Personal Banking and Services (CPBS)** composé de :
  - Des banques commerciales en France, en Belgique, en Italie, au Luxembourg, en Europe-Méditerranée et aux États-Unis ;
  - Les métiers spécialisés avec Arval & Leasing Solutions ; BNP Paribas Personal Finance ; Nouveaux métiers digitaux (incluant Nickel, Lyf...) & Personal Investors ;
- **Investment & Protection Services (IPS)** composé de : Assurance, Gestion Institutionnelle et Privée (GIP) qui comprend Wealth Management, Asset Management, Real Estate et Principal Investments.

### 1.3 Notations long-terme

Notation LT/CT	S&P	Fitch	Moody's	DBRS
Au 13 mars 2023	A+/A-1 (stable outlook)	AA-/F1+ (stable outlook)	Aa3/Prime-1 (stable outlook)	AA (low)/R-1 (middle) (stable outlook)
Au 3 mai 2023	A+/A-1 (stable outlook)	AA-/F1+ (stable outlook)	Aa3/Prime-1 (stable outlook)	AA (low)/R-1 (middle) (stable outlook)
<b>Date de la dernière revue</b>	25 avril 2022	13 septembre 2022	5 juillet 2022	28 juin 2022

## 2. RISQUES ET ADEQUATIONS DES FONDS PROPRES – PILIER 3 (non audité)

### CHIFFRES CLES

---

Les données relatives aux ratios de fonds propres ci-dessous tiennent compte des dispositions transitoires relatives à l'introduction de la norme IFRS 9 (article 473 *bis* du Règlement (UE) n° 2017/2395 et du Règlement (UE) n° 2020/873). L'impact de ces mesures transitoires sur les fonds propres et les ratios réglementaires est présenté dans la partie *Fonds propres* (voir tableau n°16 : IFRS9-FL).

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, les entités d'assurance du Groupe appliquent la norme IFRS 17 « Contrats d'assurance » ainsi que la norme IFRS 9, différée pour ces entités jusqu'à l'entrée en vigueur d'IFRS 17. L'impact sur les informations du Chapitre 5 est limité du fait de la consolidation de ces entités par mise en équivalence dans le périmètre prudentiel.

Le Groupe a annoncé le 1<sup>er</sup> février 2023, la réalisation de la cession des activités de banque commerciale aux Etats-Unis opérées par l'ensemble homogène BancWest à BMO Groupe Financier pour un montant total de 16,3 milliards de dollars américains. L'opération a généré une plus-value exceptionnelle (nette d'impôts) de 2,9 milliards d'euros ainsi qu'un impact positif sur le ratio Common Equity Tier 1 (CET1) du Groupe de 170 points de base soit une libération de fonds propres de base de catégorie 1 de 11,6 milliards d'euros.

Le Groupe a annoncé le 31 mars 2023 le lancement de la première tranche du programme de rachat d'actions prévu pour 2023 pour un montant maximum de 2,5 milliards d'euros et pour laquelle l'autorisation a été obtenue de la Banque Centrale Européenne.

Le Groupe prévoit également le lancement d'une seconde tranche au second semestre 2023, portant ainsi le montant maximal total à 5 milliards d'euros, dont 4 milliards d'euros dans l'intention de compenser l'effet de la dilution du bénéfice net par action liée à la cession de 100 % de ses activités de banque commerciale aux Etats-Unis opérées par BancWest.

Actualisation du tableau n° 1 du Document d'enregistrement universel 2022 p. 308.

## ► TABLEAU N°1 : INDICATEURS CLÉS (EU KM1)

	a	b	c	d	e	
	31 mars 2023	31 décembre 2022	30 septembre 2022	30 juin 2022	31 mars 2022	
<i>En millions d'euros</i>						
<b>Fonds propres disponibles</b>						
1	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	94 098	91 828	92 752	91 992	92 057
2	Fonds propres de catégorie 1 (Tier 1)	107 380	103 445	103 405	99 676	100 478
3	Fonds propres totaux	124 179	120 562	121 824	118 682	119 270
<b>Actifs pondérés</b>						
4	Montant total des actifs pondérés	694 407	744 851	766 166	755 989	745 284
<b>Ratios de fonds propres (en pourcentage des actifs pondérés)</b>						
5	Ratio de fonds propres de base de catégorie 1	13,55%	12,33%	12,11%	12,17%	12,35%
6	Ratio de fonds propres de catégorie 1	15,46%	13,89%	13,50%	13,18%	13,48%
7	Ratio de fonds propres totaux	17,88%	16,19%	15,90%	15,70%	16,00%
<b>Exigences de fonds propres supplémentaires relatives au SREP (Pillar 2 Requirement en pourcentage des actifs pondérés)</b>						
EU 7a	Exigences de Pillar 2 Requirement totales	1,57%	1,39%	1,39%	1,39%	1,39%
EU 7b	dont: à satisfaire avec des fonds propres CET1	0,88%	0,78%	0,78%	0,78%	0,78%
EU 7c	dont: à satisfaire avec des fonds propres de catégorie 1	1,18%	1,04%	1,04%	1,04%	1,04%
EU 7d	Exigences totales de fonds propres SREP	9,60%	9,45%	9,40%	9,39%	9,39%
<b>Exigence globale de coussin et exigence globale de fonds propres (en pourcentage des actifs pondérés)</b>						
8	Coussin de conservation des fonds propres	2,50%	2,50%	2,50%	2,50%	2,50%
EU 8a	Coussin de conservation découlant du risque macroprudentiel ou systémique constaté au niveau d'un État membre	-	-	-	-	-
9	Coussin de fonds propres contracyclique	0,14%	0,09%	0,04%	0,03%	0,03%
EU 9a	Coussin pour le risque systémique <sup>(1)</sup>	0,07%	0,08%	0,08%	0,08%	0,00%
10	Coussin pour les établissements d'importance systémique mondiale (G-SIB)	1,50%	1,50%	1,50%	1,50%	1,50%
EU 10a	Coussin pour les autres établissements d'importance systémique (D-SIB)	1,50%	1,50%	1,50%	1,50%	1,50%
11	Exigences globales de coussin <sup>(2)</sup>	4,21%	4,17%	4,12%	4,11%	4,03%
EU 11a	Exigences globales de fonds propres totaux <sup>(3)</sup>	13,78%	13,56%	13,51%	13,50%	13,42%
12	Fonds propres CET1 disponibles après le respect des exigences totales de fonds propres SREP	8,17%	6,80%	6,45%	6,14%	6,44%
<b>Ratio de levier</b>						
13	Mesure totale de l'exposition aux fins du ratio de levier <sup>(4)</sup>	2 464 153	2 373 844	2 638 456	2 657 582	2 668 847
14	Ratio de levier	4,36%	4,36%	3,92%	3,75%	3,76%
	Ratio de levier hors effet de l'exemption temporaire des dépôts auprès des banques centrales de l'Eurosystème <sup>(4)</sup>					3,76%
<b>Exigences de fonds propres supplémentaires relatives au risque de levier excessif (en pourcentage de la mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier)</b>						
EU 14a	Exigences de fonds propres supplémentaires relatives au risque de levier excessif	-	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
EU 14b	dont: à satisfaire avec des fonds propres CET1	-	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
EU 14c	Exigences de ratio de levier SREP totales	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%
<b>Exigences de coussin lié au ratio de levier et exigences de ratio de levier global (en pourcentage de la mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier)</b>						
EU 14d	Exigences de coussin lié au ratio de levier	-	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
EU 14e	Exigences de ratio de levier globales	3,75%	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%
<b>Ratio de couverture des besoins de liquidité (LCR)</b>						
15	Valeur pondérée moyenne des actifs liquides de qualité élevée (HQLA) totaux	446 763	454 812	463 895	468 653	472 004
EU 16a	Valeur pondérée totale des sorties de trésorerie	557 137	566 963	565 281	560 119	552 161
EU 16b	Valeur pondérée totale des entrées de trésorerie	220 069	223 055	219 219	213 766	202 958
16	Valeur ajustée des sorties de trésorerie nettes totales	337 068	343 909	346 062	346 353	349 203
17	Ratio de couverture des besoins de liquidité (LCR)	132,63%	132,26%	134,13%	135,39%	135,25%
<b>Ratio de financement stable net (NSFR)</b>						
18	Financement stable disponible total	1 004 613	1 043 285	1 099 120	1 072 837	1 117 444
19	Financement stable requis total	864 714	906 821	930 728	918 008	956 138
20	Ratio de financement stable net (NSFR)	116,18%	115,05%	118,09%	116,87%	116,87%

(1) Depuis le 30 juin 2022, une nouvelle exigence de fonds propres est liée à l'introduction d'un coussin pour risque systémique (SyRB) sectoriel en Belgique de 9% sur les portefeuilles hypothécaires. Il remplace la pénalité en actifs pondérés sur ces expositions. L'impact de ces deux mesures est globalement neutre pour le Groupe.

(2) Les exigences globales de coussin de fonds propres tiennent compte du coussin le plus élevé entre les coussins G-SIB et D-SIB.

(3) Hors "Pillar 2 Guidance" non publique.

(4) L'exemption temporaire des dépôts auprès des banques centrales de l'Eurosystème dans la mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier était possible jusqu'au 31 mars 2022. Au 31 mars 2022, le Groupe n'avait pas retenu cette option.

Au 31 mars 2023, le niveau d'exigence de fonds propres CET1 s'élève à 9,60% des actifs pondérés. Le niveau d'exigence minimal des ratios LCR et NSFR, s'élève à 100%.

Actualisation du tableau n° 2 du Document d'enregistrement universel 2022 p. 309.

► **TABLEAU N°2 : RATIO TLAC (EU KM2)**

En millions d'euros		31 mars 2023	31 décembre 2022	30 septembre 2022	30 juin 2022	31 mars 2022
1	Fonds propres et autres instruments de dettes éligibles en TLAC	202 664	199 176	204 421	196 872	193 169
2	Actifs pondérés	694 407	744 851	766 166	755 989	745 284
3	<b>RATIO TLAC (en pourcentage des actifs pondérés)</b>	<b>29,19%</b>	<b>26,74%</b>	<b>26,68%</b>	<b>26,04%</b>	<b>25,92%</b>
4	Mesure totale de l'exposition aux fins du ratio de levier	2 464 153	2 373 844	2 638 456	2 657 582	2 668 847
5	<b>RATIO TLAC (en pourcentage de l'exposition de levier)</b>	<b>8,22%</b>	<b>8,39%</b>	<b>7,75%</b>	<b>7,41%</b>	<b>7,24%</b>
6a	Application de l'exemption prévue au paragraphe 4 de l'article 72 ter du Règlement (UE) n° 2019/876 <sup>(*)</sup>	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
6b	Si application du paragraphe 3 de l'article 72 ter du Règlement (UE) n° 2019/876: montant total des dettes senior préférées éligibles au ratio TLAC <sup>(*)</sup>	Non appliqué	Non appliqué	Non appliqué	Non appliqué	Non appliqué
6c	Si application du paragraphe 3 de l'article 72 ter du Règlement (UE) n° 2019/876: part des dettes senior préférées utilisées dans le calcul du ratio TLAC <sup>(*)</sup>	Non appliqué	Non appliqué	Non appliqué	Non appliqué	Non appliqué

(\*) Conformément aux paragraphes 3 et 4 de l'article 72 ter du Règlement (UE) n° 2019/876, certaines dettes senior préférées (dont le montant atteint 11 608 millions d'euros au 31 mars 2023) peuvent être éligibles dans la limite de 3,5 % des actifs pondérés. Le Groupe n'utilise pas cette option au 31 mars 2023.

Au 31 mars 2023, le ratio TLAC du Groupe s'élève à 29,19 % des actifs pondérés, sans utiliser les dettes senior préférées éligibles dans la limite de 3,5 % des actifs pondérés. Le Groupe est ainsi au-dessus du niveau minimal d'exigence applicable qui est de 22,21 %. Cette exigence minimale tient compte d'un coussin de conservation de 2,50 %, d'un coussin G-SIB de 1,50 %, d'un coussin contracyclique de 0,14 % et d'un coussin pour risque systémique de 0,07%.

Le ratio TLAC du Groupe s'élève à 8,22 % des expositions de levier. Ce ratio est à comparer à une exigence minimale de 6,75%.

## FONDS PROPRES

Actualisation du tableau n° 13 du Document d'enregistrement universel 2022 p.345.

► **TABLEAU N°13 : FONDS PROPRES PRUDENTIELS**

En millions d'euros	31 mars 2023	31 décembre 2022
<b>Fonds propres de base de catégorie 1 : instruments et réserves</b>		
Instruments de fonds propres et comptes des primes d'émission y afférents	26 236	26 236
<i>dont actions ordinaires</i>	26 236	26 236
Bénéfices non distribués	82 094	82 684
Autres éléments du résultat global accumulés (et autres réserves, pour inclure les gains et pertes non réalisés conformément au référentiel comptable applicable)	(2 963)	(3 319)
Intérêts minoritaires (montant autorisé en CET1 consolidé)	1 780	1 736
Bénéfices intermédiaires, nets de charge et de et de tout dividende prévisibles, ayant fait l'objet d'un contrôle indépendant <sup>(*)</sup>	2 674	-
<b>FONDS PROPRES DE BASE DE CATÉGORIE 1 (CET1) AVANT AJUSTEMENTS RÉGLEMENTAIRES</b>	<b>109 821</b>	<b>107 337</b>
<b>Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) : ajustements réglementaires<sup>(**)</sup></b>	<b>(15 723)</b>	<b>(15 508)</b>
<b>FONDS PROPRES DE BASE DE CATÉGORIE 1 (CET1)</b>	<b>94 098</b>	<b>91 828</b>
<b>Fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1) : instruments<sup>(***)</sup></b>	<b>13 769</b>	<b>12 103</b>
<b>Fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1) : ajustements réglementaires</b>	<b>(488)</b>	<b>(487)</b>
<b>FONDS PROPRES ADDITIONNELS DE CATÉGORIE 1 (AT1)<sup>(***)</sup></b>	<b>13 282</b>	<b>11 616</b>
<b>FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 1 (T1 = CET1 + AT1)<sup>(***)</sup></b>	<b>107 380</b>	<b>103 445</b>
<b>Fonds propres de catégorie 2 (T2) : instruments et provisions<sup>(***)</sup></b>	<b>20 062</b>	<b>20 692</b>
<b>Fonds propres de catégorie 2 (T2) : ajustements réglementaires</b>	<b>(3 262)</b>	<b>(3 575)</b>
<b>FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 2 (T2)<sup>(***)</sup></b>	<b>16 799</b>	<b>17 117</b>
<b>TOTAL DES FONDS PROPRES (TC = T1 + T2)<sup>(***)</sup></b>	<b>124 179</b>	<b>120 562</b>

(\*) Tenant compte d'une anticipation de distribution de 60% au titre du résultat sous réserves des conditions habituelles

(\*\*) Y compris, -2,5 milliards d'euros correspondant à l'autorisation de lancer la 1<sup>ère</sup> tranche du programme de rachat d'actions annoncé le 31 mars 2023 ; ce rachat inclut les - 962 millions d'euros au titre de la politique de distribution dite « ordinaire » du résultat 2022.

(\*\*\*) Conformément aux règles d'admissibilité des dettes grandfathered dans les fonds propres additionnels de catégorie 1 et les fonds propres de catégorie 2 applicables.

Actualisation du tableau n° 16 du Document d'enregistrement universel 2022 p. 348.

► **TABLEAU N°16 : EFFET DE L'APPLICATION DES DISPOSITIONS TRANSITOIRES RELATIVES À LA NORME IFRS 9 (EU IFRS9-FL)**

<i>En millions d'euros</i>		<b>31 mars 2023</b>	<b>31 décembre 2022</b>
<b>Fonds propres</b>			
1	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	94 098	91 828
2	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 n'avaient pas été appliquées	94 098	91 444
3	Fonds propres de catégorie 1 (Tier 1)	107 380	103 445
4	Fonds propres de catégorie 1 (Tier 1) si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 n'avaient pas été appliquées	107 380	103 060
5	Total des fonds propres	124 179	120 562
6	Total des fonds propres si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 n'avaient pas été appliquées	124 179	120 484
<b>Actifs pondérés</b>			
7	Actifs pondérés	694 407	744 851
8	Actifs pondérés si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 n'avaient pas été appliquées	694 407	745 046
<b>Ratios de fonds propres</b>			
9	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	13,55%	12,33%
10	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 n'avaient pas été appliquées	13,55%	12,27%
11	Fonds propres de catégorie 1 (Tier 1)	15,46%	13,89%
12	Fonds propres de catégorie 1 (Tier 1) si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 n'avaient pas été appliquées	15,46%	13,83%
13	Total des fonds propres	17,88%	16,19%
14	Total des fonds propres si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 n'avaient pas été appliquées	17,88%	16,17%
<b>Ratio de levier</b>			
15	Mesure totale de l'exposition aux fins du ratio de levier	2 464 153	2 373 844
16	Ratio de levier	4,36%	4,36%
17	Ratio de levier si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 n'avaient pas été appliquées	4,36%	4,34%

Le Groupe n'applique pas les dispositions prévues par l'article 468 du Règlement (UE) n° 2020/873 relatives au traitement temporaire des plus et moins-values latentes sur instruments financiers en valeur de marché par capitaux propres émis par les administrations centrales, régionales ou locales. Ces dispositions ont pris fin au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

## EXIGENCES DE FONDS PROPRES ET ACTIFS PONDERES

Actualisation du tableau n° 17 du Document d'enregistrement universel 2022 p. 349.

### ► TABLEAU N°17 : ACTIFS PONDERÉS ET EXIGENCES DE FONDS PROPRES (EU OV1)

En millions d'euros	a		b		c	
	Actifs pondérés		Actifs pondérés		Exigences de fonds propres	
	31 mars 2023	31 décembre 2022	31 mars 2023	31 décembre 2022	31 mars 2023	31 décembre 2022
<b>1 Risque de crédit</b>	<b>533 734</b>	<b>579 635</b>	<b>42 699</b>	<b>42 699</b>	<b>42 699</b>	<b>42 699</b>
2 Dont approche standard	183 868	231 375	14 709	14 709	14 709	14 709
3 Dont approche NI simple (F-IRB)	-	-	-	-	-	-
4 Dont approche par référencement	-	-	-	-	-	-
EU 4a Dont actions selon la méthode de pondération simple	44 448	41 192	3 556	3 556	3 556	3 556
5 Dont approche basée sur les notations internes avancées (A-IRB)	305 418	307 068	24 433	24 433	24 433	24 433
<b>6 Risque de contrepartie</b>	<b>42 081</b>	<b>42 320</b>	<b>3 366</b>	<b>3 366</b>	<b>3 366</b>	<b>3 366</b>
7 Dont SACCR (dérivés)	3 000	1 208	240	240	240	240
8 Dont méthode du modèle interne (IMM)	30 174	31 072	2 414	2 414	2 414	2 414
EU 8a Dont expositions sur CCP liées aux activités de compensation	3 060	2 541	245	245	245	245
EU 8b Dont CVA	4 790	6 464	383	383	383	383
9 Dont autres	1 056	1 035	84	84	84	84
<b>15 Risque de règlement</b>	<b>10</b>	<b>9</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>16 Expositions de titrisation du portefeuille bancaire</b>	<b>14 750</b>	<b>15 794</b>	<b>1 180</b>	<b>1 180</b>	<b>1 180</b>	<b>1 180</b>
17 Dont approche fondée sur les notations internes (SEC-IRBA)	8 120	8 770	650	650	650	650
18 Dont approche fondée sur les notations externes (SEC-ERBA)	1 083	1 132	87	87	87	87
19 Dont approche standard (SEC-SA)	5 547	5 892	444	444	444	444
EU 19a Dont expositions pondérées à 1250% (ou déduites des fonds propres) <sup>(1)</sup>	-	-	-	-	-	-
<b>20 Risque de marché</b>	<b>26 597</b>	<b>25 543</b>	<b>2 128</b>	<b>2 128</b>	<b>2 128</b>	<b>2 128</b>
21 Dont approche standard	7 487	6 622	599	599	599	599
22 Dont approche fondée sur les modèles internes (IMA)	19 110	18 921	1 529	1 529	1 529	1 529
<b>23 Risque opérationnel</b>	<b>57 971</b>	<b>61 656</b>	<b>4 638</b>	<b>4 638</b>	<b>4 638</b>	<b>4 638</b>
EU 23a Dont approche de base	4 067	4 280	325	325	325	325
EU 23b Dont approche standard	8 615	12 073	689	689	689	689
EU 23c Dont approche par mesure avancée (AMA)	45 289	45 302	3 623	3 623	3 623	3 623
<b>24 Montants inférieurs aux seuils de déduction (soumis à pondération de 250 %)</b>	<b>19 264</b>	<b>19 895</b>	<b>1 541</b>	<b>1 541</b>	<b>1 541</b>	<b>1 541</b>
<b>29 TOTAL</b>	<b>694 407</b>	<b>744 851</b>	<b>55 553</b>	<b>55 553</b>	<b>55 553</b>	<b>55 553</b>

(1) Le Groupe a opté pour l'approche par déduction plutôt que par une pondération à 1250%. Le montant des expositions de titrisation du portefeuille bancaire déduites des fonds propres atteint 253 millions d'euros au 31 mars 2023 (214 millions d'euros au 31 décembre 2022).

Actualisation du tableau n° 31 du Document d'enregistrement universel 2022 p.389.

### ► TABLEAU N°31 : VARIATION DES ACTIFS PONDERÉS DU RISQUE DE CRÉDIT PAR TYPE D'EFFETS (EU CR8)

Variation du 1<sup>er</sup> trimestre 2023

En millions d'euros	a			
	Total	Actifs pondérés dont approche IRBA	Total	Exigences de fonds propres dont approche IRBA
<b>1 31 décembre 2022</b>	<b>579 635</b>	<b>307 068</b>	<b>46 371</b>	<b>24 565</b>
2 Volume des actifs	5 896	600	472	48
3 Qualité des actifs	(3 939)	(3 018)	(315)	(241)
4 Mise à jour des modèles	963	963	77	77
5 Méthodologie et réglementation	(2 362)	-	(189)	-
6 Acquisitions et cessions	(46 304)	659	(3 704)	53
7 Variation des taux de change	(1 214)	(1 013)	(97)	(81)
8 Autres	1 059	158	85	(13)
<b>9 31 mars 2023</b>	<b>533 734</b>	<b>305 418</b>	<b>42 699</b>	<b>24 433</b>

Actualisation du tableau n°82 du Document d'enregistrement universel 2022 p.481.

► **TABLEAU N°82 : VARIATION DES ACTIFS PONDÉRÉS DU RISQUE DE CONTREPARTIE (EU CCR7)**

Variation du 1<sup>er</sup> trimestre 2023

En millions d'euros	a			
	Actifs pondérés		Exigences de fonds propres	
	Total	dont méthode du modèle interne(*)	Total	dont méthode du modèle interne(*)
<b>1 31 décembre 2022</b>	<b>42 320</b>	<b>31 072</b>	<b>3 386</b>	<b>2 486</b>
2 Volume des actifs	931	925	75	74
3 Qualité des actifs	854	704	68	56
4 Mise à jour des modèles	159	(500)	13	(40)
5 Méthodologie et réglementation	-	-	-	-
6 Acquisitions et cessions	(163)	-	(13)	-
7 Variation des taux de change	(10)	-	(1)	-
8 Autres	(2 010)	(2 027)	(161)	(162)
<b>9 31 mars 2023</b>	<b>42 081</b>	<b>30 174</b>	<b>3 366</b>	<b>2 414</b>

(\*) Méthode du modèle interne au titre du modèle de contrepartie bilatéral (hors CCP clearing).

Actualisation du tableau n°86 du Document d'enregistrement universel 2022 p.484.

► **TABLEAU N°86 : VARIATION DES ACTIFS PONDÉRÉS DU RISQUE DE MARCHÉ PAR TYPE D'EFFETS (EU MR2-B)**

Variation du 1<sup>er</sup> trimestre 2023

En millions d'euros	a	b	c	d	e	f	g
	VaR	SVaR	IRC(**)	CRM(**)	Approche standard	Total actifs pondérés	Total exigences de fonds propres
<b>1 31 décembre 2022</b>	<b>5 635</b>	<b>9 936</b>	<b>2 731</b>	<b>618</b>	<b>6 622</b>	<b>25 543</b>	<b>2 043</b>
2.a Volume des actifs	(46)	1 779	31	(108)	(328)	1 327	106
2.b Qualité des actifs	15	9	110	79	-	213	17
3 Mise à jour des modèles	(607)	(1 075)	-	-	-	(1 682)	(135)
4 Méthodologies et réglementation	-	-	-	-	-	-	-
5 Acquisitions et cessions	-	-	-	-	(16)	(16)	(1)
6 Change	-	-	-	-	-	-	-
7 Autres	-	-	3	-	1 209	1 212	97
<b>8 31 mars 2023</b>	<b>4 996</b>	<b>10 650</b>	<b>2 874</b>	<b>590</b>	<b>7 487</b>	<b>26 597</b>	<b>2 128</b>

(\*) Incremental Risk Charge.

(\*\*) Comprehensive Risk Measure.

## RISQUE DE LIQUIDITE

Actualisation du tableau n°101 du document d'enregistrement universel 2022 p.507.

### ► TABLEAU N°101 : RATIO DE LIQUIDITÉ À COURT TERME (LCR)(\*) - DÉTAIL (EU LIQ1)

En millions d'euros	Valeur non pondérée				Valeur pondérée			
	a	b	c	d	e	f	g	h
	31 mars 2023	31 décembre 2022	30 septembre 2022	30 juin 2022	31 mars 2023	31 décembre 2022	30 septembre 2022	30 juin 2022
Nombre de points de données utilisés pour le calcul des moyennes	12	12	12	12	12	12	12	12
<b>ACTIFS LIQUIDES DE HAUTE QUALITÉ (HQLA)</b>								
<b>1 TOTAL ACTIFS LIQUIDES DE HAUTE QUALITÉ (HQLA)</b>					<b>446 763</b>	<b>454 812</b>	<b>463 895</b>	<b>468 653</b>
<b>SORTIES DE TRÉSORERIE</b>								
2 Dépôts de détail (y compris petites entreprises)	446 460	449 679	442 782	435 255	33 553	33 907	33 354	32 724
3 <i>dont dépôts stables</i>	264 816	267 574	264 557	260 439	13 241	13 379	13 228	13 022
4 <i>dont dépôts moins stables</i>	171 086	172 289	168 812	165 364	20 056	20 209	19 770	19 325
5 Financements non collatéralisés auprès de contreparties non détail	563 639	580 770	583 359	576 277	264 473	276 564	280 332	280 443
6 <i>dont dépôts opérationnels</i>	179 881	183 500	182 260	175 903	44 218	45 092	44 798	43 223
7 <i>dont dépôts non opérationnels</i>	368 820	381 294	384 523	382 766	205 317	215 497	218 958	219 612
8 <i>dont dettes non collatéralisées</i>	14 938	15 976	16 576	17 608	14 938	15 976	16 576	17 608
9 Financements collatéralisés auprès de contreparties non détail (dont pensions données)					90 243	93 594	94 413	92 587
10 Exigences supplémentaires	391 373	386 823	377 289	370 018	98 688	95 246	91 004	89 986
11 <i>dont sorties associées à des expositions sur instruments dérivés et autres exigences de sûreté</i>	42 661	41 927	40 516	42 563	42 370	41 835	40 377	42 300
12 <i>dont sorties sur dettes collatéralisées</i>	6 351	4 069	2 248	316	6 351	4 069	2 248	316
13 <i>dont facilités de crédit et de liquidité</i>	342 361	340 827	334 525	327 139	49 967	49 342	48 378	47 370
14 Autres obligations de financement contractuel	62 495	60 124	59 860	59 023	62 495	60 124	59 860	59 023
15 Autres obligations de financement éventuel	139 806	137 612	148 030	155 151	7 686	7 528	6 318	5 357
<b>16 TOTAL SORTIES DE TRÉSORERIE</b>					<b>557 137</b>	<b>566 963</b>	<b>565 281</b>	<b>560 119</b>
<b>ENTRÉES DE TRÉSORERIE</b>								
17 Opérations de prêts collatéralisées (dont pensions reçues)	453 494	471 715	484 281	474 153	96 941	98 884	98 525	91 993
18 Entrées provenant des expositions pleinement performantes	97 236	99 136	94 070	90 516	75 733	77 223	72 452	69 439
19 Autres entrées de trésorerie	57 623	57 284	58 625	61 880	47 395	46 947	48 242	52 335
<b>20 TOTAL ENTRÉES DE TRÉSORERIE</b>	<b>608 354</b>	<b>628 136</b>	<b>636 976</b>	<b>626 549</b>	<b>220 069</b>	<b>223 055</b>	<b>219 219</b>	<b>213 766</b>
EU-20c Entrées de trésorerie soumises au plafond de 75 %	432 262	443 412	448 696	444 740	220 069	223 055	219 219	213 766
<b>21 COUSSIN DE LIQUIDITÉ</b>					<b>446 763</b>	<b>454 812</b>	<b>463 895</b>	<b>468 653</b>
<b>22 TOTAL DES SORTIES NETTES DE TRÉSORERIE</b>					<b>337 068</b>	<b>343 909</b>	<b>346 062</b>	<b>346 353</b>
<b>23 RATIO DE COUVERTURE DES BESOINS DE LIQUIDITÉ (%)</b>					<b>132,63%</b>	<b>132,26%</b>	<b>134,13%</b>	<b>135,39%</b>

(\*) L'ensemble des données présentées sont calculées comme la moyenne glissante des douze dernières mesures de fin de mois.

#### Informations qualitatives sur le LCR (EU LIQ-B)

Le Liquidity Coverage Ratio (LCR) du Groupe s'élève à 133% en moyenne glissante sur les 12 dernières mesures de fin de mois, ce qui représente un excédent de liquidité de 110 milliards d'euros par rapport à l'exigence réglementaire. Le niveau de LCR moyen du Groupe a varié entre 132% et 135%.

Au 31 mars 2023, le LCR fin de période s'élève à 139% (129% au 31 décembre 2022).

Les actifs liquides du Groupe reconnus au numérateur du ratio avec des décotes réglementaires (valeurs pondérées) s'élèvent à 447 milliards d'euros en moyenne glissante sur les 12 dernières mesures de fin de mois, et sont composés de dépôts en banques centrales (75% à fin mars) et de titres souverains et publics (25%).

En moyenne glissante sur les 12 dernières mesures de fin de mois, les sorties nettes de trésorerie à trente jours du scénario de stress réglementaire LCR s'élèvent à 337 milliards d'euros, dont une part significative correspond aux dépôts avec 298 milliards d'euros, partiellement compensés par les entrées de trésorerie sur les prêts de 76 milliards d'euros.

En moyenne glissante sur les 12 dernières mesures de fin de mois, les flux nets stressés de trésorerie sur les financements et prêts collatéralisés, c'est-à-dire essentiellement des opérations de pension et d'échanges de titres, tenant compte de décotes réglementaires appliquées aux collatéraux, s'élèvent à 7 milliards d'euros d'entrées nettes. Les flux nets associés aux instruments dérivés et au stress réglementaire appliqué aux sûretés représentent une sortie nette de trésorerie de 16 milliards d'euros avec des flux sortants (42 milliards d'euros) partiellement compensés par des flux entrants (26 milliards d'euros).

Enfin les hypothèses de tirage sur les engagements de financement s'élèvent à 50 milliards d'euros en moyenne glissante sur les 12 dernières mesures de fin de mois.

Aucune devise significative ne présente de déséquilibre excessif.

Actualisation du tableau de l'annexe 3 du document d'enregistrement universel 2022 p.556.

### ► INDICATEURS G-SIB (GSIB1)

En millions d'euros	31 décembre 2022
<b>Activité transfrontière</b>	
1 Créances transfrontières	1 359 358
2 Passifs transfrontières	1 255 194
<b>Taille</b>	
3 Expositions totales	2 629 311
<b>Interdépendance</b>	
4 Actifs au sein du système financier	336 835
5 Passifs intra système financier	298 893
6 Encours de titres émis	317 231
<b>Faculté de substitution</b>	
7 Actifs sous conservation	5 854 163
Volume d'échange de titres à revenu fixe	1 308 393
Volume d'échange d'actions et autres titres	2 621 514
<b>Infrastructure financière</b>	
8 Activité liée aux paiements	58 091 405
<b>Opérations de prise ferme sur les marchés obligataires et boursiers</b>	
9 Opérations de prise ferme sur les marchés obligataires et boursiers	178 373
<b>Complexité</b>	
10 Notionnel des dérivés négociés de gré à gré	26 324 698
11 Actifs comptabilisés en niveau 3	29 469
12 Titres détenus à des fins de négociation et disponibles à la vente	73 926

### 3. GOUVERNANCE

## Le Comité Exécutif

**Le Comité Exécutif de BNP Paribas était composé au 7 février 2023 des membres suivants :**

- **Jean-Laurent Bonnafé**, Administrateur Directeur Général ;
- **Yann Gérardin**, Directeur Général délégué, en charge du pôle Corporate and Institutional Banking ;
- **Thierry Laborde**, Directeur Général délégué, en charge du pôle Commercial, Personal Banking & Services ;
- **Laurent David**, Directeur Général adjoint, Chief Operating Officer ;
- **Renaud Dumora**, Directeur Général adjoint, en charge du pôle Investment & Protection Services ;
- **Marguerite Bérard**, Directrice de la Banque Commerciale en France ;
- **Charlotte Dennery**, Administratrice Directrice Générale de BNP Paribas Personal Finance ;
- **Elena Goitini**, Administratrice déléguée de BNL ;
- **Michael Anseeuw**, Administrateur Directeur Général et Président du Comité de Direction de BNP Paribas Fortis ;
- **Yannick Jung**, Responsable de Corporate & Institutional Banking Global Banking EMEA ;
- **Pauline Leclerc-Glorieux**, Administratrice Directrice Générale de BNP Paribas Cardif ;
- **Olivier Osty**, Responsable de Corporate & Institutional Banking Global Markets ;
- **Bernard Gavagni**, Directeur des Systèmes d'Information ;
- **Stéphanie Maarek**, Directrice de la Conformité ;
- **Lars Machenil**, Directeur Financier ;
- **Sofia Merlo**, Directrice des Ressources Humaines ;
- **Frank Roncey**, Directeur des risques ;
- **Antoine Sire**, Directeur de l'Engagement d'entreprise.

Depuis novembre 2007, le Comité Exécutif de BNP Paribas est doté d'un Secrétariat permanent.

## 4. INFORMATIONS GÉNÉRALES

### 4.1 Accessibilité de l'amendement au Document d'enregistrement universel au public

Ce document est disponible sur le site internet [www.invest.bnpparibas.com](http://www.invest.bnpparibas.com) ou sur celui de l'Autorité des Marchés Financiers [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org).

Toute personne désireuse d'obtenir des renseignements complémentaires sur le Groupe BNP Paribas peut, sans engagement, demander les documents :

- par courrier :  
BNP Paribas – Finance & Stratégie  
Relations Investisseurs et Information Financière  
3, rue d'Antin – CAA01B1  
75002 Paris

- par téléphone :  
+33 (0)1 40 14 63 58

L'information règlementée est accessible sur le site : <https://invest.bnpparibas.com/information-reglementee>

### 4.2 Changement significatif

A l'exception des éléments mentionnés dans l'Amendement au Document d'enregistrement universel 2022, aucun changement significatif de la situation financière du Groupe n'est survenu depuis le 31 mars 2023, aucun changement significatif défavorable des perspectives de l'émetteur et aucun changement significatif de la situation financière ou de la performance financière du Groupe n'est survenu depuis la fin de la dernière période pour laquelle des états financiers vérifiés ont été publiés et en particulier depuis la signature du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés intermédiaires en date du 13 mars 2023.

A la connaissance de BNP Paribas, il n'y a pas eu d'événements récents qui soient significativement pertinents pour l'évaluation de la solvabilité de BNP Paribas depuis le 31 mars 2023.

### 4.3 Passifs éventuels : procédures judiciaires et d'arbitrage

BNP Paribas (la « Banque ») est partie en tant que défenderesse à plusieurs litiges, différends et procédures (y compris des enquêtes par des autorités judiciaires ou de supervision) dans un certain nombre de juridictions, découlant du cours normal de ses activités commerciales, y compris entre autres en lien avec ses activités en qualité de contrepartie, prêteur, employeur, investisseur et contribuable.

Les risques y afférents ont été évalués par la Banque et font l'objet, le cas échéant, de provisions présentées dans l'annexe 4.p « Provisions pour risques et charges » des Etats Financiers consolidés au 31 décembre 2022, une provision étant constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Les principaux passifs éventuels représentatifs de procédures judiciaires, administratives ou arbitrales en cours à la date du 31 mars 2023 sont quant à eux décrits ci-dessous. La Banque considère actuellement qu'aucune de ces procédures n'est de nature à avoir un impact défavorable significatif sur sa situation financière ou sa rentabilité, néanmoins l'issue de procédures judiciaires ou administratives est par nature imprévisible.

Le liquidateur de la société Bernard L. Madoff Investment Securities LLC (ci-après « BLMIS ») a intenté un certain nombre de recours contre la Banque et certaines de ses filiales, auprès du tribunal des faillites américain (United States Bankruptcy Court Southern District of New York). Ces recours, connus sous le nom de

demandes de « clawback », s'apparentent aux divers recours introduits par le liquidateur de BLMIS en vertu du Code des faillites des États-Unis (U.S. Bankruptcy Code) et de la loi de l'État de New York à l'encontre de nombreuses institutions, et visent au recouvrement d'une somme d'environ 1,3 milliards de dollars américain prétendument transférée aux entités du Groupe BNP Paribas par BLMIS ou indirectement par le biais de fonds liés à BLMIS et dans lesquels des entités du Groupe BNP Paribas détenaient des participations. À la suite de certaines décisions du tribunal des faillites américain et du « U.S. District Court » entre 2016 et 2018, la majorité des actions du liquidateur de BLMIS ont été soit rejetées, soit considérablement limitées. Toutefois, ces décisions ont été soit infirmées, soit effectivement annulées par des décisions ultérieures de la Cour d'Appel des États-Unis pour le Deuxième Circuit rendues le 25 février 2019 et le 30 août 2021. Par conséquent, le liquidateur de BLMIS pourrait chercher à déposer à nouveau certaines demandes qui ont été précédemment rejetées. BNP Paribas dispose d'arguments très solides à opposer à ces recours, et se défend vigoureusement dans ces instances.

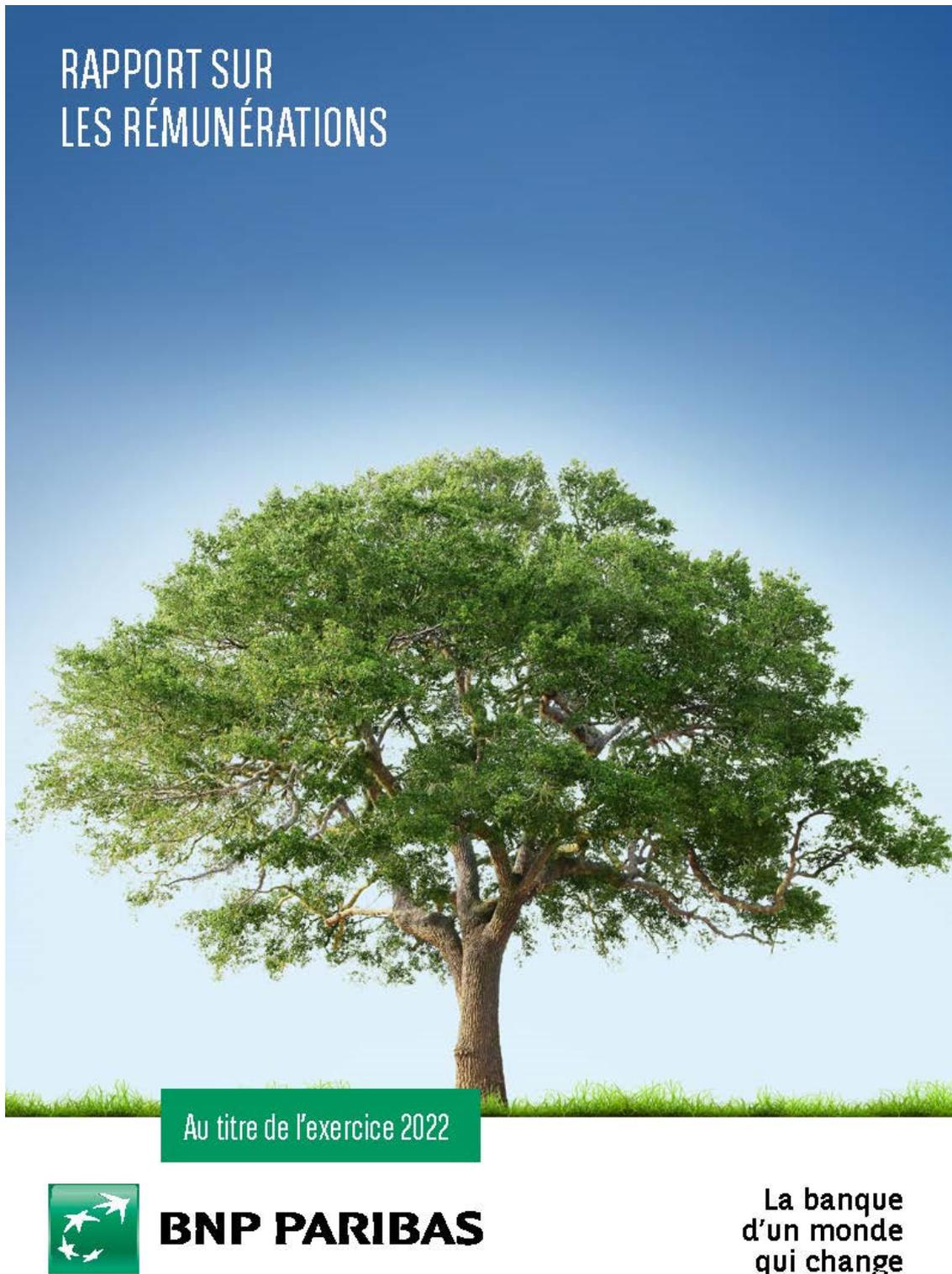
Une procédure judiciaire a été intentée en Belgique à la requête d'actionnaires minoritaires de l'ancien groupe Fortis contre la Société fédérale de Participations et d'Investissement, Ageas et BNP Paribas, demandant notamment la condamnation de BNP Paribas à des dommages et intérêts à titre de restitution par équivalent d'une partie des actions de BNP Paribas Fortis, qui lui ont été apportées en 2009, au motif que le transfert de ces actions serait nul. Le Tribunal de l'entreprise de Bruxelles a décidé, le 29 avril 2016, de surseoir à statuer jusqu'à l'issue de la procédure pénale en cours en Belgique dans le dossier Fortis. Dans cette procédure pénale, le ministère public a demandé un non-lieu. Elle est aujourd'hui définitivement clôturée, la Chambre du conseil du Tribunal de première instance de Bruxelles ayant constaté la prescription des charges dans une ordonnance du 4 septembre 2020, devenue définitive. Certains actionnaires minoritaires poursuivent la procédure judiciaire contre BNP Paribas et la Société fédérale de Participations et d'Investissement devant le Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, et BNP Paribas continue à se défendre avec vigueur contre les allégations de ces actionnaires.

Comme de nombreuses autres institutions financières dans les secteurs de la banque, de l'investissement, des fonds communs ou du courtage, la Banque a reçu ou est susceptible de recevoir des demandes d'information ou de faire l'objet d'enquêtes d'autorités de supervision, d'agences gouvernementales ou d'autorégulation. La Banque répond à ces requêtes, coopère avec les autorités et régulateurs en question et s'efforce de traiter et de remédier aux points soulevés.

Le 26 février 2020 le Tribunal correctionnel de Paris a jugé BNP Paribas Personal Finance coupable de pratique commerciale trompeuse et de recel de ce délit. BNP Paribas Personal Finance est condamnée à payer une amende de 187 500 euros et à verser un montant au titre des frais de défense ainsi que des dommages et intérêts en faveur des parties civiles. Le jugement est assorti de l'exécution provisoire sur les intérêts civils. BNP Paribas Personal Finance a interjeté appel de la décision le 6 mars 2020. Par ailleurs, une demande en référé de suspension de l'exécution provisoire a également été initiée, mais celle-ci a été déboutée par ordonnance du 25 septembre 2020. Les dommages-intérêts ont été versés par BNP Paribas Personal Finance aux parties civiles, sans préjudice de la procédure pendante devant la Cour d'appel de Paris et des procédures judiciaires civiles qui suivent leurs cours par ailleurs.

Il n'existe pas d'autre procédure judiciaire, administrative ou d'arbitrage (y compris toute procédure qui est en suspens ou dont elle est menacée), susceptible d'avoir ou ayant eu, au cours des douze derniers mois, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Banque.

#### 4.4 Rémunération des collaborateurs dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque du Groupe au titre de l'exercice 2022



# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b>	<b>7</b>
<b>1 - GOUVERNANCE</b>	<b>9</b>
Comité Conformité Risques Finance Groupe	9
Le Comité des Rémunérations et Conseil d'Administration	10
Assemblée Générale des Actionnaires	11
Audit et Contrôles	11
<b>2 - PRINCIPES DE RÉMUNÉRATION DU GROUPE</b>	<b>12</b>
Principes de Rémunération Applicables à l'Ensemble des Collaborateurs du Groupe	12
<b>3 - LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DES MRT GROUPE</b>	<b>14</b>
Le Périmètre	14
Détermination des Enveloppes de Bonus et Répartition par Ligne d'Activité	15
Allocations Individuelles	16
Païement des Rémunérations Variables	17
Ratio entre Rémunérations Variable et Fixe	19
Champ d'Application et Règles Locales	19
Les Dirigeants Mandataires Sociaux de BNP Paribas SA	19
<b>4 - INFORMATIONS QUANTITATIVES CONCERNANT LES RÉMUNÉRATIONS ATTRIBUÉES AU TITRE DE L'EXERCICE 2022</b>	<b>20</b>
Données d'Ensemble	20
Rémunération des Collaborateurs MRT Groupe en 2022	21
<b>5 - INFORMATIONS QUANTITATIVES SUR LES RÉMUNÉRATIONS DES MRT VERSÉES EN 2022</b>	<b>24</b>

## ÉDITO

### Sofia Merlo, Directrice des Ressources Humaines Groupe



“ Alors que la page de la crise sanitaire se tournait à peine, l'année 2022 a été marquée par le déclenchement du conflit en Ukraine qui a impacté la conjoncture économique mondiale. Le Groupe a fait preuve d'une forte mobilisation pour soutenir ses collaborateurs en Ukraine et pour s'adapter à ce nouvel environnement, en continuant d'accompagner ses clients à travers le monde.

Grâce à la puissance d'un modèle diversifié et intégré, combiné à l'engagement de tous les collaborateurs, le Groupe réalise en 2022 une performance commerciale et financière très solide, nourrie par la croissance de ses trois pôles opérationnels.

#### 1 Une politique d'employeur responsable

L'humain est au cœur des priorités du plan stratégique Growth, Technology and Sustainability 2025 (GTS) présenté par le Groupe en février 2022, avec comme ambition le développement du potentiel et de l'engagement de l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs pour assurer notre performance collective et conforter notre position de leader de la finance durable.

Le Groupe BNP Paribas porte une attention toute particulière à sa politique de rémunération pour l'ensemble des collaborateurs présents dans 65 pays. Dans toutes ses implantations, le Groupe s'est attaché à intégrer les spécificités locales dans les budgets alloués en matière de rémunération, en demandant de porter une attention particulière aux premiers niveaux de salaire qui peuvent être les plus impactés par le nouvel environnement.

Par ailleurs, le Groupe applique strictement la réglementation européenne d'encadrement des rémunérations<sup>1</sup>, ainsi que les dispositions réglementaires propres à certains pays ou métiers. Dans le cadre de cette réglementation, la politique de rémunération du Groupe vise notamment à ne pas encourager la prise de risque excessive et à éviter la mise en place d'incitations qui pourraient entraîner des situations de conflits d'intérêt entre les collaborateurs et les clients.

La politique de rémunération repose également sur des principes de transparence et d'équité notamment de genre. Elle se traduit principalement par un processus annuel unique de révision des rémunérations, concomitant à l'évaluation de la performance des collaborateurs, permettant d'assurer la cohérence entre la performance et l'attribution de rémunération variable, ainsi qu'un contrôle et une maîtrise des évolutions des rémunérations fixe et variable.

#### 2 Une politique de rémunération liée à la performance durable

La politique de rémunération mise en œuvre au titre des résultats de l'année 2022 s'inscrit dans un contexte de performances très solides. Ces résultats sont le reflet de la stratégie du Groupe et de son engagement durable aux côtés de ses clients, au service de l'économie et de la société.

La politique de rémunération reste appliquée de manière stricte, conformément à la réglementation en vigueur : les enveloppes de rémunérations variables sont déterminées au regard de l'évolution des résultats du Groupe et des métiers, après prise en compte des risques.

Du fait de ces bonnes performances dans un environnement fortement concurrentiel sur certains métiers, les rémunérations variables ont globalement progressé au titre de 2022 dans l'ensemble du Groupe. Les métiers de la banque d'investissement ont particulièrement bien résisté dans ce contexte économique compliqué, expliquant en grande partie la progression des rémunérations variables au sein de la population de preneurs de risques.

1 | CRD5 : Capital Requirement Directive

Par ailleurs, en tant qu'acteur majeur de la finance durable, le Groupe intègre depuis plusieurs années dans sa politique de rémunération des indicateurs RSE<sup>2</sup> représentatifs des 4 piliers de la politique du Groupe, dont des indicateurs climatiques (en lien avec l'émission de gaz à effet de serre et l'accompagnement de nos clients vers une économie bas-carbone). Ces indicateurs sont alignés sur le tableau de bord RSE du Groupe pour 2022-2025 tel que publié dans le Document d'enregistrement universel 2022. Ces indicateurs RSE sont également pris en compte depuis 2019 pour la détermination d'une partie de la rémunération variable annuelle des dirigeants du Groupe.

### 3 Une politique de rémunération équitable

BNP Paribas continue de porter une très forte attention à l'égalité de traitement, en particulier entre les femmes et les hommes, et à la prise en compte pour les collaborateurs – outre la mesure de la performance individuelle et collective – du respect du Code de Conduite, de la réglementation, ainsi que de la maîtrise des risques et des règles internes, qui pour certains d'entre eux, font l'objet d'une revue individuelle par les fonctions indépendantes de contrôle.

Concernant l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, le Groupe continue de maintenir son engagement fort en la matière en renouvelant notamment des mesures spécifiques dédiées au rééquilibrage des écarts de rémunérations non justifiés. Des analyses sont présentées annuellement à la Direction Générale à l'issue du processus annuel de révision des rémunérations pour s'assurer d'une répartition adéquate entre femmes et hommes des différentes enveloppes en matière d'augmentation de fixe, de rémunération variable ou de plans de fidélisation à long terme.

Cependant, assurer une équité de traitement d'un point de vue du genre ne permet pas totalement de réduire les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes. Le Groupe mène ainsi depuis plusieurs années de nombreuses actions visant à améliorer la représentativité des femmes dans certains postes de direction ou dans certaines activités où elles sont sous-représentées, en se fixant des objectifs ambitieux notamment sur le pourcentage de femmes dans les Senior Management Positions<sup>3</sup> (40% à fin 2025).

Le présent rapport présente la politique de rémunération du Groupe, la gouvernance mise en place pour en assurer sa cohérence et sa correcte application, ainsi que des éléments détaillés sur la rémunération de certains de ses collaborateurs. Il s'agit de ceux qui, compte tenu de leurs activités, sont susceptibles d'avoir une incidence significative sur le profil de risque du Groupe, sont identifiés comme preneurs de risque significatifs en application des critères d'identification prévus par la réglementation CRD5 au niveau du Groupe, et font l'objet de dispositions d'encadrement spécifiques sur leurs rémunérations telles que requises par la réglementation Européenne ”

<sup>2</sup> | Responsabilité sociale et environnementale

<sup>3</sup> | La population Senior Management Position (SMP) du Groupe est composée de collaborateurs occupant des postes considérés comme ayant l'impact le plus important d'un point de vue stratégique, commercial, fonctionnel et de l'expertise.

## INTRODUCTION

### Le Groupe BNP Paribas applique l'ensemble des dispositions réglementaires en matière d'encadrement des rémunérations telles que prévues par :

- **La Directive Européenne CRD5<sup>4</sup>** du 20 mai 2019, telle que transposée en droit français dans le Code Monétaire et Financier et l'arrêté du 22 décembre 2020, et le Règlement Européen CRR2 du 20 mai 2019<sup>5</sup>,
- **Le règlement délégué (UE)<sup>6</sup>** de la Commission du 25 mars 2021 sur les critères d'identification des collaborateurs dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de l'entreprise (« Material Risk Takers » ou « MRT »), au niveau consolidé à l'ensemble de ses succursales et filiales, y compris celles en dehors de l'Union Européenne ;
- **Les orientations de l'ABE<sup>7</sup>** sur les politiques de rémunérations saines du 2 juillet 2021 telles que reprises par la position de l'ACPR<sup>8</sup>.

La politique de rémunération du Groupe appliquée en 2022 est conforme à l'ensemble de ces dispositions et vise à ne pas encourager la prise de risque excessive, à éviter la mise en place d'incitations qui pourraient entraîner des conflits d'intérêts, à ne pas inciter ou encourager les activités de gestion non autorisées et à éviter les inégalités de traitement, en particulier de genre.

Ces dispositions réglementaires prudentielles s'appliquent sur base consolidée à l'ensemble du Groupe (y compris les filiales et succursales en dehors de l'Union Européenne), sauf exemptions prévues par la réglementation. En cas de divergences entre la réglementation qui s'applique au niveau du Groupe et celle qui s'applique au niveau local, ce sont les dispositions les plus contraignantes qui s'imposent.

Ce rapport répond aux exigences réglementaires liées à l'article 450 du Règlement (UE) 2019/876 du 20 mai 2019 concernant les exigences prudentielles applicables aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement (CRR)<sup>9</sup>

### S'agissant des populations spécifiquement visées par les dispositions légales et réglementaires, ont été identifiés :

#### 1 | MRT Groupe

Les collaborateurs entrant en 2022 dans la catégorie des MRT au niveau du Groupe conformément à la réglementation en vigueur. Ainsi, ont été inclus dans le périmètre des MRT Groupe, l'ensemble des collaborateurs répondant à l'un des critères établis

dans la Directive ou le Règlement Délégué, y compris ceux identifiés en raison de leur niveau de rémunération (du fait de leur expertise, sans qu'il soit avéré que leur activité professionnelle ait une incidence sur le profil de risque du Groupe). Ces collaborateurs sont soumis à l'ensemble des dispositions prévues dans la politique de rémunération du Groupe telles que détaillées ci-après.

4 | Capital Requirements Directive 5, Directive (UE) 2019/879 modifiant la directive 2013/36/UE

5 | Règlement (UE) 2019/876 qui complète le Règlement (UE) 575/2013

6 | Règlement délégué (UE) 2021/323

7 | Autorité Bancaire Européenne

8 | Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution

9 | Capital Requirements Regulation

En complément de ces dispositions légales et réglementaires applicables au niveau du Groupe, d'autres mesures d'encadrement des rémunérations peuvent s'appliquer à certains collaborateurs qui, bien que n'étant pas considérés comme des MRT au niveau du Groupe, sont soumis à des règles particulières dans certaines entités du Groupe :

## 2 | MRT Locaux

Sont considérés comme « MRT Locaux » les collaborateurs identifiés en particulier dans les filiales bancaires significatives du Groupe, basées au sein de l'Union Européenne, appliquant la CRD5 sur base individuelle en vertu des transpositions nationales.

## 3 | Régulés Locaux

Sont considérés comme régulés locaux les collaborateurs identifiés en raison d'autres dispositions réglementaires prudentielles bancaires applicables en vertu des règles locales dans des pays en dehors de l'Union Européenne.

Le nombre de collaborateurs identifiés au titre de chacune de ces dispositions (1, 2, 3 ci-dessus) est détaillé en page 20. Par ailleurs, même si un certain nombre de principes relatifs à la politique de rémunération sont applicables à l'ensemble des collaborateurs du Groupe, les éléments chiffrés tels que détaillés à partir de la page 21 du présent rapport ne portent que sur les collaborateurs identifiés comme « MRT Groupe » soumis aux dispositions CRD5 au niveau du Groupe tel que requis par la réglementation.

### Par ailleurs, d'autres règles spécifiques sur les rémunérations peuvent s'appliquer à certains métiers du Groupe, par exemple en raison de dispositions :

- **Liées à la protection de la clientèle** (MIFID<sup>10</sup> et orientations de l'ESMA<sup>11</sup>) pour les collaborateurs du Groupe en relation directe ou indirecte avec les clients;
- **Liées au règlement européen SFDR<sup>12</sup>** qui vise à ce que les rémunérations variables des acteurs des marchés financiers et des conseillers financiers n'encouragent pas la prise de risque excessive en matière de durabilité des investissements et des produits financiers ;
- **D'ordre sectoriel** (gestion d'actifs avec AIFMD et UCITS et assurance avec Solvency<sup>13</sup>) ;
- **Liées à l'application des dispositions relatives à la Loi Bancaire Française** (telles que transposées dans le Code monétaire et financier) et **à la Règle Volcker** applicables aux opérateurs de marché;
- **Spécifiques au Groupe pour les collaborateurs de front office des métiers de Global Markets** au sein du domaine d'activité Corporate & Institutional Banking (CIB), pour lesquels la rémunération variable attribuée continue, comme les années précédentes, à être strictement encadrée (prise en compte de l'ensemble des coûts et des risques dans la détermination des enveloppes de rémunération variable, application de règles de différé et rémunération variable pour partie indexée à l'action).

10 | Markets in Financial Instruments Directive

11 | European Securities and Markets Authority

12 | Sustainable Finance Disclosure Regulation

13 | Et IFD pour les entreprises d'investissement à compter de l'année de performance 2022

# 1 · GOUVERNANCE

Les principes de rémunération du Groupe BNP Paribas et la politique de rémunération des MRT sont élaborés et proposés par les Ressources Humaines Groupe, en collaboration avec les métiers concernés, présentés pour validation au Comité Conformité, Risques, Finance du Groupe (Comité CRIF), présidé par la Direction Générale (DG) puis présentés en Comité des rémunérations avant approbation par le Conseil d'administration. Depuis 2014, l'Assemblée Générale des actionnaires est consultée annuellement sur certains éléments. Conformément à la réglementation applicable, le Comité des rémunérations de BNP Paribas SA exerce également les fonctions de Comité des rémunérations pour certaines filiales significatives en France.

## Élaboration de la politique de rémunération et de sa mise en œuvre par les Ressources Humaines Groupe



## Comité Conformité Risques Finance Groupe « CRIF »

Le Comité CRIF est un comité de la Direction Générale présidé par M. Yann Gérardin, Directeur Général délégué et comprend les responsables des trois fonctions Conformité, Risques, Finance (ou des représentants mandatés par leurs soins), ainsi que :

- Le Responsable des Ressources Humaines Groupe ;
- Le Responsable Rémunérations & Avantages sociaux, qui en assure le secrétariat ;
- M. Michel Konczaty, Conseiller exécutif de la Direction Générale en tant qu'invité permanent.

La politique de rémunération des collaborateurs régulés est présentée et discutée au sein du Comité CRIF qui revoit et valide :

- La conformité de la politique au regard de la réglementation ;
- L'adéquation de cette politique et sa mise en œuvre vis-à-vis de la politique de risques de l'entreprise ;
- La cohérence des pratiques de rémunérations variables avec le maintien d'un niveau suffisant de fonds propres.

Ce Comité a délibéré à trois reprises pour le processus de révision des rémunérations au titre de l'exercice 2022.

## Le Comité des Rémunérations & Conseil d'Administration

**Le Comité des rémunérations est un comité du Conseil d'administration** présidé par M. Pierre André de Chalendar. Il est également membre du Comité de gouvernance, d'éthique, des nominations et de la RSE. Le comité est par ailleurs composé de M<sup>me</sup> Jane Fields Wicker-Miurin, qui est également membre du Comité des comptes, et du Comité de Contrôle Interne, des Risques et de la Conformité, Mme Marion Guillou, qui est également membre du Comité de gouvernance, d'éthique, des nominations et de la RSE, et de M. Hugues Epailard administrateur élu par Les salariés au Conseil d'administration et également membre du Comité de Contrôle interne, des Risques et de la Conformité. Cette composition est de nature à favoriser les travaux du Conseil d'administration sur l'adéquation des principes de rémunération avec la politique de risques de BNP Paribas.

Sa composition est conforme à la réglementation applicable et aux recommandations du Code de gouvernement d'entreprise de l'Ajep Medef. **Ses membres sont majoritairement des administrateurs indépendants**, ils disposent d'une expérience des systèmes de rémunération et des pratiques de marché dans ce domaine. Enfin, Le Président du Conseil d'administration qui n'en est pas membre, assiste aux séances du Comité et participe aux échanges, hors ceux qui le concernent personnellement.

**Le règlement intérieur du Conseil d'administration définit la mission du Comité des rémunérations** qui prépare les décisions du Conseil d'administration sur les principes de la politique de rémunération et la rémunération des dirigeants mandataires sociaux du Groupe et celle des collaborateurs dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque du Groupe (MRT Groupe), conformément à la réglementation en vigueur. Le Comité des rémunérations

reçoit communication des décisions validées par le Comité CRIF.

**Ainsi, le Comité des rémunérations analyse la politique de rémunération des MRT Groupe, les principes de rémunération et les éléments de cadrage annuel revus par le Comité CRIF, notamment :**

- Les paramètres de détermination de l'enveloppe de rémunération variable (ou « bonus ») de Global Markets;
- Les modalités de répartition, d'attribution individuelle et de paiement.

Le Comité des rémunérations analyse également la liste nominative des bénéficiaires dont la rémunération excède certains seuils définis chaque année par la Direction Générale, et est chargé de contrôler la rémunération individuelle du responsable des Risques et de la Conformité au niveau Groupe.

**Les éléments ainsi débattus en Comité des rémunérations sont ensuite présentés au Conseil d'administration qui en approuve les principes.** Les informations sont également transmises aux Conseils d'Administration des filiales significatives du Groupe.

Le Comité des rémunérations s'est réuni à quatre reprises pour délibérer du processus de révision des rémunérations au titre de l'exercice 2022.

## Assemblée Générale des Actionnaires

L'Assemblée Générale des actionnaires de BNP Paribas est consultée annuellement sur l'enveloppe de rémunération versée au cours de l'exercice écoulé aux collaborateurs identifiés comme MRT Groupe au titre de cet exercice incluant la rémunération fixe et la rémunération variable, conformément au Code Monétaire et Financier (cf. p.24).

Par ailleurs, le Comité des rémunérations (sur proposition validée par le CRIF) décide de proposer au Conseil d'administration de soumettre à la décision de l'Assemblée Générale des actionnaires le relèvement du ratio entre la rémunération variable et la rémunération fixe de 100% à 200%. L'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires doit être

obtenue à la majorité des deux tiers, à condition qu'au moins la moitié des actionnaires soit représentée, à défaut, elle statue à la majorité des trois quarts. Les collaborateurs qui entrent dans la catégorie des MRT au titre de l'exercice précédent sont exclus du vote.

Enfin, la rémunération des dirigeants mandataires sociaux ainsi que des autres administrateurs de BNP Paribas SA fait l'objet de résolutions spécifiques soumises annuellement à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires, en application des dispositions du Code de commerce issues de la «Loi Pacte», et qui sont détaillées dans le rapport du Conseil d'administration à l'Assemblée Générale des actionnaires.

## Audit & Contrôles

Les procédures opérationnelles mettant en œuvre la politique de rémunération Groupe sont documentées, de manière à assurer l'auditabilité du dispositif et la traçabilité des décisions. Par ailleurs, **des contrôles ont été définis par les Ressources Humaines Groupe et mis en œuvre par les Ressources Humaines des pôles, entités, fonctions du Groupe** afin de s'assurer de la correcte identification des collaborateurs MRT, et de la correcte application de l'ensemble des dispositions réglementaires applicables à ces populations (règles de différé, indexation, ratio variable sur fixe). À l'issue du processus de révision des rémunérations, ces contrôles font l'objet d'une certification de la part de chacun des pôles, métiers, et fonctions du Groupe.

A posteriori, un contrôle de second niveau est déployé par **RISK ORM et l'Inspection Générale du Groupe effectue une revue indépendante annuelle du processus de rémunération**, pour s'assurer de sa conformité effective aux principes et aux procédures prévus par la politique de rémunération du Groupe.

Une synthèse du rapport est systématiquement portée à la connaissance du Comité des rémunérations du Conseil d'administration.

La revue effectuée en 2022 par l'Inspection Générale du Groupe sur le processus 2021 et sur la mise en œuvre des principes de la CRD5 incluant l'identification des collaborateurs au titre des critères définis dans le règlement délégué, les dispositions appliquées en matière de rémunération, ainsi que la politique de rémunération neutre d'un point de vue du genre a conclu que les principes et la réglementation étaient correctement appliqués. La synthèse de cette revue a été portée à la connaissance du Comité CRIF ainsi que du Comité des rémunérations du Conseil d'administration et transmise au régulateur.

Par ailleurs, la Banque Centrale Européenne procède chaque année à une revue des principes et de la mise en œuvre de la politique de rémunération du Groupe BNP Paribas.

## 2 · PRINCIPES DE RÉMUNÉRATION DU GROUPE

### Principes de Rémunération applicables à l'ensemble des collaborateurs du Groupe

#### COMPOSANTES DE LA RÉMUNÉRATION DES COLLABORATEURS DU GROUPE

Plusieurs éléments composent la rémunération des collaborateurs du Groupe :

##### La rémunération fixe

**La rémunération fixe rémunère la compétence, l'expérience, le niveau de qualification, l'implication dans les tâches confiées.** Elle est fixée en fonction du marché (local et métier) et d'un principe de cohérence interne au Groupe BNP Paribas. Elle est composée d'un salaire fixe de base, qui rémunère les compétences et les responsabilités correspondant à la fonction occupée, et le cas échéant de compléments de rémunération fixe liés notamment aux spécificités du poste occupé, conformément à la réglementation en vigueur.

##### La rémunération variable collective

Des systèmes de partage des profits dont les modalités de calcul sont définies généralement par accord d'entreprise peuvent exister en fonction des législations locales, permettant aux collaborateurs de percevoir une partie des résultats du Groupe et/ou de l'entité dans laquelle ils travaillent.

##### La rémunération variable individuelle

**La rémunération variable rémunère les réalisations quantitatives et qualitatives mesurées à partir des performances constatées et des évaluations individuelles, au regard des objectifs fixés.** Elle est déterminée en fonction des résultats dégagés par l'activité et des réalisations par rapport aux objectifs quantitatifs et qualitatifs, de la contribution à la maîtrise des risques et au respect des règles de conformité et des pratiques de marché (local et/ou métier). Elle ne constitue pas un droit et est fixée chaque année dans le respect de la politique de rémunération de l'année considérée et des principes de gouvernance en vigueur.

En complément, la rémunération variable peut également consister en un plan de fidélisation ou de rémunération variable à moyen ou long terme, ou tout autre instrument approprié visant à motiver et fidéliser les collaborateurs clés et collaborateurs à potentiel du Groupe, en les intéressant à la croissance de la valeur créée.

**Les rémunérations variables sont déterminées de manière à éviter la mise en place d'incitations qui pourraient entraîner des situations de conflit d'intérêts entre les collaborateurs et les clients, ou le non-respect des règles de Code de Conduite, Règles et Réglementation et Maîtrise des Risques.**

La structure de rémunération doit permettre d'offrir un niveau de rémunération fixe suffisant pour rémunérer l'activité professionnelle, en relation avec le niveau de séniorité, d'expertise, et d'expérience professionnelle dans l'activité concernée, pour permettre le cas échéant de ne pas accorder de rémunération variable.

##### Les incitations commerciales

Pour les collaborateurs occupant notamment une fonction commerciale au sein des activités de détail, la rémunération variable individuelle peut prendre la forme d'incitations commerciales. Celles-ci ne doivent pas encourager à proposer un produit ou un service au détriment d'un autre mieux adapté aux besoins du client, ni favoriser les intérêts des collaborateurs et/ou les intérêts de la Banque au détriment de ceux du client.

### Les avantages sociaux

**Les avantages sociaux dépendent des législations de chaque pays**, ils viennent en complément des autres formes de rémunération et visent notamment à protéger le collaborateur contre les aléas de la vie (contrats de prévoyance, mutuelle...), encourager son effort d'épargne et favoriser la préparation de sa retraite, sous forme de plans de retraite collectifs.

### Les autres éléments de rémunération

Les créances rachetées lors de l'embauche de collaborateurs expérimentés seront payées selon un échéancier et des conditions les plus proches possible des échéances et conditions initiales des instruments rachetés, tout en suivant les modalités de paiement ainsi que les conditions comportementales prévues dans le cadre des plans de rémunération différée du Groupe BNP Paribas, en vigueur au moment du rachat de la créance à ces collaborateurs.

**Garantir par avance le paiement des rémunérations variables est interdit.** Toutefois, dans un contexte d'embauche, notamment pour attirer une compétence clé, l'attribution d'une rémunération variable peut être exceptionnellement garantie la première année, cette attribution sera en tout état de cause soumise aux mêmes conditions que celles qui s'appliquent aux rémunérations variables (c'est-à-dire avec une part différée, indexation, conditions de performance le cas échéant).

Enfin, en cas de rupture anticipée d'un contrat de travail, tout montant versé dans le cadre transactionnel (au-delà des minimas légaux et accords collectifs en vigueur) doit refléter la performance effective passée du collaborateur.

### INTERDICTION DE COUVERTURE

La couverture ou l'assurance par les bénéficiaires du risque liée à la fluctuation de l'action, ou à la profitabilité des métiers visant à supprimer l'aléa lié à leur rémunération différée est interdite (y compris pendant la période d'indisponibilité).

### PROCESSUS DE RÉVISION ANNUELLE

La gestion des évolutions de rémunération se fait dans le cadre d'un processus annuel unique au sein du Groupe et à l'aide d'un outil centralisé permettant à la Direction Générale d'obtenir à tout moment l'état des propositions, en particulier pour l'ensemble des MRT, et de piloter ce processus jusqu'aux décisions individuelles et à leur notification, en fonction de la conjoncture, des résultats de l'entreprise et des conditions de marché.

## 3 · LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DES MRT GROUPE

### Le périmètre

Les MRT Groupe sont identifiés annuellement conformément aux critères définis dans le règlement délégué de la Commission Européenne et aux critères complémentaires du Groupe. Dans le cadre de la CRD5 et du Règlement délégué associé, les critères d'identification concernent :

#### AU NIVEAU DU GROUPE

- Les dirigeants mandataires sociaux exécutifs ;
- Les mandataires sociaux non exécutifs ;
- Les membres du Comité Exécutif du Groupe au titre de leurs périmètres de responsabilités respectifs ;
- Les responsables de niveau Groupe des fonctions Finances, Ressources Humaines, Politique de rémunération, Affaires Juridiques, Affaires Fiscales, Informatique, Analyses économiques ainsi que ceux qui supervisent les procédures comptables, la prévention contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, la sécurité informatique et la gestion des activités externalisées ;
- Au sein des fonctions de contrôle : Conformité, Risques, Legal et Inspection Générale : le responsable de niveau Groupe et les managers qui lui sont directement rattachés ;
- Les cadres dirigeants responsables de métiers, zones géographiques, domaines d'activité, entités opérationnelles ayant une incidence significative sur le profil de risque du Groupe.

#### AU NIVEAU DES PRINCIPAUX MÉTIERS DU GROUPE

Dans les activités significatives pour lesquelles le Groupe alloue plus de 2% de ses fonds propres normatifs ou qui sont considérées comme fondamentales :

- Le responsable, et les managers, responsables de sous-activités ou de fonctions de contrôle, qui lui sont directement rattachés.

#### EN VERTU DES CRITÈRES DE RISQUES

- Les collaborateurs bénéficiant de délégations en matière de crédit excédant certains seuils (0,5% du Common Equity Tier 1 « CET1 » du Groupe) et ceux ayant autorité pour approuver ou refuser les décisions en matière de crédit ;
- Les collaborateurs du Groupe ayant autorité pour initier des transactions dont la limite de Value at Risk « VaR » excède certains seuils (5% de la limite de VaR du Groupe), et ceux ayant autorité pour approuver ou refuser ce type de transactions ;
- Les membres ayant autorité au sein de comités pour valider ou refuser des transactions, opérations ou nouveaux produits ;
- Les managers dont les délégations cumulées de leurs collaborateurs directs excèdent le seuil en matière de risque de crédit.

#### EN VERTU DES NIVEAUX DE RÉMUNÉRATION

Sont également ajoutés à la liste, les collaborateurs du Groupe dont la rémunération totale annuelle au titre de l'exercice précédent excède le minimum des 3 seuils suivants<sup>14</sup> :

1. Le seuil le plus élevé entre 500 000 euros et la moyenne de la rémunération totale accordée aux membres de l'organe de direction et de la Direction générale du Groupe au titre de l'exercice précédent ;
2. Le seuil correspondant au 0,3% des plus hautes rémunérations au sein de BNP Paribas SA ;
3. 750 000 euros.

14 | Le premier seuil est inclus directement dans la Directive CRD5 (UE) 2019/878 et les 2 autres seuils sont indiqués dans le Règlement délégué (UE) 2021/923

## Détermination des enveloppes de bonus et répartition par ligne d'activité

### LES ACTIVITÉS DE MARCHÉS DE GLOBAL MARKETS

Dans le cadre du strict encadrement des rémunérations de l'ensemble des collaborateurs de Global Markets, **l'enveloppe de rémunération variable du métier est déterminée en prenant en compte l'ensemble des éléments constitutifs des résultats et du risque**, notamment :

- Les revenus directs;
- Les coûts directs et indirects alloués au métier;
- Le coût du refinancement facturé en interne (y compris coût réel de la liquidité);
- La charge du risque générée par le métier;
- Le coût du capital alloué à l'activité.

Toutefois, certains éléments de revenus ou de coûts ne sont pas imputés au métier lorsqu'ils ne reflètent pas sa performance sur l'année.

**Les enveloppes ainsi calculées sont réparties au sein des métiers de Global Markets entre les différentes lignes d'activité, en fonction de critères adaptés aux caractéristiques propres à chaque métier ou équipe**, définis et documentés de manière précise, et reflétant :

- La mesure de performance quantitative (y compris la création et le développement d'avantages compétitifs de long terme pour le Groupe);
- La mesure du risque sous-jacent;
- La valeur de marché des équipes concernées ainsi que la situation concurrentielle.

**Ces éléments sont complétés par des éléments factuels permettant de mesurer le comportement collectif des équipes :**

- En matière de contrôle permanent, de conformité et de respect des procédures;
- En termes d'esprit d'équipe au sein du métier, et de ventes croisées au sein du Groupe.

Les critères retenus s'appuient sur des indicateurs quantitatifs et des éléments factuels, dont la nature est définie chaque année lors du lancement du processus de rémunération.

### LES AUTRES MÉTIERS DU GROUPE

Les enveloppes de rémunération variable des autres métiers du Groupe sont déterminées en fonction des revenus générés nets de toutes les charges et besoin en capital, après prise en compte du risque (notamment pour les activités CIB), ou par application d'un taux de variation par rapport à l'exercice précédent, fixé en fonction notamment de l'évolution des performances du Groupe ou du métier dans son ensemble, après prise en compte du risque (notamment pour les activités de Banque de Détail), ainsi que des pratiques du marché.

### LES ENVELOPPES DES FONCTIONS GROUPE ET FONCTIONS DE CONTRÔLE

Les enveloppes de rémunération variable des fonctions Groupe, et des fonctions de contrôle intégrées<sup>15</sup> sont déterminées indépendamment de la performance des métiers dont elles facilitent, valident ou vérifient les opérations.

Les enveloppes de rémunération variable des fonctions au sein des domaines d'activités et métiers sont définies par rapport à celles des fonctions Groupe, mais en tenant compte le cas échéant des situations de marché du travail particulières, dans une mesure limitée.

15 | Risques, Conformité, Inspection Générale, Juridique

## Allocations Individuelles

**L'attribution individuelle est effectuée par décision du management sur la base :**

- Des performances de l'équipe à laquelle appartient l'intéressé et de ses performances individuelles (la performance est mesurée en fonction du niveau de résultat et du niveau de risque associé à ce résultat),
- Des évaluations (évaluation individuelle annuelle obligatoire réalisée par le responsable hiérarchique) qui apprécient à la fois :
  - les réalisations qualitatives par rapport aux objectifs fixés,
  - le comportement professionnel au regard des valeurs, des règles de conformité, du Code de Conduite et des procédures du Groupe,
  - la contribution à la maîtrise des risques, y compris du risque opérationnel et
  - le cas échéant le comportement managérial de l'intéressé.

Indépendamment des éventuelles procédures disciplinaires, le non-respect des règles et procédures applicables ou les manquements aux règles de conformité et au Code de Conduite du Groupe entraînent la réduction ou la suppression du bonus.

**Les collaborateurs identifiés comme MRT Groupe et MRT locaux sont formellement revus annuellement de manière indépendante par les fonctions de contrôle (Conformité et Risques) au regard du respect du Code de Conduite, des Règles et Réglementations, et de l'évaluation et de la maîtrise des risques tels que définis par le Groupe.**

Le résultat de ces revues est ensuite pris en compte par les managers des collaborateurs concernés dans le cadre de l'évaluation de performance annuelle et pour la détermination de leur rémunération variable annuelle.

Dans le cas où des défaillances à l'une au moins de ces dispositions sont constatées, les rémunérations variables attribuées au titre de l'exercice sont systématiquement réduites voire supprimées pour les collaborateurs concernés.

Les attributions individuelles pour les collaborateurs des fonctions Groupe et des fonctions de contrôle sont effectuées selon ces principes et indépendamment des performances des métiers que les collaborateurs contrôlent. Par ailleurs, une importance particulière est accordée à la contribution des collaborateurs concernés à la maîtrise des risques lors du processus d'évaluation annuelle.

## Paiement des rémunérations variables

Pour les MRT<sup>16</sup>, les rémunérations variables comportent une partie non différée et une partie différée<sup>17</sup>.

La part différée est d'autant plus importante que le montant de la rémunération variable est élevé, selon une grille fixée chaque année par le CRIF, variant de 40% à 60% au moins, pour les niveaux de rémunération variable les plus élevés.

**Conformément aux obligations réglementaires, le paiement des bonus (pour la partie différée ou la partie non différée) se fait de la manière suivante :**

- Pour moitié en numéraire ;
- Pour moitié en numéraire indexé sur l'action BNP Paribas à l'issue d'une période de rétention de 9 mois pour la partie non différée et de 6 mois pour la partie différée.

L'indexation à l'action a un double objectif : l'alignement des bénéficiaires sur les intérêts de l'actionnaire, et la solidarité avec les résultats globaux de l'entreprise.

La partie différée est acquise sur 4 ans minimum suivant l'année de l'attribution et son paiement n'est pas plus rapide que prorata temporis. Ainsi, le paiement des bonus soumis à différé sur 4 ans s'étale sur 8 échéances de paiement, avec une dernière échéance en septembre 2027, soit 4 ans et 9 mois après l'exercice de référence pour la détermination des rémunérations variables.

La partie différée est acquise progressivement sur les 4 ans suivant l'année d'attribution, sous réserve de la réalisation de conditions de performance financière du métier, de l'activité et du Groupe, et de conditions comportementales, définies lors de l'attribution.

La rémunération variable est différée à 5 ans et payée par cinquième pendant 5 ans suivant l'année de l'attribution en particulier pour les membres du Comité Exécutif du Groupe.

L'acquisition de chaque fraction annuelle est également conditionnée à la constatation, à chaque terme, de la réalisation des conditions définies lors de l'attribution initiale basées sur le niveau de profitabilité du métier, et/ou de l'activité, et/ou du Groupe dans son ensemble. Ces conditions visent à favoriser la prise en compte de l'impact des activités de l'exercice considéré sur les résultats des exercices ultérieurs, et l'alignement des comportements individuels sur la stratégie et les intérêts de l'entreprise. **En cas de non réalisation des conditions au cours d'un exercice, la fraction annuelle de la rémunération variable différée n'est pas versée (« Malus »).**

Certains MRT bénéficient également d'attributions au titre de plans de fidélisation entièrement différés à plus de 4 ou 5 ans. Le plan de fidélisation Groupe prend la forme d'un instrument assimilé à de la dette dont le paiement est subordonné à l'absence de mesure de résolution du régulateur et au maintien d'un CET1<sup>18</sup> Groupe supérieur à 7%. Ce plan inclut également des conditions relatives à la performance financière du Groupe ainsi qu'à des critères RSE incluant des indicateurs climatiques, définis au moment de l'attribution.

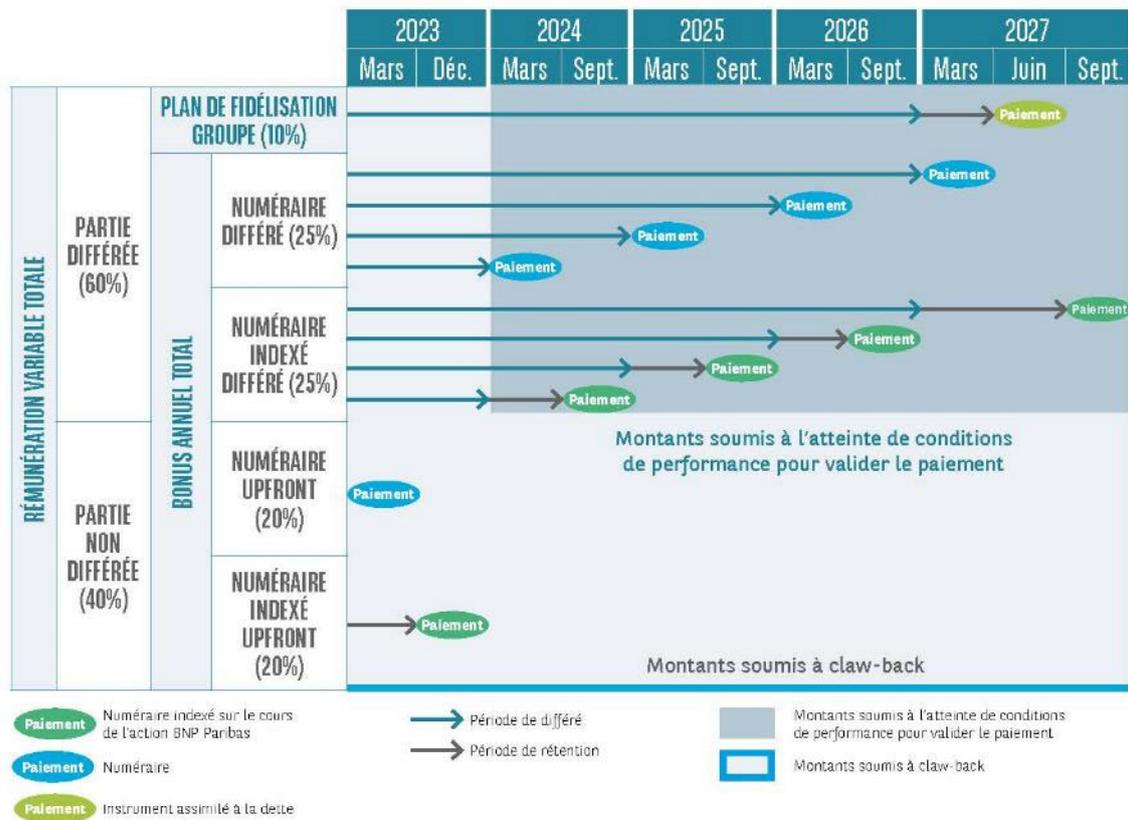
**Le schéma suivant illustre un exemple d'application des règles de paiement de la rémunération variable dans le cas d'un collaborateur MRT soumis à un taux de différé de 60% sur 4 ans et bénéficiant d'une attribution à hauteur de 10% de sa rémunération variable totale au titre du plan de fidélisation Groupe :**

16 | Hors dirigeants mandataires sociaux de BNP Paribas SA (cf p19)

17 | À l'exception de la rémunération variable totale inférieure à 50 000€ et à un tiers de la rémunération totale.

18 | Common Equity Tier 1 Groupe à 12,3% au 31/12/2022

## RAPPORT SUR LES RÉMUNÉRATIONS



**La faute d'un collaborateur ayant entraîné son licenciement** (ou, pour un collaborateur ayant quitté le Groupe, la faute qui aurait été susceptible d'entraîner son licenciement si elle avait été révélée alors qu'il était employé), lorsqu'elle consiste en un manquement en matière de gestion du risque, de conformité, ou de respect du Code de Conduite ou encore en une dissimulation ou une action ayant eu pour effet de fausser les conditions de fixation de bonus antérieurement alloués, **implique la perte de tout ou partie des droits aux éléments différés de l'ensemble des rémunérations variables<sup>19</sup> précédemment attribuées** (« Malus ») et **éventuellement la restitution** (« claw-back ») **des éléments de rémunération variable déjà perçus** (sous réserve du respect du droit du travail local).

Par ailleurs, en cas de mise en œuvre d'un plan de résolution, tel que défini à l'article L. 613-50 et suivants du Code monétaire et financier, les règlements de plan de rémunération variable différée prévoient les conditions dans lesquelles les éléments de rémunérations variables attribuées pourront être réduits ou annulés.

Enfin, la rémunération variable des collaborateurs des activités de marchés qui n'entrent pas dans la catégorie des MRT continue à être strictement encadrée et fait l'objet de règles de paiement intégrant des différés, de l'indexation et des clauses suspensives de paiement.

Ainsi, les critères de risques, de conduite, et de conformité et leurs mesures sont pris en compte ex-ante pendant le processus de revue annuelle des rémunérations, pour le calcul des enveloppes de rémunération variable (collectif) et dans le cadre du processus d'évaluation annuelle (individuel). En complément, tout manquement au regard des principes du Code de conduite, de la conformité et de la gestion des risques est également pris en compte ex-post pour le paiement des rémunérations des collaborateurs qui bénéficient d'une rémunération variable soumise à des règles de différé (malus et clawback en cas de faute).

Tout ceci contribue à renforcer la culture de conduite, conformité et risques de l'ensemble des collaborateurs du Groupe.

19 | Y compris au titre du plan de fidélisation Groupe

## Ratio entre rémunérations variable et fixe

Pour les collaborateurs des fonctions de contrôle, la rémunération variable totale attribuée à chacun des collaborateurs au titre d'une année ne peut excéder le montant de leur rémunération fixe au titre de cette même année.

**Par ailleurs, la rémunération variable totale attribuée à un collaborateur entrant dans la catégorie des MRT, considérée à sa valeur nominale à la date d'attribution, ne peut excéder sa rémunération fixe totale au titre de la même année multipliée par un ratio.**

**Un ratio maximum de 200%** est proposé par le Comité CRIF au Comité des rémunérations du Conseil d'administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires.

L'Assemblée Générale du 18 mai 2021 a approuvé à plus de 99% ce ratio de 200% pour une durée de 3 ans. Pour le calcul du ratio, la part de la rémunération variable différée à 5 ans et versée sous forme d'instruments, dans la limite de 25% de la rémunération variable totale est actualisée avec un taux défini conformément aux orientations de l'EBA<sup>20</sup>.

Au titre de 2022, ce taux d'actualisation a bénéficié à 1 collaborateur en France<sup>21</sup>.

52% des collaborateurs identifiés comme MRT Groupe au titre de 2022 ont bénéficié d'un ratio entre 100% et 200% entre la composante variable et la composante fixe de leur rémunération totale.

## Champ d'application et règles locales

Les dispositions décrites ci-dessus sont celles qui s'appliquent en principe aux MRT du Groupe. Des dispositions particulières parfois plus contraignantes notamment concernant les modalités de paiement de la rémunération variable, la durée de différé, ou le ratio peuvent dans certains pays être appliquées aux MRT en raison de dispositions réglementaires locales spécifiques ou de la transposition des règles de la CRD5 dans certains pays européens.

Par ailleurs, conformément à l'arrêté du 22 décembre 2020, les activités du Groupe soumises à certaines dispositions réglementaires (AIFMD et UCITS pour la gestion d'actifs, IFD pour les entreprises d'investissement

et Solvency pour l'assurance) ou les entités qui ne sont pas incluses dans le périmètre de consolidation prudentielle du Groupe ne sont pas concernées par les dispositions de la CRD5.

Ces dispositions de la CRD5 en matière d'encadrement sur les rémunérations s'appliquent également sur base individuelle au niveau des filiales bancaires du Groupe au sein de l'Union Européenne ainsi qu'au Royaume-Uni, selon la législation en vigueur, aux collaborateurs identifiés comme « MRT locaux » conformément aux principes Groupe tels que détaillés ci-avant et à la réglementation locale applicable.

## Les dirigeants mandataires sociaux de BNP Paribas SA

La rémunération variable des dirigeants mandataires sociaux de BNP Paribas SA est déterminée en cohérence avec les principes énoncés ci-dessus applicables à l'ensemble des MRT Groupe et selon des modalités proposées par le Comité des rémunérations, arrêtées par le Conseil d'administration de BNP Paribas et approuvées par l'Assemblée Générale des actionnaires selon la législation et les règles de gouvernance en vigueur.

**Les principes et la politique de rémunération spécifiques applicables aux dirigeants mandataires sociaux de BNP Paribas SA sont détaillés dans le chapitre 2 du Document d'Enregistrement Universel 2022.**

20 | En application des orientations de l'EBA (EBA/GL/2014/01)

21 | Hors Dirigeants Mandataires sociaux

## 4 · INFORMATIONS QUANTITATIVES CONCERNANT LES RÉMUNÉRATIONS ATTRIBUÉES AU TITRE DE L'EXERCICE 2022

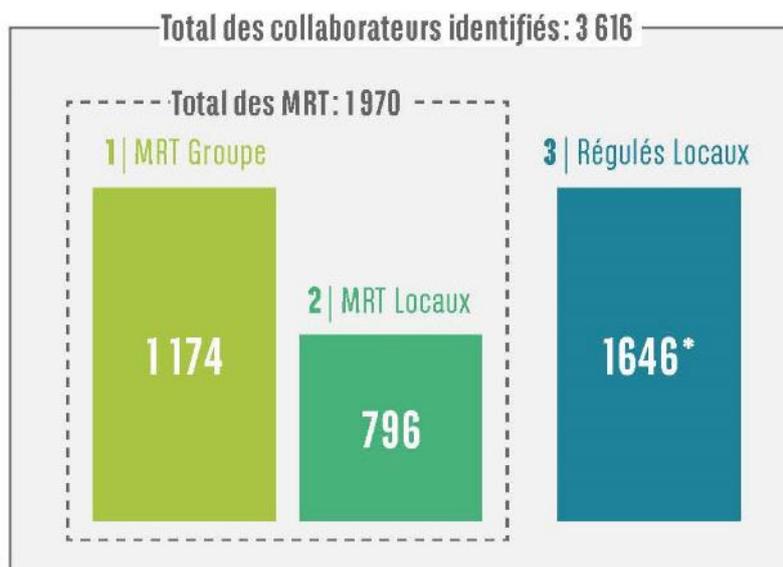
### Données d'ensemble

#### INFORMATIONS SUR LE GROUPE

Le Groupe BNP Paribas compte au total près de 177 000 collaborateurs<sup>22</sup> au 31 décembre 2022 pour un total de frais de personnel de 17,6 milliards d'euros dont 13,5 milliards d'euros de salaires, traitements et autres rémunérations variables (y compris Participation et Intéressement) tels que détaillés dans les États Financiers consolidés du Document d'Enregistrement Universel 2022.

#### LES COLLABORATEURS DU GROUPE DONT LA RÉMUNÉRATION AU TITRE DE 2022 EST SOUMISE À DES RÈGLES D'ENCADREMENT

Ce schéma illustre le nombre de collaborateurs dont la rémunération au titre de 2022 est soumise à des règles d'encadrement en fonction des dispositions réglementaires applicables partout dans le monde et de règles internes telles que détaillées en introduction.



\*incluant 995 collaborateurs de Bank of the West soumis à des dispositions réglementaires de la Federal Reserve

#### PÉRIMÈTRE DES MRT GROUPE

L'application des critères d'identification en 2022, tels que détaillés page 14, a entraîné une baisse du nombre de MRT identifiés au niveau du Groupe, compte tenu de l'augmentation du seuil de rémunération totale au-delà duquel les collaborateurs du Groupe entrent dans la catégorie des MRT. 20 collaborateurs au sein de Bank of the West ont été identifiés en tant que MRT Groupe car ils étaient présents au 31/12/2022, mais l'entité Bank of the West ayant été cédée au 1<sup>er</sup> février 2023 à Bank of Montréal, les rémunérations attribuées à ces collaborateurs ne seront pas présentées dans les tableaux suivants (car les rémunérations variables au titre de l'année de performance 2022 ont été attribuées par Bank of Montréal en mars 2023).

22 | Effectif en Équivalent Temps Plein (ETP) des entités sous contrôle exclusif et consolidées par intégration globale (Effectif financier) excluant les effectifs de Bank of the West

## Rémunération des collaborateurs MRT Groupe en 2022

Les informations quantitatives détaillées ci-dessous concernent les rémunérations brutes hors charges patronales attribuées au titre de l'exercice 2022 aux 1 154 collaborateurs identifiés comme MRT Groupe hors périmètre de Bank of the West (soit moins de 1% de l'effectif total), mais ne traitent pas des rémunérations

attribuées aux collaborateurs du Groupe identifiés comme MRT locaux identifiés au sein des filiales du Groupe appliquant la CRD5 sur base individuelle en fonction des dispositions nationales applicables ou les autres collaborateurs du Groupe pour lesquels la rémunération est également encadrée.

### DONNÉES QUANTITATIVES ATTRIBUÉES AU PÉRIMÈTRE DES MRT GROUPE<sup>23</sup>

Les rémunérations attribuées au titre de l'exercice 2022 aux MRT Groupe (hors périmètre Bank of the West) se décomposent de la manière suivante (REM1) :

En milliers d'euros hors charges	Président du CA	Autres mandataires sociaux non exécutifs	Dirigeants mandataires sociaux - exécutifs <sup>2</sup>	CIB	Commercial, Personal Banking & Services	Fonctions indépendantes de contrôle <sup>3</sup>	Fonctions Groupe	Autres <sup>4</sup>	TOTAL
<b>Nombre de personnes concernées</b>	1	13	3	735	148	188	26	40	1 154
<b>Montant de la rémunération totale</b>	1 013	1 371	10 562	874 544	60 485	75 355	29 349	28 208	1 080 887
Dont fixe <sup>1</sup>	1 013	1 371	4 306	370 287	37 103	46 994	11 955	14 694	487 723
Dont variable	0	0	6 256	504 257	23 381	28 361	17 394	13 514	593 163
<i>Dont numéraire</i>	0	0	3 128	249 553	8 047	12 160	5 986	5 817	284 691
<i>dont différé</i>	0	0	2 226	155 651	2 025	3 702	2 096	2 137	167 837
<i>Dont instrument lié à l'action</i>	0	0	3 128	248 199	7 527	11 402	5 969	5 817	282 042
<i>dont différé</i>	0	0	2 226	155 651	2 025	3 702	2 096	2 137	167 837
<i>Dont autres instruments</i>	0	0	0	6 505	7 807	4 799	5 439	1 880	26 430
<i>dont différé</i>	0	0	0	6 505	7 807	4 799	5 439	1 880	26 430

(1) La rémunération fixe inclut la rémunération versée au cours de l'année 2022 au titre du mandat d'administrateur de BNP Paribas SA.

(2) Sous réserve de l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires du 16 mai 2023 dans les conditions prévues par l'article L 22-10-34 II du Code de commerce.

(3) Dont la fonction Group Legal.

(4) Sont compris dans la population «Autres» : le pôle Investment & Protection Services (IPS).

Sur les 593,16 millions d'euros de rémunération variable totale attribuée au titre de 2022 aux MRT Groupe, seulement 116,85 millions d'euros sont versés comptant

en mars 2023. Le solde de la rémunération variable se répartit selon les collaborateurs jusqu'à 11 échéances conditionnelles versées entre décembre 2023 et 2028.

23 | Pour information, certaines lignes n'apparaissent pas dans les tableaux par rapport aux templates requis par la réglementation (REM1/REM2/REM3/REM4) car elles ne comportent aucune donnée. Par ailleurs, concernant les dirigeants mandataires sociaux exécutifs, le Plan de Rémunération à Long Terme est présenté en considérant la valorisation du montant attribué en juste valeur.

## RAPPORT SUR LES RÉMUNÉRATIONS

Les autres éléments de rémunération relatifs aux MRT Groupe sont les suivants (REM2) :

En milliers d'euros hors charges	Dirigeants mandataires sociaux - exécutifs	Autres MRT
<b>Attribution de rémunération variable garantie</b>		
Nombre de collaborateurs MRT ayant d'une rémunération variable garantie <sup>24</sup>	0	44
Montant total	0	26 284
dont attribution dans l'année de performance de rémunération variable garantie non prise en compte dans le calcul du ratio	0	0
<b>Indemnités de rupture attribuées pendant l'année de performance</b>		
Nombre de collaborateurs MRT ayant bénéficié d'une indemnité de rupture attribuée dans l'année	0	19
Montant des indemnités de rupture attribuées dans l'année de performance	0	9 421
dont versées dans l'année de performance	0	9 421
dont différées	0	0
dont indemnités versées pendant l'année de performance qui ne sont pas prises en compte pour le calcul du ratio	0	9 421
dont indemnité la plus haute	0	1 603

Rémunération différée (REM3) :

En milliers d'euros hors charges	Montant total de rémunération différée attribuée au titre des années de performance précédentes	dont rémunération payée dans l'année	dont rémunération qui sera payée les années suivantes	Montant des réductions de performance effectuées dans l'année à la rémunération différée qui aurait dû être payée dans l'année	Montant des réductions de performance effectuées dans l'année à la rémunération différée qui aurait dû être payée dans les années suivantes
<b>Dirigeants mandataires sociaux-exécutifs<sup>25</sup></b>					
en cash	9 941	1 627	8 314	0	0
en instruments liés aux actions ou équivalents	11 590	2 102	9 488	0	0
autres instruments	4 667	840	3 827	-165	0
<b>Autres MRT</b>					
en cash	354 919	84 104	270 815	0	0
en instruments liés aux actions ou équivalents	436 588	185 361	251 227	0	0
autres instruments	91 554	19 365	72 189	-640	0
<b>TOTAL</b>	<b>909 258</b>	<b>293 398</b>	<b>615 860</b>	<b>-805</b>	<b>0</b>

24 | Incluant les collaborateurs embauchés dans l'année qui sont identifiés comme MRT compte tenu de cette rémunération variable garantie (qui sont donc soumis aux contraintes réglementaires CRD5 sur les rémunérations variables (différé, indexation, ratio variable/fixe))

25 | Rémunération attribuée aux Mandataires sociaux pendant leur mandat ou au titre de leurs précédentes fonctions en tant que salariés

## RAPPORT SUR LES RÉMUNÉRATIONS

En milliers d'euros hors charges	Montant des ajustements effectués dans l'année en raison d'ajustements implicites ex-post (impact de la valeur des instruments)	Montant total des rémunérations différées attribuées les années précédentes qui ont été effectivement versées dans l'année	Montant total des rémunérations différées attribuées les années précédentes qui sont acquises mais qui sont soumises à période de rétention
<b>Dirigeants mandataires sociaux-exécutifs</b>			
en cash	277	1 903	0
en instruments liés aux actions ou équivalents	-432	1 670	1 172
autres instruments	0	675	0
<b>Autres MRT</b>			
en cash	4 429	88 533	0
en instruments liés aux actions ou équivalents	-295	185 066	387
autres instruments	0	18 725	0
<b>TOTAL</b>	<b>3 979</b>	<b>296 572</b>	<b>1 559</b>

Nombre de collaborateurs MRT dont la rémunération totale au titre de 2022 excède 1M€ (REM4) :

Rémunération totale	NOMBRE DE MRT
< 1M€	785
Entre 1 et 1,5M€	200
Entre 1,5 et 2M€	73
Entre 2 et 2,5M€	41
Entre 2,5 et 3M€	26
Entre 3 et 3,5M€	9
Entre 3,5 et 4M€	8
Entre 4 et 4,5M€	3
Entre 4,5 et 5M€	3
Entre 5 et 6M€	4
Entre 6 et 7M€	1
Entre 7 et 8M€	1

Parmi les collaborateurs dont la rémunération est supérieure à 1M€, 121 exercent leur activité au Royaume-Uni, 112 aux États-Unis, 67 en France, 46 en Asie et les autres collaborateurs sont répartis dans 8 autres pays.

## 5 · INFORMATIONS QUANTITATIVES SUR LES RÉMUNÉRATIONS DES MRT VERSÉES EN 2022

Conformément à l'article L511-73 du Code Monétaire et Financier, l'Assemblée Générale des actionnaires de BNP Paribas du 16 mai 2023 va se prononcer dans sa 18<sup>e</sup> résolution par vote consultatif sur l'enveloppe globale de rémunérations versées en 2022 aux collaborateurs identifiés comme MRT en 2022.

Ces rémunérations sont par nature différentes de celles présentées au paragraphe 3 ci-dessus, lesquelles correspondent aux rémunérations attribuées en 2023 au titre de l'exercice 2022. Les rémunérations effectivement versées en 2022 sont relatives aux paiements partiels de rémunérations variables attribuées entre 2018 (au titre de l'exercice 2017) et 2022 (au titre de l'exercice 2021) pour leurs parties versables en 2022 conformément aux dispositions applicables.

Le montant versé de ces rémunérations variables attribuées au cours des exercices précédents peut être impacté par la non-atteinte des conditions de performance ainsi que par l'évolution du cours de l'action BNP Paribas entre la date d'attribution et la date de paiement.

Le montant de la rémunération fixe correspond au montant effectivement versé dans l'année avec prise en compte des éventuelles revalorisations salariales intervenues en cours d'année. La rémunération fixe attribuée telle que détaillée ci-dessus dans le paragraphe 3, correspond à la rémunération fixe au 31/12/2022 considérée sur base annuelle.

**Ainsi, l'enveloppe globale de rémunération versée en 2022, objet de la consultation de l'Assemblée Générale, est de 926 millions d'euros.**

En millions d'euros hors charges

NOMBRE DE MRT	EXERCICE 2022	
	Montant de la rémunération fixe versée	Montant de la rémunération variable versée
1174	480	446

La rémunération variable versée est constituée de :

En millions d'euros hors charges

	EXERCICE 2022	
	En valeur à l'attribution	En valeur de paiement**
Bonus au titre de 2021 payé dans l'année	228	220
Bonus différé au titre de 2020	49	50
Bonus différé au titre de 2019	44	47
Bonus différé au titre de 2018 et antérieurement	74	82
Plan de fidélisation Groupe 2019	25	25
Autres éléments de rémunération variables*	22	22
<b>TOTAL</b>	<b>443</b>	<b>446</b>

\* primes à l'embauche, rachat de créances, plans collectif type participation et intéressement...

\*\* l'écart entre la valeur d'attribution et la valeur de paiement résulte de l'indexation partielle des rémunérations variables au cours de l'action BNPP et aux conditions de performance

Avril 2023 - 23\_116\_v11 • Agence Interne



**BNP PARIBAS**

La banque  
d'un monde  
qui change

## 5. RESPONSABLE DU CONTROLE DES COMPTES

### **Deloitte & Associés**

6, place de la Pyramide  
92908 Paris-La Défense Cedex

### **PricewaterhouseCoopers Audit**

63, rue de Villiers  
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

### **Mazars**

61, rue Henri Regnault  
92400 Courbevoie

- Deloitte & Associés a été renouvelé Commissaire aux comptes lors de l'Assemblée Générale du 24 mai 2018 pour une durée de 6 exercices qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2024 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Son premier mandat lui a été confié par l'Assemblée Général du 23 mai 2006.

Deloitte & Associés est représenté par Laurence Dubois.

Suppléant :

Société BEAS, 6, place de la Pyramide, Paris – La Défense (92), identifiée au SIREN sous le numéro 315 172 445 RCS Nanterre.

- PricewaterhouseCoopers Audit a été renouvelé en tant que Commissaire aux comptes lors de l'Assemblée Générale du 24 mai 2018 pour une durée de 6 exercices qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2024 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Son premier mandat lui a été confié par l'Assemblée Générale du 26 mai 1994. PricewaterhouseCoopers Audit est représenté par Patrice Morot.

Suppléant :

Jean-Baptiste Deschryver, 63, rue de Villiers, Neuilly-sur-Seine (92).

- Mazars a été renouvelé en tant que Commissaire aux comptes lors de l'Assemblée Générale du 24 mai 2018 pour une durée de 6 exercices qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2024 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Son premier mandat lui a été confié par l'Assemblée Générale du 23 mai 2000.

Mazars est représenté par Virginie Chauvin.

Suppléant :

Charles de Boisriou, 61, rue Henri Regnault, Courbevoie (92).

Deloitte & Associés, PricewaterhouseCoopers Audit et Mazars sont enregistrés comme Commissaires aux comptes auprès de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Versailles et placés sous l'autorité du « Haut Conseil du Commissariat aux Comptes ».

## 6. RESPONSABLE DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL

### PERSONNE QUI ASSUME LA RESPONSABILITE DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL ET DE SES AMENDEMENTS

M. Jean-Laurent BONNAFÉ, Directeur Général de BNP Paribas

### ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL ET DE SES AMENDEMENTS

J'atteste que les informations contenues dans la version française du 1<sup>er</sup> amendement au Document d'enregistrement universel 2022, déposé auprès de l'AMF le 3 mai 2023, sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Fait à Paris, le 3 mai 2023,

Le Directeur Général

Jean-Laurent BONNAFÉ

## 7. TABLES DE CONCORDANCE

### 7.1 Rubriques de l'annexe I du règlement européen n°2017/1129

Afin de faciliter la lecture du Document d'enregistrement universel, la présente table de concordance reprend les rubriques prévues par le Règlement délégué (UE) 2019/980 (Annexe I), complétant le Règlement européen 2017/1129 dit Règlement « Prospectus » et renvoie aux pages du présent Document d'enregistrement universel où sont mentionnées les informations relatives à chacune des rubriques.

Rubriques de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2019/980	Premier Amendement au Document d'enregistrement Universel 2022 N° de page	Document d'enregistrement Universel 2022 N° de page
<b>1. PERSONNES RESPONSABLES</b>		
1.1 Personne responsable du Document d'enregistrement universel	110	744
1.2 Attestation de la personne responsable du Document d'enregistrement universel	110	744
1.3 Attestation ou rapport attribué à une personne intervenant en qualité d'expert		
1.4 Informations provenant d'un tiers		
1.5 Approbation de l'autorité compétente	2	1
<b>2. CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES</b>	<b>109</b>	<b>742</b>
<b>3. FACTEURS DE RISQUE</b>		<b>315-330</b>
<b>4. INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR</b>		<b>4-6 ; 751-753</b>
<b>5. APERÇU DES ACTIVITÉS</b>		
5.1. Principales activités		7-19 ; 223-226 ; 726-732
5.2. Principaux marchés		7-19 ; 223-226 ; 726-732
5.3. Histoire et évolution de la société		6
5.4. Stratégie et objectifs		153-156 ; 626-627 ; 686-687 ; 703
5.5. Dépendance éventuelle		724
5.6. Éléments fondateurs de toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle		7-19 ; 128-144
5.7. Investissements		274-275 ; 612 ; 672-673 ; 725
<b>6. STRUCTURE ORGANISATIONNELLE</b>		
6.1. Description sommaire du Groupe/Organigramme		4 ; 686-687
6.2. Liste des filiales importantes		287-295 ; 604-611 ; 726-731
<b>7. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT</b>		
7.1. Situation financière	3-71	156 ; 176 ; 178 ; 574-575
7.2. Résultat d'exploitation	59-71	128-144 ; 151-152 ; 159-165 ; 176 ; 224 ; 574
<b>8. TRÉSORERIE ET CAPITAUX</b>		
8.1. Capitaux de l'émetteur	50-52 ; 56-58 ; 75-82	180-181 ; 599
8.2. Source et montant des flux de trésorerie		179
8.3. Besoins de financement et structure de financement	16	156 ; 502-519
8.4. Information concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement sur les opérations de l'émetteur		N/A
8.5. Sources de financement attendues pour honorer les		N/A

Rubriques de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2019/980	Premier Amendement au Document d'enregistrement Universel 2022 N° de page	Document d'enregistrement Universel 2022 N° de page
investissements		
<b>9. ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTAIRE</b>		<b>305 ; 313-314</b>
<b>10. INFORMATION SUR LES TENDANCES</b>		<b>153-156 ; 725</b>
10.1. Principales tendances récentes	84	153-156 ; 725
10.2. Tendances susceptibles d'influer sensiblement sur les perspectives de l'émetteur	84	153-156 ; 725
<b>11. PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE</b>		
11.1. Prévisions ou estimations du bénéfice publiées	N/A	N/A
11.2. Déclaration énonçant les principales hypothèses de prévisions	N/A	N/A
11.3. Déclaration de comparabilité avec les informations	N/A	N/A
<b>12. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE</b>		
12.1. Informations concernant les membres des organes d'administration et de direction		35-48 ; 110
12.2. Conflit d'intérêts au niveau des organes d'administration et de direction		53-54 ; 67-68 ; 78-106
<b>13. RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES</b>		
13.1. Montant de la rémunération versée et avantages en nature	86-108	78-106 ; 262-270 ; 283-284
13.2. Montant total des sommes provisionnées ou constatées aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages	86-108	78-106 ; 262-270 ; 283-284
<b>14. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION</b>		
14.1. Date d'expiration des mandats actuels		35-47
14.2. Contrats de service liant les membres des organes d'administration		N/A
14.3. Informations sur le Comité d'audit et le Comité des rémunérations		56-63
14.4. Déclaration indiquant si l'émetteur se conforme à un régime de Gouvernement d'entreprise qui lui est applicable		49-56
14.5. Incidences significatives potentielles sur la gouvernance d'entreprise		35-47
<b>15. SALARIÉS</b>		
15.1. Nombre de salariés		4 ; 653-654 ; 686
15.2. Actionnariat et stock-options		78-106 ; 208-209 ; 660-661
15.3. Accord prévoyant une participation des salariés au capital de l'émetteur		
<b>16. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES</b>		
16.1. Actionnaires détenant plus de 5 % du capital social ou des droits de vote		20-21
16.2. Existence de droits de vote différents des principaux actionnaires		20
16.3. Contrôle de l'émetteur		20-21
16.4. Accord connu de l'émetteur dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure entraîner un changement de son contrôle		21
<b>17. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES</b>		<b>78-106 ; 284-285 ; 738-739</b>
<b>18. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT L'ACTIF ET LE PASSIF, LA SITUATION FINANCIÈRE</b>		

Rubriques de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2019/980	Premier Amendement au Document d'enregistrement Universel 2022 N° de page	Document d'enregistrement Universel 2022 N° de page
<b>ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR</b>		
18.1. Informations financières historiques, y compris les états financiers	59-71	5 ; 24 ; 128-296 ; 574-612
18.2. Informations financières intermédiaires et autres	59-71	N/A
18.3. Audit des informations financières annuelles historiques		297-302 ; 613-618
18.4. Informations financières pro-forma		N/A
18.5. Politique de distribution des dividendes		24 ; 27-28 ; 156 ; 602
18.6. Procédures judiciaires et d'arbitrage	84-85	273-274
18.7. Changement significatif de la situation financière de l'émetteur	84	725
<b>19. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</b>		
19.1. Capital social		20 ; 271-273 ; 593-595 ; 733 ; 760
19.2. Acte constitutif et statuts		733-738
<b>20. CONTRATS IMPORTANTS</b>		<b>724</b>
<b>21. DOCUMENTS DISPONIBLES</b>	<b>84</b>	<b>724</b>

**Rubriques de l'annexe I du règlement européen n° 2019/980**

En application de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2019/980 (Annexe I), les éléments suivants sont inclus par référence :

- les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2021, présent.s respectivement aux pages 177 à 290 et 291 à 296 du Document d'enregistrement universel n°D.22-0098 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 15 mars 2022. L'information est disponible sur le lien suivant : <https://invest.bnpparibas/document/document-denregistrementuniversel-et-rapport-financier-annuel-2021> ;
- les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2020, présent.s respectivement aux pages 161 à 271 et 272 à 277 du Document d'enregistrement universel n°D.21-0086 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 2 mars 2021. L'information est disponible sur le lien suivant : <https://invest.bnpparibas/document/document-denregistrement-universel-et-rapport-financier-annuel-2020> ;
- les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2019, présentés respectivement aux pages 149 à 258 et 259 à 264 du Document d'enregistrement universel n° D.20-0097 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 3 mars 2020. L'information est disponible sur le lien suivant : <https://invest.bnpparibas/document/document-denregistrementuniversel-et-rapport-financier-annuel-2019> ;

Afin de faciliter la lecture du rapport financier annuel, la table thématique suivante permet d'identifier les principales informations prévues par l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier.

Rapport financier annuel	N° de page
Attestation du responsable du document	744

## 7.2 Rapport de gestion

La table de concordance ci-après permet d'identifier dans le présent Document d'enregistrement universel les informations qui constituent le rapport de gestion de la Société (incluant le rapport sur le gouvernement d'entreprise) et le rapport de gestion consolidé, telles que requises par les dispositions légales et réglementaires.

I. Situation et activité de la Société et du Groupe <sup>1</sup>	
Informations (textes de référence)	N° de page
▪ Situation de la Société et du Groupe durant l'exercice écoulé (L. 232-1 II et L. 233-26 du Code de commerce)	128-156 ; 176-295 ; 574-612
▪ Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et du Groupe (L.22-10-35 et L. 225-100-1 I du Code de commerce)	128-156 ; 176-295 ; 574-612
▪ Indicateurs clés de performance de nature financière et, le cas échéant, non financière de la Société et du Groupe (L.22-10-35 et L. 225-100-1 I du Code de commerce)	128-171 ; 626-627 ; 634
▪ Évolution prévisible de la Société et du Groupe (L. 232-1 II et L. 233-26 du Code de commerce)	153-156
▪ Événements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement du rapport de gestion (L. 232-1 II et L. 233-26 du Code de commerce)	725
▪ Activité en matière de recherche et développement de la Société et du Groupe (L. 232-1 II et L. 233-26 du Code de commerce)	N/A
▪ Prises de participation ou prises de contrôle dans des sociétés ayant leur siège social	612

<sup>1</sup> Les informations relatives aux événements postérieurs au conseil d'administration du 7 février 2022 ne font pas partie du rapport de gestion.

en France (L. 233-6 et L. 247-1 I du Code de commerce)	
▪ Activité et résultats de l'ensemble de la Société, des filiales de la Société et des sociétés qu'elle contrôle par branche d'activité (L. 233-6 et L. 247-1 I du Code de commerce)	7-19 ; 128-152
▪ Succursales existantes de la Société (L. 232-1 II du Code de commerce)	726-732
▪ Informations sur les implantations et les activités de la Société (L. 511-45 et R. 511-16-4 du Code monétaire et financier)	287-295 ; 726-732
<b>II. Facteurs de risques et caractéristiques des procédures de contrôle interne<sup>1</sup></b>	
<b>Informations (textes de référence)</b>	<b>N° de page</b>
▪ Description des principaux risques et incertitudes auxquels la Société et le Groupe sont confrontés (L. 22-10-35 et L. 225-100-1 I du Code de commerce)	311-330
▪ Indications sur les risques financiers liés aux effets du changement climatique et mesures prises par la Société et le Groupe pour les réduire en mettant en œuvre une stratégie bas-carbone dans toutes les composantes de leurs activités (L. 22-10-35 du Code de commerce)	119 ; 534-546
▪ Objectifs et politique en matière de couverture de chaque catégorie principale de transactions de la Société et du Groupe (L. 22-10-35 et L. 225-100-1 I du Code de commerce)	496-500
▪ Exposition aux risques de prix, de crédit, de liquidité et de trésorerie de la Société et du Groupe (L. 22-10-35 et L. 225-100-1 I du Code de commerce)	368-519
▪ Principales caractéristiques des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société et le Groupe relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière (L. 22-10-35 du Code de commerce)	121-126
<b>III. Informations concernant le capital social</b>	
<b>Informations (textes de référence)</b>	<b>N° de page</b>
▪ Nom des personnes physiques ou morales détenant directement ou indirectement plus de 5 % du capital social ou des droits de vote et modifications intervenues au cours de l'exercice (L. 233-13 du Code de commerce)	20-21
▪ Nom des sociétés contrôlées et part du capital de la Société qu'elles détiennent (L. 233-13 du Code de commerce)	287-295
▪ État de la participation des salariés au capital social (L. 225-102 du Code de commerce)	20-21
▪ Titres acquis par les salariés dans le cadre d'une opération de rachat d'une entreprise (L. 225-102 du Code de commerce)	N/A
▪ Aliénations d'actions intervenues à l'effet de régulariser les participations croisées (L. 233-29 et R. 233-19 du Code de commerce)	N/A
▪ Informations relatives aux opérations de rachat par la Société de ses propres actions (L. 225-211 du Code de commerce)	106-109 ; 271 ; 589
▪ Ajustements éventuels pour les titres donnant accès au capital (L. 225-181, L. 228-99, R. 225-137, R. 228-91 du Code de commerce)	N/A
▪ État récapitulatif des opérations réalisées par les mandataires sociaux, les dirigeants, certains cadres de la société et des personnes avec lesquelles ils ont des liens personnels étroits au cours du dernier exercice et ayant fait l'objet d'une déclaration (223-26 du règlement général de l'AMF, L. 621-18-2 et R. 621-43-1 du Code monétaire et financier)	105

<sup>1</sup> Les informations relatives à l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022 intégrées dans le Pilier 3 après l'arrêté des comptes par le Conseil d'Administration ne font pas partie du rapport de gestion.

**IV. Autres informations comptables, financières et juridiques**

Informations (textes de référence)	N° de page
▪ Informations sur les délais de paiement (L. 441-14 et D.441-6 du Code de commerce)	591
▪ Montant des dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices et montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % (243 bis du Code général des impôts)	24
▪ Injonctions ou sanctions pécuniaires pour des pratiques anticoncurrentielles (L. 464-2 du Code de commerce)	719
▪ Informations sur les instruments financiers dont le sous-jacent est constitué d'une matière première agricole et moyens mis en œuvre par la Société afin d'éviter d'exercer un effet significatif sur le cours des matières premières agricoles (L. 511-4-2 du Code monétaire et financier)	N/A
▪ Montant et caractéristiques des prêts financés ou distribués par la Société ou qu'ils distribuent tels que définis au III de l'article 80 de la loi n° 2005-32 du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale et bénéficiant à ce titre de garanties publiques (L. 511-4-1 du Code monétaire et financier)	N/A
▪ Rendement des actifs de la Société (R. 511-16-1 du Code monétaire et financier)	354

**V. Déclaration de performance extra-financière et plan de vigilance**

Informations (textes de référence)	N° de page
▪ Informations sur les conséquences sociales et environnementales relatives à la Société, aux filiales et aux sociétés contrôlées (L. 22-10-36, L. 225-102-1 III et R. 225-105 du Code de commerce)	621-719
▪ Informations sur les effets de l'activité de la Société quant au respect des droits de l'Homme et à la lutte contre la corruption et l'évasion fiscale (L. 22-10-36 et R. 225-105 du Code de commerce)	635-636 ; 692-710
▪ Informations concernant la Société, les filiales et les sociétés contrôlées et relatives : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ aux conséquences sur le changement climatique de l'activité et de l'usage des biens et services produits,</li> <li>▪ aux engagements sociétaux en faveur du développement durable, de l'économie circulaire, de la lutte contre le gaspillage alimentaire, de la lutte contre la précarité alimentaire, du respect du bien-être animal et d'une alimentation responsable, équitable et durable,</li> <li>▪ aux actions visant à lutter contre les discriminations et à promouvoir les diversités,</li> <li>▪ aux mesures prises en faveur des personnes handicapées</li> </ul> (L. 22-10-36, L. 225-102-1 et R. 225-105 du Code de commerce)	621-719
▪ Accords collectifs conclus dans la Société, les filiales et les sociétés contrôlées et leurs impacts sur la performance économique de la Société, des filiales et des sociétés contrôlées ainsi que sur les conditions de travail des salariés (L. 22-10-36, L. 225-102-1 et R. 225-105 du Code de commerce)	646-667
▪ Informations pour les sociétés exploitant au moins une installation figurant sur la liste prévue à l'article L. 515-36 du Code de l'environnement (L. 225-102-2 du Code de commerce)	N/A
▪ Modèle d'affaires de la Société (R. 225-105 I du Code de commerce)	686-687
▪ Informations sociales, environnementales et sociétales pertinentes au regard des principaux risques et politiques de la société, de ses filiales et sociétés contrôlées (R. 225-105 II du Code de commerce)	Chapitre 7
▪ Informations taxonomiques / Article 8 du Règlement (EU) 2020/852 « Taxonomy »	711-714
▪ Plan de vigilance (L. 225-102-4 du Code de commerce)	692-705

**VI. Rapport sur le gouvernement d'entreprise**

Informations (textes de référence)	N° de page
------------------------------------	------------

▪ Information sur la politique de rémunération des mandataires sociaux (L. 22-10-8 du Code de commerce)	78-86
▪ Informations relatives aux rémunérations et avantages de toute nature des mandataires sociaux (L. 22-10-9 du Code de commerce)	86-98
▪ Conditions de conservation des actions gratuites attribuées aux dirigeants mandataires sociaux (L. 225-197-1 du Code de commerce)	N/A
▪ Conditions de levées et de conservations des options attribuées aux mandataires sociaux (L. 225-185 du Code de commerce)	99
▪ Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice (L. 22-10-10 et L. 225-37-4 1° du Code de commerce)	35-48
▪ Conventions conclues entre l'un des mandataires sociaux de la Société et une filiale de la Société (L. 22-10-10 et L. 225-37-4 2° du Code de commerce)	49
▪ Tableau récapitulatif des délégations en matière d'augmentation de capital (L. 22-10-10 et L. 225-37-4 3° du Code de commerce)	106-109
▪ Modalités d'exercice de la Direction Générale (L. 22-10-10 et L. 225-37-4 4° du Code de commerce)	51-52
▪ Composition et conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil (L. 22-10-10 1° du Code de commerce)	35-46 ; 50-51, 56-63
▪ Description de la politique de diversité appliquée aux membres du Conseil d'administration ainsi que des objectifs, modalités de mise en œuvre et résultats obtenus au cours de l'exercice écoulé (L. 22-10-10 2° du Code de commerce)	52-54 ; 72-77
▪ Informations sur la recherche d'une représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des instances dirigeantes et résultats en matière de mixité dans les 10 % de postes à plus forte responsabilité (L. 22-10-10 2° du Code de commerce)	55 ; 649 ; 697
▪ Éventuelles limitations apportées par le Conseil d'administration aux pouvoirs du Directeur Général (L. 22-10-10 3° du Code de commerce)	52
▪ Code de gouvernement d'entreprise élaboré par les organisations représentatives des entreprises auquel la Société se réfère (L. 22-10-10 4° du Code de commerce)	49
▪ Modalités relatives à la participation des actionnaires à l'Assemblée Générale (L. 22-10-10 5° du Code de commerce)	28-31
▪ Description de la procédure relative aux conventions courantes conclues à des conditions normales mise en place par la Société et de sa mise en œuvre (L. 22-10-10 6° et L. 22-10-12 du Code de commerce)	77
▪ Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique (L. 22-10-11 du Code de commerce)	109

Annexes	N° de page
▪ Tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours des 5 derniers exercices (R. 225-102 du Code de commerce)	603
▪ Rapport de l'un des Commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière (L.22-10-36, L.225-102-1, R.225-105-2 et L.823-10 du Code de commerce)	720-722
▪ Rapport des Commissaires aux comptes sur le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise (L. 22-10-71 du Code de commerce)	110

<b>ETATS FINANCIERS ANNUELS</b>	<b>N° de page</b>
▪ Comptes annuels	574-612
▪ Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	613-618
▪ Comptes consolidés	176-296
▪ Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	297-302

## 7.3 Appendice - Informations clefs concernant l'émetteur, en application de l'article 26.4 du règlement européen n°2017/1129

### 1) Qui est l'émetteur des valeurs mobilières ?

#### I. Informations générales

Siège social : 16 boulevard des Italiens, 75009 Paris, France

Forme juridique : La Société dénommée BNP PARIBAS est une société anonyme agréée en qualité de banque en application des dispositions du Code monétaire et financier (Livre V, Titre 1<sup>er</sup>) relatives aux établissements du secteur bancaire.

Identifiant d'entité juridique : R0MUWSFPU8MPRO8K5P83

Droit régissant ses activités : BNP Paribas est une société de droit français et qui exerce ses activités dans de nombreux pays, tant en Europe qu'en dehors de l'Europe. Dès lors de nombreuses réglementations étrangères peuvent régir ses activités.

Pays d'origine : France

#### II. Principales activités

L'organisation de BNP Paribas s'appuie sur trois pôles opérationnels : *Corporate & Institutional Banking* (CIB), *Commercial, Personal Banking & Services* (CPBS) et *Investment & Protection Services* (IPS) :

- Le pôle **Corporate and Institutional Banking** (CIB), regroupe :
  - Global Banking,
  - Global Markets, et
  - Securities Services.
  
- Le pôle **Commercial, Personal Banking & Services**, regroupe :
  - Les banques commerciales de la zone euro :
    - la Banque Commerciale en France (BCEF),
    - BNL banca commerciale (BNL bc), la Banque Commerciale en Italie,
    - la Banque Commerciale en Belgique (BCEB),
    - la Banque Commerciale au Luxembourg (BCEL) ;
  - Les banques commerciales hors zone euro, qui s'organisent autour de :
    - Europe Méditerranée, couvrant les banques commerciales en dehors de la zone euro, notamment en Europe Centrale, en Europe de l'Est, en Turquie et en Afrique ;
  - Les métiers spécialisés :
    - BNP Paribas Personal Finance,
    - Arval et BNP Paribas Leasing Solutions,
    - Les Nouveaux Métiers Digitaux (notamment Nickel, Floa, Lyf) et BNP Paribas Personal Investors.
  
- Le pôle **Investment & Protection Services** regroupe :
  - l'Assurance (BNP Paribas Cardif),
  - la Gestion Institutionnelle et Privée : BNP Paribas Asset Management, BNP Paribas Real Estate, la gestion du portefeuille de participations industrielles et commerciales non cotées et cotées du Groupe BNP Paribas (BNP Paribas Principal Investments) et BNP Paribas Wealth Management.

BNP Paribas SA est la maison mère du Groupe BNP Paribas.

### III. Principaux actionnaires au 31 décembre 2022

**SFPI**<sup>1</sup> : 7,8 % du capital ;

**Amundi** : 6,0 % du capital<sup>2</sup> ;

**BlackRock Inc.** : 6,0 % du capital<sup>3</sup> ;

**Grand-Duché du Luxembourg** : 1,0 % du capital.

### IV. Identité des principaux dirigeants :

**Jean LEMIERRE** : Président du Conseil d'administration de BNP Paribas ;

**Jean-Laurent BONNAFÉ** : Administrateur Directeur Général de BNP Paribas ;

**Yann GÉRARDIN** : Directeur Général délégué, en charge de Corporate & Institutional Banking ;

**Thierry LABORDE** : Directeur Général délégué, en charge de Commercial, Personal Banking & Services.

### V. Identité des contrôleurs légaux des comptes :

**Deloitte & Associés** a été renouvelé Commissaire aux comptes lors de l'Assemblée Générale du 24 mai 2018 pour une durée de 6 exercices qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2024 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Son premier mandat lui a été confié par l'Assemblée Générale du 23 mai 2006.

Deloitte & Associés est représenté par Laurence Dubois.

Suppléant : Société BEAS, 6, place de la Pyramide, Paris-La Défense (92)

**PricewaterhouseCoopers Audit** a été renouvelé en tant que Commissaire aux comptes lors de l'Assemblée Générale du 24 mai 2018 pour une durée de 6 exercices qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2024 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Son premier mandat lui a été confié par l'Assemblée Générale du 26 mai 1994.

PricewaterhouseCoopers Audit est représenté par Patrice Morot.

Suppléant : Jean-Baptiste Deschryver, 63, rue de Villiers, Neuilly-sur-Seine (92).

**Mazars** a été renouvelé en tant que Commissaire aux comptes lors de l'Assemblée Générale du 24 mai 2018 pour une durée de 6 exercices qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2024 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Son premier mandat lui a été confié par l'Assemblée Générale du 23 mai 2000.

Mazars est représenté par Virginie Chauvin.

Suppléant : Charles de Boisriou, 61, rue Henri Regnault, Courbevoie (92).

Deloitte & Associés, PricewaterhouseCoopers Audit et Mazars sont enregistrés comme Commissaires aux comptes auprès de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Versailles et placés sous l'autorité du « Haut Conseil du commissariat aux comptes ».

<sup>1</sup> Société Fédérale de Participations et d'Investissement : société anonyme d'intérêt public agissant pour le compte de l'Etat belge.

<sup>2</sup> Selon déclaration par Amundi datée du 16 novembre 2022

<sup>3</sup> Selon déclaration par BlackRock datée du 13 septembre 2022.

## 2) Quelles sont les informations financières clés concernant l'émetteur ?

BNP Paribas a publié le 2 mai 2023 des séries trimestrielles de l'année 2022 recomposées pour tenir compte sur chacun des trimestres (i) de l'application de la norme IFRS 5 relative aux groupes d'actifs et de passifs destinés à la vente à la suite de la cession de Bank of the West le 1er février 2023 ; (ii) de l'application de la norme IFRS 17 « Contrats d'assurance » et de l'application de la norme IFRS 9 pour les entités d'assurance à partir du 1er janvier 2023 ; (iii) de l'application de la norme IAS 29 « Information financière dans les économies hyper-inflationnistes » en Turquie à partir du 1er janvier 2022 et (iv) de transferts internes d'activités et de résultats opérés chez Global Markets et dans la Banque Commerciale en Belgique.

<i>En millions d'euros</i>	Année 31/12/2022	Année 31/12/2021	Année-1 31/12/2020	Intermédiaire 31/03/2023	Intermédiaire 31/03/2022
Produits d'intérêts nets	N/A	19 238	21 312	N/A	N/A
Commissions	N/A	10 362	9 862	N/A	N/A
Gains nets sur instruments financiers	N/A	7 777	7 146	N/A	N/A
Produit Net Bancaire	45 430	43 762	44 275	12 032	11 868
Coût du risque	(3 003)	(2 971)	(5 717)	(642)	(651)
Résultat d'exploitation	12 564	11 325	8 364	2 199	2 463
Résultat net, part du Groupe	9 848	9 488	7 067	4 435	1 840
Résultat par action	7,80	7,26	5,31	2,19	1,53

<i>En millions d'euros</i>	Année 31/12/2022	Année 31/12/2021	Année-1 31/12/2020	Intermédiaire 31/03/2023	Intermédiaire 31/03/2022
Total des actifs	2 666 376	2 634 444	2 488 491	2 693 796	2 860 836
Dettes représentées par un titre	224 603	220 106	212 351	243 281	233 552
<i>Dont dettes senior préférées à moyen long terme</i>	58 899 <sup>(1)</sup>	78 845 <sup>(1)</sup>	82 086 <sup>(1)</sup>	N/A	N/A
Dettes subordonnées	24 832	25 667	23 325	N/A	N/A
Prêts et créances sur la clientèle (nette)	857 020	814 000	809 533	854 272	838 965
Dettes envers la clientèle	1 008 054	957 684	940 991	1 001 453	1 009 206
Capitaux propres (part du Groupe)	121 792	117 886	112 799	127 145	119 050
Créances douteuses/encours bruts <sup>(2)</sup>	1,7 %	2,0 %	2,1 %	1,7%	1,9%
Ratio Common Equity Tier 1 (CET1)	12,3 %	12,9 %	12,8 %	13,6%	12,4%
Ratio de fonds propres total	16,2 %	16,4 %	16,4 %	17,9%	16,0%
Ratio de levier <sup>(3)</sup>	4,4 %	4,1 %	4,4 %	4,4%	3,8%

(1) Périmètre prudentiel

(2) Encours dépréciés (stage 3), bilan et hors-bilan, non nettés des garanties reçues, sur la clientèle et les établissements de crédit, y compris les titres de dette au coût amorti et les titres de dette en valeur de marché par capitaux propres sur les encours bruts sur la clientèle et les établissements de crédit, bilan et hors-bilan, y compris titres au coût amorti et les titres de dette en valeur de marché par capitaux propres (hors assurance).

(3) Sans l'effet de l'exemption temporaire des dépôts auprès des banques centrales de l'Eurosystème (calculé conformément à l'article 500 ter du Règlement UE n° 2020/873). L'exemption temporaire des dépôts auprès des banques centrales de l'Eurosystème a pris fin le 31 mars 2022.

**Description succincte des réserves dans le rapport d'audit, ayant trait aux informations financières historiques : N/A****3) Quels sont les risques spécifiques de l'émetteur ?**

La présentation des facteurs de risque ci-dessous, consiste en une sélection non exhaustive des principaux risques spécifiques à BNP Paribas, qui doit être complétée par un examen de l'intégralité des facteurs de risque contenus dans le prospectus, par l'investisseur.

1. Toute augmentation substantielle des provisions ou tout engagement insuffisamment provisionné au titre du risque de crédit et de contrepartie pourrait peser sur les résultats et sur la situation financière du Groupe BNP Paribas.
2. Toute interruption ou défaillance des systèmes informatiques du Groupe BNP Paribas pourrait provoquer des pertes significatives d'informations relatives aux clients, nuire à la réputation du Groupe BNP Paribas et provoquer des pertes financières.
3. Les fluctuations de marché et la volatilité exposent le Groupe BNP Paribas au risque de pertes substantielles dans le cadre de ses activités de marché et d'investissement.
4. Des ajustements apportés à la valeur comptable des portefeuilles de titres et d'instruments dérivés du Groupe BNP Paribas ainsi que de la dette du Groupe BNP Paribas pourraient avoir un effet défavorable sur son résultat net et sur ses capitaux propres
5. L'accès du Groupe BNP Paribas au financement et les coûts de ce financement pourraient être affectés de manière défavorable en cas de résurgence des crises financières, de détérioration des conditions économiques, de dégradation de notation, d'accroissement des spreads de crédit des États ou d'autres facteurs.
6. Le contexte économique et financier défavorable a eu par le passé, et pourrait avoir à l'avenir, un impact sur le Groupe BNP Paribas et les marchés dans lesquels il opère.
7. Des mesures législatives et réglementaires prises ces dernières années, en particulier en réponse à la crise financière mondiale, ainsi que des nouvelles propositions de loi, pourraient affecter de manière substantielle le Groupe BNP Paribas ainsi que l'environnement financier et économique dans lequel il opère.
8. En cas de non-conformité avec les lois et règlements applicables, le Groupe BNP Paribas pourrait être exposé à des amendes significatives et d'autres sanctions administratives et pénales, et pourrait subir des pertes à la suite d'un contentieux privé, en lien ou non avec ces sanctions.